LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 13 OCTOBRE 1966 PRIX 10C

Les Terri[illegible] du Nord-Ouest: pas de 11e province canadienne

OTTAWA — Il importe moins, pour l'instant, de doter les Territoires du Nord-ouest de structures politiques idéales que de laisser la porte ouverte à un avenir qui, en grande partie, demeure imprévisible, en augmentant les pouvoirs du gouvernement territorial et en concentrant les efforts sur l'expansion économique.

Quelles que soient les mesures qu'on décide d'adopter, elles devraient être revues et réexaminées dans, ou d'ici dix ans, à la lumière des changements qui se produiront dans les Territoires.

Telles sont les deux principales conclusions du rapport de la Commission consultative sur l'évolution du gouvernement dans les Territoires du Nord-ouest qui a été déposé à la Chambre des communes par le ministre des Affaires du Nord et des Ressources naturelles, M. Arthur Laing.

Formée en mai 1965, la Commission était présidée par M. A. W. R. Carrothers, doyen de la faculté de droit de l'Université Western Ontario. Elle comprenait également MM. Jean Beetz, docteur en droit et J. H. Parker, maire de Yellowknife.

Son rapport, qui a été déposé en Chambre par le ministre Laing, compte plus de 30,000 mots et a nécessité plus d'un an de travail. Pendant ce temps, la commission a tenu des audiences publiques à Ottawa et dans les principaux centres des Territoires.

En termes pratiques, les deux conclusions mentionnées plus haut se traduisent par une série de recommandations qu'on peut résumer ainsi:

* Il ne serait pas bon, pour l'instant, de diviser les Territoires du Nord-ouest en deux. Cette division deviendra probablement inévitable, à un moment ou à un autre.

* La capitale et le siège du gouvernement territorial devraient se trouver dans les Territoires. Le site le plus avantageux est Yellowknife, dans la vallée du Mackenzie.

* Les structures politiques des Territoires devraient être modifiées afin de donner plus de pouvoirs au gouvernement territorial, et ce tant au niveau exécutif que législatif. Cette augmentation se traduirait par la création d'un conseil exécutif et d'une véritable assemblée législative dotée des pouvoirs réservés aux législatures provinciales.

Plus encore que les modifications à apporter aux structures politiques des Territoires du Nord-ouest, c'est l'esprit dans lequel il faut apporter ces modifications qui retiennent l'attention dans le rapport de la Commission Carrothers.

On cite: "Le problème de l'avenir politique du nord ne peut être envisagé avec réalisme si on l'isole de celui de l'avenir économique et social. Ces trois aspects de l'avenir du nord ne sont pas immuables comme les lois de la nature; il tombe sous la responsabilité du gouvernement du Canada de les diriger, sinon de les contrôler."

La déposition du rapport ne constitue qu'un premier pas.

En effet, le ministre Arthur Laing a promis il y a quelques mois que les recommandations serviront à la rédaction d'un Livre blanc des Affaires du nord qui énoncera la politique qu'entend suivre le gouvernement fédéral.

Structures politiques proposées

Les structures politiques proposées par la Commission Carrothers pour les Territoires du Nord-Ouest comprennent: a) un commissaire; b) un sous-commissaire; c) un conseil exécutif; d) une assemblée législative; e) les principaux départements suivants: expansion économique et finance, administration municipale, éducation, bien-être et sécurité sociale, travaux publics, justice, terres et ressources; f) un conseil d'expansion économique des Territoires du Nord-Ouest; g) une société de développement des Territoires du Nord-Ouest.

Programme d'enseignement dans le Grand Nord canadien

OTTAWA — Le ministre du Nord canadien, l'hon. Arthur Laing, annonce la mise en oeuvre d'un programme accéléré de construction d'écoles qui mettra le cycle complet de l'enseignement pré-universitaire à la portée de tous les citoyens des Territoires du Nord-ouest et des Esquimaux du nord du Québec. Ce programme devra prendre fin en 1971. Le gouvernement fédéral et celui des Territoires se partageront les frais que le programme de construction et le fonctionnement des écoles entraîneront, conformément à une entente existante sur le partage des frais.

Le programme, dont la préparation a débuté à l'été de 1963, exige l'accélération de la construction des écoles élémentaires, secondaires et techniques et des jardins d'enfants. Il prévoit également la construction de foyers scolaires pour les élèves venant des camps et petits établissements éloignés, ainsi que des logements pour les instituteurs.

En 1971, on aura construit 132 nouvelles salles de classe, 64 salles auxiliaires et 54 salles de classe en remplacement d'installations démodées. Il faudra aussi pouvoir loger 1,550 pensionnaires et environ 200 instituteurs.

Les salles de classe supplémentaires destinées aux enfants qui atteindront l'âge scolaire au cours des cinq prochaines années, sont celles dont on aura le plus grand besoin. On s'attend aussi qu'un nombre croissant d'adolescents de 16 à 21 ans continueront leurs études.

"Nous avons l'intention de mettre à la disposition de tous les enfants du Nord aussi bien des écoles secondaires que des établissements primaires, a déclaré le ministre. Ils devraient avoir la même occasion de se préparer à une instruction universitaire ou technique supérieure que les enfants des autres régions du Canada."

Les instituteurs expérimentés du Nord adaptent les programmes d'études techniques aux genres d'emplois qu'obtiennent aujourd'hui les gens, venant des autres régions du Canada. Les programmes d'études doivent également combler les besoins des élèves, qui retournent à la vie traditionnelle du Nord par le truchement de cours qui leur apprennent à construire et à réparer des embarcations.

L'accélération du programme d'éducation des adultes figure aussi au noveau programme.

M. Laing a expliqué la nécessité de l'éducation des adultes dans les termes suivants: "L'Esquimau ou l'Indien adulte sait fort bien comment survivre dans les circonstances les plus difficiles; mais sans une aide particulière, il peut perdre contact avec ses propres enfants lorsque ces derniers ont acquis un plus haut degré de connaissances et d'aptitudes et qu'ils se sont faits à la vie moderne."

Les cours pré-scolaires s'affirment une caractérisique nouvelle d'importance du programme. Ils visent en particulier à aider les enfants indiens, esquimaux, métis, qui peuvent venir à l'école pour la première fois, parlant peu ou pas l'anglais, et à qui toute la vie scolaire est étrangère. Ce programme cherche à faciliter et à écourter la période d'adaptation pour ces enfants et à les aider à rivaliser sur un pied d'égalité avec les autres enfants, lorqu'ils abordent les cours réguliers.

Paul VI refuse la démission du cardinal G. Lercaro

BOLOGNE, Italie — Le pape Paul VI a refusé la démission du cardinal Giacomo Lercaro, archevêque de Bologne, qui fut le premier cardinal à annoncer publiquement son intention de se soumettre à la recommandation du pape faite aux évêques en août, de démissionner à 75 ans.

Le cardinal Lercaro atteindra 75 ans ce mois-ci.

On sait que le cardinal Maurice Feltin, de Paris, a annoncé son intention de démissionner, et que, d'autre part, le cardinal Ernesto Ruffini, de Palerme, a dit qu'il resterait à son poste même s'il a 78 ans.

Quant à la démission du cardinal espagnol Angel Herrera y Oria, de Malaga, elle a été acceptée par le pape.

Le Vatican a expliqué le mois dernier que la recommandation du pape ne faisait pas une obligation aux évêques de démissionner et que chaque cas serait jugé au mérite.



M. l'abbé Jean-Louis Rocan, fils de M. et Mme Engelbert Rocan, de La Broquerie, Man., quittera St-Boniface le 17 octobre prochain afin d'aller poursuivre pendant une année des études spécialisées en Psychologie pastorale au Centre de Formation pastorale de Paris, France. Né à La Broquerie le 4 mars 1935, 12e d'une famille de 15 enfants dont 13 sont encore vivants, M. l'abbé Rocan a fait son cours élémentaire à l'école St-Joachim dirigée à La Broquerie par les Soeurs Grises. Il fit ensuite ses études classiques au collège de St-Boniface, et théologiques au grand séminaire de la même ville. Ordonné prêtre par Mgr Maurice Baudoux à La Broquerie le 18 juin 1961, il a été depuis ce temps directeur au petit séminaire de St-Boniface et vicaire dominical à la paroisse St. Joseph the Worker à Transcona. Parents, coparoissiens et amis souhaitent à M. l'abbé Rocan une année d'études fructueuses en France.



Son Exc. Mgr l'archevêque Sergio Pignedoli, délégué apostolique au Canada, est revenu à Ottawa après avoir accompli sa délicate mission de paix au Sud Viet-nam, au nom du pape Paul VI. Durant son séjour à Saigon il rencontra tout particulièrement l'épiscopat de ce pays bouleversé depuis des années par une guerre cruelle, et aussi des chefs du pays, des moines bouddhistes, des journalistes, etc. Ci-dessus on le voit en compagnie du premier ministre Nguyen Cao Ky. Leur mission accomplie, Mgr Pignedoli et sa suite retournèrent au Vatican pour donner un rapport complet à Sa Sainteté. Puis le "légat papal" est revenu au Canada, ayant une fois de plus mis au service de l'Eglise et de l'humanité ses talents de diplomate.

☆ ☆ ☆

Utilité de l'appel du pape Paul VI en faveur de la paix

OTTAWA — Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, se dit "très touché par la sincérité et la force de l'appel" qu'a lancé récemment le pape Paul VI en faveur de la paix au Vietnam.

"Je ne peux pas croire que l'appel de Sa Sainteté n'aura pas d'effet", a déclaré M. Martin, au cours d'une interview à la télévision de Radio-Canada.

"L'inefficacité des hommes d'Etat a obligé le pape Paul VI à lancer un appel spectaculaire en faveur de la paix. Comment réagissez-vous à cet appel?", a-t-on demandé au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada.

A cette question, M. Martin a rappelé qu'il était présent à l'assemblée générale des Nations unies, l'an dernier, quand le pape Paul VI a parlé du rôle de l'organisation mondiale et de la nécessité d'abolir la guerre. Selon M. Martin, ce témoignage du Pape a eu un effet puissant.

"En parlant de nouveau au nom de l'humanité et de l'harmonie internationale, le Pape a été entendu par des millions appartenant à des religions et à des idéologies politiques différentes à travers le monde entier" a soutenu M. Martin.

La guerre au Vietnam

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures est convaincu que la tâche internationale la plus pressante est de mettre fin à la guerre au Vietnam. A son avis, se fondant sur son expérience comme membre de la Commission internationale de contrôle au Vietnam depuis 1954, et sur ses voies de communication avec les parties en cause, le gouvernement canadien a exploré toutes les possibilités de rétablir la paix au Vietnam.

"Nous avons l'intention de continuer nos efforts, pour les raisons mêmes qui ont poussé Sa Sainteté à lancer son appel, c'est-à-dire le sentiment d'horreur que nous éprouvons face au tragique spectacle de tant de souffrances humaines au Vietnam, et à l'inquiétude que nous ressentons de voir la guerre s'étendre", a remarqué M. Martin, lors de cette interview.

Les relations diplomatiques

"Est-ce que cet appel (du pape Paul VI) stimule les relations diplomatiques, ou est-ce simplement une goutte d'eau dans l'océan?", a-t-on également demandé à M. Martin.

Sur ce point, le ministre canadien est d'avis que l'appel du Pape "renforce la détermination des Etats, préoccupés par cette guerre, de contribuer à la réalisation de la paix".

Selon M. Martin, des conversations récentes qu'il a eues aux Nations unies, et ailleurs, indiquent que beaucoup d'hommes d'Etat sont profondément troublés par les événements au Vietnam. "Tous cherchent un moyen de mettre fin au conflit", a-t-il ajouté.

M. Martin souhaite que l'appel pontifical sera entendu et compris de plus en plus à travers le monde, comme l'expression de la conscience mondiale. Il souhaite aussi que les offres sincères faites par le délégué des Etats-Unis auprès de l'ONU il y a vingt jours, seront acceptées par les partis en cause, quels que soient leurs points de vue quant à la façon d'arriver à un accord final.

On parle désarmement, mais on vend des armes

LONDRDES — Pendant que les grandes puissances parlent de désarmement et de contrôle sur la dissémination des armes à grand pouvoir de destruction, des armes entrent à flots, à un rythme alarmant, dans les régions du monde en voie de développement, révèle un rapport publié à Londres par l'Institut britannique d'études stratégiques.

Le marché des armements achetés ou reçus gratuitement par les pays en voie de développement s'élèvera à environ dix milliards de dollars pour les dix prochaines années, souligne le rapport.

Depuis 1945, les principaux pays industrialisés ont, soit vendu soit fourni gratuitement à titre d'aide plus de 45,000 avions militaires à réaction, environ 5,000 chars d'assaut, 224 bateaux de guerre et un nombre incontrôlable d'engins téléguidés à ce pays. Le nombre d'armes individuelles fournies a été également considérable.

Jusqu'en 1955, précise le rapport, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont occupé une place prépondérante sur le marché des armements. Actuellement, 12 pays industriels figurent parmi les exportateurs de matériel militaire moderne et se livrent une concurrence active en raison des importants bénéfices en devises qu'ils réalisent et des avantages politiques qu'ils espèrent retirer de ces opérations.

Selon l'Institut britannique, de nombreuses indications portent à croire que l'URSS tentera prochainement de conquérir une part plus importante du marché. Le document souligne que la demande d'armement par les pays en voie de développement va s'accroître en raison du prestige dont ces armes jouissent auprès des jeunes nations. D'autre part, ni la France, ni l'Italie, ne respectent la décision de l'ONU d'appliquer l'embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud.

Pourtant, le président Johnson réaffirmait la détermination des Etats-Unis de toujours utiliser leur puissance avec retenue et d'oeuvrer sans relâche à l'élimination des armes de destruction modernes dans le monde.

La famine menace les pays moins développés

NATIONS-UNIES, N.Y. — Le sous-secrétaire des Nations unies chargé des Affaires économiques, M. Philippe de Seynes (France), a mis le monde en garde contre la famine qui menace les pays les moins développés si la population continue d'augmenter au rythme actuel.

La population du globe qui est présentement de 3,000,000,000 atteindra 6,130,000,000 de personnes à la fin du siècle, et il est impérieux d'étudier immédiatement la pression qu'aura cette population sur le développement économique, l'augmentation des revenus et l'insuffisance des ressources alimentaires, a déclaré M. de Seynes, dans son rapport annuel à la Commission économique de l'Assemblée générale.

Il est possible que se produisent des famines, car l'équilibre alimentaire du monde est déjà extrêmement précaire, a ajouté M. de Seynes. Il faudrait que les ressources agricoles augmentent, de quatre pour cent par an, pour maintenir cet équilibre, alors qu'elles n'ont augmenté que de trois pour cent par an de 1954 à 1963, a ajouté M. de Seynes.

Il serait donc avisé d'estimer que l'inégalité des revenus continuera d'être un facteur important dans le développement des relations entre les peuples, même si les ressources des pays les plus pauvres dépassent leur niveau actuel, a souligné M. de Seynes.

M. de Seynes a fait remarquer à la Commission que les pays riches du monde ne doivent pas être tenus de fournir automatiquement les biens et services nécessaires au développement des pays pauvres.

Le Canada, les Etats-Unis, les pays favorisés d'Europe, l'Union soviétique, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande "ressentent déjà la pression des demandes pour leurs ressources, et cet état de choses s'accroîtra dans les années à venir, a-t-il dit.

"Ce qu'il faut pour que l'aide étrangère occupe une place de choix sur la liste des priorités, est la mise en oeuvre d'un dialogue au niveau national de planification, et l'élaboration de politiques régionales ou globales," a conclu M. de Seynes.

L'inquiétude est très normale chez le prêtre d'aujourd'hui

QUEBEC — Il est normale qu'il y ait des inquiétudes chez les prêtres d'aujourd'hui. Ce sont des hommes de leur temps. Ils portent en commun avec les membres de toutes les autres fonctions sociales l'inquiétude qu'apportent les transformations rapides de la technique. S'ils sont parfois soucieux, inquiets, voire même bouleversés, c'est qu'ils cherchent à s'adapter, à renouveler tous les domaines de leur apostolat.

C'est en substance le message d'optimisme qu'a livré Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, par l'entremise de la télévision d'Etat au cours d'une émission enregistrée, de la série "Dialogue". Son Eminence traitait en une première tranche du prêtre d'aujourd'hui à l'heure du Concile.

Formation très ouverte

L'archevêque de Québec a d'abord affirmé qu'on exagérait beaucoup le caractère fermé de la formation des futurs prêtres, en particulier au Grand Séminaire de Québec. Il a rappelé que les professeurs responsables de l'enseignement et de la formation spirituelle en cette institution s'étaient réunis en juin dernier, avec leurs élèves, pour réfléchir sur les moyens de rendre leur enseignement le plus adapté possible et l'organisation de la vie du Séminaire, la plus proche du réel.

Il est réconfortant de savoir, a-t-il dit, qu'une femme fait partie du personnel enseignant au Grand Séminaire. Par ailleurs, le Cardinal Roy a souligné que les jeunes séminaristes sont préparés à leur métier de prédicateurs par des spécialistes de la diction avec les instruments les plus modernes.

Puis, il a révélé que les séminaristes sont initiés au travail d'équipe et aux responsabilités par la formation d'équipes responsables des sports, de la liturgie, etc. Par ailleurs, il a dit que plusieurs séminaristes se rendent les jours de congé dans leurs paroisses pour y enseigner le catéchisme ou y travailler dans des taudis.

Quant à l'intégration des théologiens sur le campus de l'université, il a souligné que tous les séminaristes sont membres de l'Association générale des Etudiants (AGEL) et qu'ils collaborent avec leurs confrères des autres facultés, dans les domaines compatibles avec la formation d'un futur prêtre.

Finalement, Son Eminence a dit que les séminaristes, l'été, occupent diverses fonctions qui leur permettent de connaître la société; assistance au curé de leur paroisse, moniteurs de terrains de jeux ou de colonies de vacances, officier dans les camps militaires, secrétaires ou infirmiers dans des hôpitaux, travailleurs de la construction, etc.

Enfin, il a révélé qu'un programme de stages a été établi par les autorités de l'institution pour mettre leurs étudiants en contact avec les divers milieux auxquels ils auront affaire.

Pour conclure, il dit qu'il n'y avait pas vraiment de graves reproches à faire à la formation que donne le Grand Séminaire de Québec.

Le recrutement

Poursuivant son exposé, le Primat de l'Eglise canadienne a affirmé qu'il ne faut pas s'étonner s'il y a une certaine diminution dans le recrutement sacerdotal. Car, a-t-il souligné, plusieurs jeunes ont encore la générosité nécessaire pour se consacrer entièrement au Seigneur. En effet, a-t-il fait remarquer, la situation n'est pas si grave puisque cette année presque autant de jeunes sont entrés au Grand Séminaire (33) qu'à l'époque où j'y étais, soit il y a 43 ans.

Certains facteurs favorisent cette baisse, a-t-il précisé; comme les fréquentations précoces et l'influence souvent malsaine du cinéma et de la télévision. De plus, la vie du prêtre aujourd'hui est plus difficile; on ne se gêne pas pour le critiquer.

En 40 ans, seulement 3 ou 4 prêtres ont "défroqué". Quant aux rumeurs qui circulent sur le nombre de prêtres "défroqués", Son Eminence a affirmé que la situation n'est pas aussi alarmante qu'elle peut paraître. Dans notre clergé, a-t-il précisé, au cours des 40 dernières années, sur 1,600 prêtres, seulement trois ou quatre ont demandé à être relevés de leur fonction sacerdoiale.

Il a dit par ailleurs qu'il était moins difficile qu'autrefois, en vertu des adoucissements apportés à la loi par le bon Pape Jean, de revenir à l'état laïque. Les raisons pouvant être invoquées étant: le manque de liberté à l'ordination, un accident dans le système nerveux, ou l'avis d'un médecin psychiatre qui affirme qu'il ne peut y avoir d'autres solutions.

Le prêtre d'aujourd'hui s'efforce de ne pas demeurer dans les nuages.

Finalement, l'archevêque de Québec a rappelé que le prêtre d'aujourd'hui s'efforce de répondre à toutes les revendications qui lui viennent du peuple chrétien. Mais, a-t-il dit, on demande souvent au prêtre des choses contradictoires. Il s'efforce quand même, a-t-il dit, de ne pas rester dans les nuages, de vivre le plus près possible de ses frères, pour les servir dans la joie.

Paris participera à Gemini-12

WASHINGTON — La France participera à une importante et spectaculaire expérience scientifique en coopération avec la NASA, lors du vol "Gemini-12" en novembre.

On précisait de source américaine à Washington, qu'il s'agira de l'observation et de la photographie par les deux astronautes américains d'un nuage de vapeur de sodium dégagé à haute altitude à l'aide d'une fusée française "Centaure". Celle-ci aura été lancée à partir de la base de Hammaguire, dans le Sahara. C'est aux environs d'une altitude de 100 milles que sera produit le nuage en question. Il peut être de diverses couleurs dans lesquelles dominent le rouge, le rose et l'orange en fonction de l'ionisation ambiante.

L'expérience française dans le prochain vol "Gemini" sera l'une des plus importantes, sinon la plus importante, jamais réalisée à l'échelle internationale dans quelque voyage d'astronautes américains que ce soit.

Cette expérience reflète directement la haute opinion des dirigeants de la NASA à l'égard des réalisations significatives des programmes spatiaux français.

La fusée "Centaure" est un véhicule à deux étages à carburants solides, mis au point par "Sud Aviation" en lisaison avec le Centre national des études de télécommunications.

Quant au vol "Gemini-12", il est prévu pour la deuxième semaine de novembre. Il durera quatre jours, avec James Lovell et Edwin Aldrin, aux commandes de la cabine.



Avant de quitter le Canada, M. Christian Fouchet, ministre de l'Education Nationale de France, a reçu, lors de sa visite au Collège Stanislas à Montréal, la nouvelle collection de diapositives "Canada 24-24" Casanova Rivard, produite par le Centre de Psychologie et de Pédagogie, en co-production avec Colin-Véronèse. Cette collection groupe 24 livrets de 24 diapositives, avec commentaires sur la géographie du Canada. Elle a été réalisée par Jacques-D. Casanova, professeur au Collège Stanislas. De gauche à droite, ci-dessus, l'on voit M. J. D. Casanova, M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, M. Christian Fouchet, M. d'Allemagne, président du Conseil d'administration de Stanislas, et Mgr B. Fernique, directeur du collège.



Le Cercle Molière prépare activement son spectacle des vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 octobre, alors qu'il jouera "Ballade pour un révolutionnaire" au théâtre de poche "Across the Street", face au Dominion Theatre Center à Winnipeg. Ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, André Richard, metteur en scène venu spécialement du Québec, Robert Trudel, Claude Dorge, André Martin, Marie Laurencelle, Louise Lessard et Arthur Aubin. Ils vous promettent un spectacle... inoubliable. (Photo Perrin du Manitoba)

C'est une histoir' que l'on ne saurait faire

NDLR — Les articles du R. P. Martial Caron, S.J., commencent à soulever véritablement l'intérêt des Franco-manitobains, à la veille du Jubilé d'Or de leur Association d'Education. Aussi il nous fait plaisir de céder encore cette semaine la place, réservée ordinairement à l'article éditorial, aux réflexions du Père Caron. D'autant plus que les fêtes du Jubilé approchent rapidement et que l'intérêt soulevé un peu partout doit s'amplifier encore davantage, tant au plan des régions qu'au niveau provincial.

(suite)

Troisième acte (Il dure encore): Scène I) L'amnistie promise, repromise, garantie, ... ne vient pas. Il faudra attendre cinq ans. Et quand elle viendra, elle sera plutôt ratatinée; 2) Riel et Lépine doivent s'exiler (Pour la paix); 3) Les Américains et les Féniens offrent à Riel quatre millions de dollars, des soldats et des armes. Riel maintient l'Union Jack sur le fort; 4) Le lieutenant-gouverneur Archibald demande à Riel de lever des troupes, contre l'invasion fénienne. Ce qu'il fait. Père de la nouvelle province, il garde le Manitoba au Dominion. C'est là un geste assez surprenant de la part de celui que l'Ontario orangiste déclare "un rebelle, un traître, un assassin". Archibald le remercie; il le félicite et le défend, sans grand succès, auprès du gouvernement d'Ottawa. En lisant l'histoire on comprend pourquoi, à St-Boniface, à côté des rues Taché et Riel, il y a une rue Archibald. Riel donne son siège à Cartier; 5) Wolseley, à la tête de l'armée "pacifique" arrive au fort en "expédition de paix"; 6) Le gouvernement du Manitoba s'organise; 7) Enfin, le 23 avril 1875, l'amnistie était proclamée avec les restrictions approuvées par le parlement: Lépine, 18 mois de prison, Riel: exil; 8) Quelques années de paix relative, en attendant 1890.

Je transcris ici une page de M. Frémont: "Par une cruelle ironie du sort et le jeu naturel des passions déchaînées, l'arrivée de l'expédition de paix instaura dans la colonie de la Rivière-Rouge un régime de terreur signalé par des meurtres, des incendies, des menaces et des dénonciations de toutes sortes. On parla même à diverses reprises de tuer le "gros Taché", de brûler sa maison et sa cathédrale.

"Dans le village naissant de Winnipeg, les volontaires ontariens étaient les maîtres de la rue. Le 13 septembre, trois semaines après l'arrivée des troupes, une bande d'entre eux se mit à la poursuite d'Elzéar Goulet, dénoncé comme l'un des meurtriers de Scott. Le malheureux, voyant sa vie en danger, se dirigea vers la rivière et s'y précipita, dans l'espoir d'atteindre à la nage la rive de Saint-Boniface. Criblé de projectiles divers par la soldatesque furieuse, il fut frappé mortellement d'une pierre à la tête et se noya.

"L'évêque se rendit à la demeure de la victime pour offrir ses consolations à la mère, à la veuve et aux orphelins. Au milieu des sanglots, il recueillit ces paroles sublimes qu'il a consignées dans la dernière page de sa brochure sur l'Amnistie: Monseigneur, nous pardonnons! En priant pour celui que nous pleurons, nous prierons aussi pour ceux qui l'ont tué! Que Dieu leur pardonne! Qu'il ait pitié de la victime et des assassins! Nous offrons ce sacrifice pour que la paix se rétablisse dans notre malheureux pays et pour que notre parent soit le dernier immolé à la haine et à la vengeance.

"Admirables sentiments chrétiens, que l'auteur de l'Amnistie avait raison de proposer en exemple à ceux de l'autre camp, où l'on continuait de crier vengeance pour la mort de Scott. Mais il n'en blâmait pas moins le gouvernement d'avoir reculé, par crainte du sentiment populaire, devant la punition des coupables. Il l'écrira plus tard au ministre Cartier: 'Vous payez X, Y et autres qui ont été les seuls véritables auteurs de nos troubles, qui ont tué trois citoyens de la Rivière-Rouge, Parisien, Goulet et Tanner, et vous traitez de meurtriers ceux qui, pour se protéger, ont eu le malheur de faire une victime, l'infortuné Scott. Vous savez de connaissance certaine que deux soldats ont contribué à faire noyer le pauvre Goulet. Ces hommes sont dans les rangs, ils sont connus, et rien, absolument rien pour ce crime commis après le transfert! La liste serait longue, si je voulais énumérer tout ce qui a été fait de répréhensible et d'impuni'."

Nos historiens français s'accordent à dire que cela n'est pas beau. Un historien anglo-canadien, G. F. Stanley, dans "Louis Riel": Patriote ou rebelle?, publication de la Société historique du Canada, 1954, trouve cela inévitable. Il explique les événements par le progrès. Vive le progrès! Après avoir concédé qu'"Il est difficile d'éluder la conclusion établissant que l'exécution de Riel, au moins jusqu'à un certain point, a été le résultat de l'opportunisme politique"; M. Stanley écrit en conclusion: "Louis Riel n'a pas été un grand homme; il n'en a même pas approché. Toutefois, après sa mort, il est devenu l'une des figures les plus marquantes de notre histoire. Grâce à un accident d'ordre historique plutôt que par dessein, il constitue le symbole des dissensions qui remontent aux jours de la lutte franco-britannique pour la maîtrise de la partie septentrionale de l'Amérique du Nord. C'est cet accident d'ordre historique qui a voilé le caractère fondamental des deux soulèvements qui portent le nom de Riel; en effet, les 'rébellions' n'étaient pas ce que les politiciens proposaient, et ce que le peuple croyait: la continuation des hostilités traditionnelles au Canada sur les bords des rivières Rouge et Saskatchewan. Elles étaient plutôt les résultats typiques et même inévitables de la progression de la frontière, les dernières tentatives organisées, de la part des peuples primitifs du Canada, pour résister à ce qu'on peut appeler, faute d'un meilleur mot, le progrès, et pour conserver leur culture et leur identité contre les empiètements de la civilisation". La civilisation! ! ! ...

Le chanoine Groulx, lui, croit que — je cite — "Riel n'est pas seulement un héros manitobain, c'est un héros national". Et plus loin: "Grâce à Riel, le dualisme canadien ne s'arrêterait pas, comme à une frontière interdite, aux rives du lac Supérieur. On le verrait s'étendre à ces vastes territoires, propriété des deux races canadiennes, acquise par l'argent de tous. Et, par là, le jeune héros manitobain eût pu se flatter d'avoir affermi la pensée politique de 1867".

On voit pourquoi il faut "deux" histoires du Canada.

Je transcrirai la prochaine fois quelques textes historiques, en rapport avec les actes et les scènes, tirés des brochures et des volumes signalés plus haut. Peut-être que les citations donneront à nos lecteurs le goût de lire davantage.

(à suivre)

Une Université à Brandon

La marche du temps est faite d'une persévérance inflexible comme elle. Cette qualité, le Dr John E. Robbins, président du Collège de Brandon, vient d'en faire preuve, et on peut considérer aujourd'hui, qu'après deux ans d'efforts personnels incessants, teintés de délicate diplomatie, il a atteint le but que lui avait assigné l'assemblée générale des directeurs.

Récemment, en effet, la presse quotidienne, à la suite d'une interview du Dr Robbins, annonçait que le "Council of Higher Learning" avait recommandé au gouvernement provincial l'ascension du collège au statut d'université. La date du prononcé de cette indépendance devrait être fixée par décret dans le courant de l'automne.

Il est vrai que le gouvernement, après avoir pris connaissance de la recommandation qui lui a été soumise, a accordé, à l'Université de Manitoba et à ses collèges affiliés, une période de deux mois pour communiquer leurs vues à l'égard de la requête présentée par le Collège de Brandon. En réalité, cette phase, de caractère administratif, se trouve dépassée puisque le Sénat de l'université a déjà, au début du mois de septembre, fait connaître son sentiment et approuvé solennellement le projet cher au Dr Robbins. Dès lors, il suffit, selon le "Universities Enabling Act", qui date du printemps dernier, que le gouvernement ratifie par décret — "order-in-council" — le statut d'université sollicité.

On peut rappeler ici que le Conseil fut créé il y a un an afin d'étudier les besoins de la province en matière d'éducation au-delà du lycée, et de soumettre au gouvernement les recommandations résultant de ses travaux. La voie se trouvait donc ouverte au Dr Robbins, et il s'y engagea résolument, allant exposer verbablement, devant les membres du bureau chargés de l'examen de son mémoire, les arguments militant en faveur de l'indépendance de l'institution dont il défend les hautes destinées. Il va sans dire que le Dr Robbins était soutenu dans sa mission, non seulement par l'idéal qui l'anime, la volonté qu'il met dans son activité, et le désir de progrès qu'il poursuit, mais aussi par l'unanimité des membres de la faculté et des associations estudiantines du collège.

Résultat remarquable, si l'on pense que c'est en deux ans seulement que le succès est venu couronner le plaidoyer du Dr Robbins. Certes, il faut rendre hommage aussi à ceux qui, dans les sphères universitaire et gouvernementale, ont montré un tel esprit de compréhension en favorisant l'ascension du collège dans le but, en fin de compte, d'étendre le progrès culturel au Manitoba. De la sorte, les personnalités, le Dr Robbins en tête, qui ont consacré à cette entreprise leur pensée et leur coeur, l'auront fait pour le plus grand bien de la communauté.

Cette année, en augmentation de 10 pour cent, le chiffre de toute la population estudiantine a été porté à un millier, à 1,300 si l'on compte les élèves du Conservatoire de musique. Parmi cette jeunesse enthousiaste, une mention spéciale doit être faite pour les étudiants étrangers: 8 sont revenus du Cameroun, du Kenya, de Nigérie, de Tanzanie, de Taïwan, des Indes occidentales et d'Europe, et 16 nouveaux se sont fait inscrire cette année, arrivant de Ghana, de Nigérie, de Tanzanie, de Taïwan, de Hong-Kong, d'Israël, de l'Ile Maurice, des Iles Philippines et des Indes.

A leur arrivée à l'aéroport de Winnipeg, ces étudiants furent accueillis par Mme Robbins et le Dr Robbins qui leur souhaitèrent la bienvenue. Soucieux du bien-être de tous, et connaissant, de certains, les modestes moyens, Mme Robbins et le président continuent à leur témoigner leur sollicitude, les réunissent chez eux et se montrent toujours prêts à les aider de manière ou d'autre. Ce sont là des attentions vis-à-vis de son prochain qui méritent d'être soulignées, et auxquelles ces jeunes gens, loin de leur patrie, sont, on n'en peut douter, sensibles.

Il serait trop long de retracer ici toute l'histoire du Collège de Brandon dont la fondation remonte à 1899. On peut se borner à observer que, au cours des années, le passage de cinq présidents marqua l'évolution constante de l'institution grâce à l'aide financière généreuse de M. et Mme William Davies, et du Dr A. E. McKenzie.

En 1960, M. et Mme Robbins se trouvaient à Ottawa depuis de très longues années, et y étaient bien connus de la société, et c'est dans cette ville que le Dr Robbins allait être sollicité pour occuper le siège présidentiel du Collège de Brandon. Le collège va alors prendre un essor considérable: en 1961, le nouveau bâtiment de la faculté de lettres et de la bibliothèque, et la salle de conférences J. R. C. Evans étaient officiellement inaugurés. En 1962, le collège était doté, sur un autre emplacement que le campus, d'une usine qui devait assurer le chauffage de tous les bâtiments auxquels venaient d'être ajoutés une salle de restaurant pour 700 étudiants ou convives, et la résidence des hommes pour 160 occupants. Il s'agissait là de la réalisation du programme de développement mis sur pied en 1959 avec l'assistance financière du gouvernement provincial. Puis, successivement, on vit ériger, en 1963, la nouvelle résidence des jeunes filles, et l'édifice de l'Ecole de musique.

En 1965, ce fut le tour du vaste gymnase, et cette année même s'achève le bâtiment de l'Ecole normale, faculté d'éducation, qui comportera une bibliothèque, un laboratoire de langues de 36 places, une salle de conférence et de projection de 90 places. Enfin, pour couronner cet ensemble impressionnant, on construira l'an prochain, face à l'Ecole de musique, un vaste auditorium de 800 places, qui fait partie du plan de commémoration du centenaire dans l'Ouest du Manitoba: au coût de $1,000,000 entièrement couverts, directement ou indirectement, avec les fonds versés par le public, soit sous forme de souscriptions volontaires, soit sous forme de taxes diverses payées à la commune, à la province et à l'état, et ristournées par les administrations en vue de la réalisation du projet.

Le 1er juillet 1967, le Dr Robbins espère recevoir pour le collège la consécration officielle d'université, — un présent digne d'une année de centenaire. D'autres tâches l'attendront alors: développement administratif exigé par le nouveau statut; construction de nouveaux bâtiments de la faculté des sciences; épanouissement du département français.

Il est réjouissant, pour nos lecteurs, que cet article s'achève sur cette note encourageante qui intéresse tous ceux qui défendent la cause du français dans la province du Manitoba. Depuis dix-huit ans Mlle MacNeill, pierre à pierre, a fait, au Collège de Brandon, ce que le département de français est aujourd'hui. Epaulée par le Dr Robbins dès que celui-ci occupa le siège présidentiel, Mlle MacNeill fut aussi soutenue moralement dans ses convictions par Mme Robbins qui est d'origine canadienne-française, et qui, durant sa longue résidence à Ottawa, a toujours conservé sa langue maternelle bien vivante.

Mlle MacNeill, tout en se conformant aux programmes de l'Université de Manitoba, s'est appliquée à assurer l'enseignement du français par les meilleures méthodes, mais encore à faire naître chez l'étudiant un intérêt et un goût particuliers pour la langue.

C'est Mlle MacNeill aussi qui, il y a quatre ans, a introduit, la première au Manitoba, la fameuse méthode de St-Cloud, dont les bases ont été établies après de nombreuses années d'études et de recherches minutieuses par une équipe de pédagogues, de psychologues, de linguistes et de techniciens, et qui a été adoptée dans le monde entier pour l'enseignement du français, et d'une dizaine d'autres langues.

Depuis cette époque — 1963 —, le français oral, selon cette méthode éminemment vivante, est enseigné au Collège de Brandon aux cours du soir, et à l'école d'été, et jusqu'à présent, les participants, commençants et instituteurs, n'ont eu qu'à se féliciter de leurs résultats.

Mlle MacNeill a également créé depuis cinq ou six ans un club ouvert à toutes les personnes qui veulent se réunir dans une atmosphère bien française; il lui faut parfois, l'hiver, secouer les frileux, mais les membres sont en général fidèles aux rendez-vous et se réjouissent d'échanger quelques idées, de s'interroger, d'écouter une lecture, d'assister à une projection de films.

Avec son nouveau statut, l'Université de Brandon pourra sans doute faire plus encore pour le français, car dans le domaine de la recherche, l'introduction de la seconde langue au niveau élémentaire demeure le problème essentiel, et la diction, au degré supérieur, est un autre objectif qui, en vue de la beauté et de la perfection du langage, ne peut que solliciter de nouvelles initiatives.

Henry FRANCQ,
Brandon, Man.

REPÚBLICA PORTUGUESA — CORREIOS — 1 ESC. — COR UNUM ET ANIMA UNA — 1º CENTENÁRIO DA CONGREGAÇÃO DO ESPÍRITO SANTO — 1866 ANGOLA 1966

Le Portugal vient d'émettre un timbre commémoratif, qui porte les armoiries de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, à l'occasion du centenaire de la présence de cette Congrégation missionnaire en Angola, colonie de la république du Portugal. L'Angola compte aujourd'hui un million et demi de catholiques sur une population totale de quelque cinq millions. Parmi les membres du clergé il y a 100 prêtres d'origine africaine, et les futurs prêtres sont formés dans deux grands séminaires. Les fêtes de ce Centenaire se termineront à Nova Lisboa le 19 novembre prochain par une messe pontificale que célébrera Mgr l'archevêque Marcel Lefebvre, supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

Supériorité des écoles catholiques, selon un rapport officiel, aux E.-U.

Les élèves qui fréquentent les écoles catholiques obtiennent de meilleurs résultats et sont supérieurs, dans l'ensemble, à ceux qui fréquentent les écoles publiques.

Voilà ce que l'on peut déduire d'une enquête qui a duré trois ans aux Etats-Unis et qui était sous l'égide de l'Université Notre-Dame de St. Louis, Missouri. Cette vaste enquête était dirigée par les spécialistes les plus réputés dans le domaine de l'éducation. Elle avait été rendue possible par une subvention de la Fondation Carnegie.

Un volumineux rapport de trois cents pages vient d'être rendu public par le R. P. T. M. Hesburgh, qui est membre de la Communauté des Clercs de Ste-Croix, lesquels dirigent au Canada plusieurs institutions réputées.

Le rapport étudie une foule de choses et il démontre péremptoirement que les parents les plus fidèles à leurs devoirs religieux engendrent des enfants qui travaillent plus fort et qui ont un plus grand souci des valeurs morales.

"Les écoles catholiques sont dans l'ensemble bien supérieures à ce que certains articles alarmistes publiés récemment auraient pu laisser croire", affirme le rapport.

La religion semble mieux comprise, d'après les études qui ont été faites d'une façon scientifique auprès de milliers d'étudiants dans tous les coins des Etats-Unis. La nouvelle catéchèse est acceptée d'une façon générale. On associe le succès de l'instruction catholique à la qualité de l'atmosphère religieuse au foyer. "Les parents, affirme le rapport, se rendent compte qu'il est impossible de s'en reporter exclusivement à l'école pour l'instruction religieuse".

Comme il fallait peut-être s'y attendre, ce sont les jeunes filles qui manifestent une meilleure compréhension de la religion.

Le rapport établit que les enfants qui viennent de familles pratiquantes sont en général beaucoup moins sensibles aux préjugés raciaux et qu'ils sont plus aptes à comprendre leurs responsabilités sociales.

Ont été interrogés sur les priorités de l'école catholique, 24,502 pères et mères de familles. Voici les points le plus souvent mentionnés: 1) enseigner aux enfants à être honnêtes, francs et respectueux de la morale; 2) enseigner aux enfants à connaître Dieu, le Christ et l'Eglise; 3) enseigner aux enfants à penser par eux-mêmes; 4) enseigner aux enfants le respect des personnes et de la propriété.

Le rapport est très élogieux sur le rôle des communautés religieuses et spécialement des bonnes soeurs qui accomplissent, de l'avis des catholiques comme des non-catholiques, un travail extraordinaire.

Le rapport qui compte plus de 300 pages mériterait d'être étudié chez nous au Canada, où beaucoup de conditions sont semblables. La lecture contribuerait à donner aux catholiques canadiens encore un plus grand zèle pour la préservation de tout l'enseignement confessionnel.

Archevêque canadien nommé Nonce apostolique à Haïti

Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, a été nommé Nonce apostolique à Haïti par Sa Sainteté le Pape Paul VI. C'est la première fois qu'un Prélat canadien est nommé à un tel poste au service du Vatican. En plus de ses responsabilités diplomatiques, Mgr Lemieux sera chargé des relations entre le Saint-Siège et les cinq diocèses qui constituent l'Eglise catholique d'Haïti. Deux autres diocèses, Jamaïque et Honduras Britannique, seront aussi sous sa juridiction.

Mgr Lemieux, âgé de 64 ans, était nommé premier évêque du diocèse de Sendai, Japon, en 1935. En mars 1941, il donna sa résignation en même temps que 13 autres évêques et administrateurs diocésains, afin de remettre entre les mains d'évêques japonais la responsabilité de l'Eglise du Japon. A son retour au Canada, il fut d'abord nommé administrateur apostolique et plus tard évêque du diocèse de Gravelbourg. Il devint archevêque d'Ottawa en 1953.

Mgr Lemieux fut le premier président de la Commission épiscopale canadienne pour l'Amérique latine (CECAL), formée à la suite d'un rescrit de la Sacrée Congrégation Consistoriale en 1960; il résigna à ce poste en 1965, mais demeura membre actif de la CECAL. L'enthousiasme qu'il suscita parmi les évêques, prêtres, religieux et laïcs envers l'Eglise d'Amérique latine est incommensurable. En 1960, la CECAL organisa un pèlerinage canadien aux Sanctuaires nationaux de l'Immaculée-Conception à Washington et de Notre-Dame de Guadaloupe à Mexico. Le Grand Séminaire de Nuestra Senora de Suyapa a été construit à Tegucigalpa, Honduras, par l'épiscopat canadien; un bon nombre de séminaristes latino-américains ont bénéficié de bourses d'étude dans les Grands Séminaires canadiens; des bourses d'étude ont été octroyées à des étudiants latino-américains à l'Institut International Coady, ainsi qu'à des prêtres, religieux et laïcs canadiens aux Centres de Formation Interculturelle de Cuernavaca (CIF) et de Petropolis (CENFI).

En 1960, le diocèse d'Ottawa, comprenant alors le diocèse de Hull, et le diocèse de Mont-Laurier ont combiné leurs efforts pour envoyer une équipe de prêtres au Brésil. Treize prêtres de ces trois diocèses sont maintenant à l'oeuvre dans ce pays (3 autres sont aux études et les rejoindront bientôt), ainsi que 21 Soeurs Grises de la Croix et 4 Soeurs de l'Institut Jeanne d'Arc d'Ottawa.

Sous l'habile direction de Mgr Lemieux, on nota une augmentation continuelle des fondations et du personnel canadiens dans l'ensemble de l'Amérique latine.

Total du personnel en A.L.: 1,121 (juillet 1961), 1,436 (décembre 1963), 1,777 (février 1966).

Communautés de prêtres: 16 (avant 1959), 32 (septembre 1966), Equipes diocésaines: 3 (1959), 30 (1966); Communautés de frères: 2 (1959), 8 (1966); Communautés de soeurs: 19 (1959), 61 (1966); Instituts séculiers: 1 (1959); 14 (1966).

Toutes les provinces ont besoin de capitaux

Nous avons été habitués au cours des dernières années à voir dans l'évolution qui se produit dans notre province le phénomène le plus dynamique de la transformation économique qui s'étend à tout le pays. On nous a répété, en effet, que nous étions sur la voie d'un grand progrès dans la conquête d'une certaine liberté économique et que nous occupions pour ainsi dire le premier rang parmi les provinces canadiennes par la vigueur de notre industrialisation.

Il est sans doute permis et même utile de dorer quelque peu le bilan de nos réalisations et même d'amplifier nos possibilités de développement aux fins de maintenir l'enthousiasme et de favoriser une prise de conscience collective du rôle que nous devrions jouer dans l'économie canadienne. Toutefois, il importe aussi d'ouvrir les yeux sur l'évolution rapide qui se produit dans d'autres provinces parce que celle-ci modifiera probablement d'une façon fort sensible les principales structures de l'économie canadienne au cours des prochaines années.

* * *

Dans l'Est du pays, on considère toujours l'Ouest canadien comme le grenier agricole du pays, notamment les trois provinces qui tirent de la culture du blé leur principal revenu. Même si les ventes massives de céréales à la Russie et à la Chine ont attiré l'attention de tout le pays sur un actif aussi énorme et aussi utile à l'équilibre de notre balance commerciale, il reste néanmoins que, d'ici quelques années, ces mêmes provinces auront terminé une phase d'industrialisation qui dépassera vraisemblablement celle que nous connaissons au Québec tout en conservant un potentiel agricole qui connaîtra aussi un grand développement.

L'industrialisation a pénétré dans les provinces des Prairies par la mise en exploitation des réserves de pétrole et de gaz naturel. L'Alberta s'est pour ainsi dire couverte de vastes réseaux de conduits qui, même à travers les champs de blé, tirent la richesse du sous-sol. Des développements identiques se poursuivent maintenant en Saskatchewan et au Manitoba et changent rapidement l'économie de ces provinces. Il est nécessaire de préciser ici qu'une nouvelle richesse naturelle, celle de la potasse, un engrais essentiel au développement de l'agriculture mondiale, a déjà suscité des investissements considérables en Saskatchewan. Bien plus, on estime maintenant que cette province, qui vivait presque essentiellement de l'agriculture, tirera vers 1980 plus de 80 pour cent de ses revenus de la production industrielle.

* * *

Nous signalons rapidement cette évolution qui se produit dans l'Ouest du pays dans un but bien précis, parce que celle-ci exercera inévitablement une forte influence sur les investissements étrangers qui seront faits au pays au cours des prochaines années. Il arrive que pour continuer son développement industriel, notre province a toujours un besoin énorme de capital extérieur, comme l'a signalé encore récemment le premier ministre de la province, M. Daniel Johnson. Il est essentiel que nous comprenions, dès aujourd'hui, que nous ne serons pas les seuls à faire appel aux investisseurs étrangers, mais que nous serons en concurrence directe avec l'Ouest canadien sans mentionner l'Ontario qui fait preuve d'un agressivité de plus en plus grande sur le marché des capitaux disponibles. Cette concurrence est déjà devenue si réelle et si forte qu'elle touche même le marché intérieur des capitaux comme le constate cette semaine une grande firme de courtage qui se voit dans l'obligation de rappeler à sa clientèle québécoise que la dernière émission de la province constitue un placement hautement intéressant pour les investisseurs canadiens.

Laurent LAUZIER.
(La Presse)

Visiteurs anglophones bien reçus à Montréal

MONTREAL — Le vendredi 23 septembre, la Chambre de commerce du district de Montréal et le Montreal Board of Trade recevaient conjointement à dîner une délégation des Chambres de commerce de Toronto, Hamilton et Calgary.

La réception avait lieu dans l'édifice du Board of Trade et une cinquantaine de représentants de la Chambre, du Board et de l'Expo agissaient comme hôtes en cette occasion.

Les gens de Calgary, ayant manifesté le désir de profiter du lendemain, samedi 24 septembre, pour rencontrer et connaître plus intimement des Canadiens français, plusieurs confrères de la Chambre se sont spontanément offerts pour passer quelques heures avec eux ce jour-là.

Aussi, le lendemain, pouvait-on voir plusieurs de ces visiteurs faire une tournée de nos universités ou prendre le déjeuner dans un chic restaurant, en compagnie de leurs cicerones canadiens-français. Pour d'autres, ce fut l'occasion d'échanger leurs impressions avec certains membres de la Chambre, soit dans l'atmosphère du foyer familial de ces derniers, soit sur un terrain de golf, soit au cours d'une ballade dans les rues de Montréal.

Somme toute, la rencontre s'est avérée un succès et nous sommes convaincus que les visiteurs ont été fort heureux d'avoir pu séjourner quelques heures parmi nous. Pour les gens de Calgary, nous rapportait l'un d'entre eux, c'était le couronnement d'une magnifique semaine passée en milieu canadien-français, puisque leur visite à Montréal avait été précédée d'une tournée qui les avait conduits à Sept-Iles, Bagotville, Chicoutimi, Arvida, Québec et Trois-Rivières.

Le secrétariat de la Chambre tient à remercier les membres qui, par leur présence et leur participation, ont répondu à l'appel et contribué, une fois de plus, à l'image de Montréal, de l'Expo, du milieu canadien-français et de la Chambre elle-même. Le geste de civisme posé par ces membres mérite d'être signalé. Il s'agit de gens sur qui on peut toujours compter ...

Espérons que leur geste sera imité par de nombreuses autres personnes au cours de l'Expo. D'ores et déjà, on peut prévoir que de telles occasions se répéteront souvent en l'an 1967 et alors nous devrons compter beaucoup sur l'assistance bénévole de nos membres pour faire de Montréal le centre d'accueil mondial par excellence.

(Commerce Montréal)

Comment faire coexister 500 millions d'hommes et 200 millions de vaches sacrées?

NOUVELLE-DELHI — Comment faire coexister 500 millions d'hommes et 200 millions de vaches sacrées?

C'est un des problèmes qui se posent à Mme Indira Gandhi, seule femme premier ministre du monde.

La session du parlement indien qui s'est terminée il y a trois semaines fut en effet marquée par une recrudescence de l'agitation des fanatiques hindous contre l'abattage des bovins. Lorsque le parlement se réunit le 25 juillet, il trouva devant sa porte une vingtaine de sarhus — religieux errants, hirsutes et à demi-nus — qui faisaient la grève de la faim pour obtenir le vote d'une loi interdisant complètement l'abattage des vaches.

Ces sadhus furent arrêtés, mais se trouvèrent vite remplacés par d'autres qui furent arrêtés à leur tour. La fermeté du gouvernement ne parvint pas à enrayer le mouvement.

Avant que le parlement ne se sépare, il fut gratifié de la plus spectaculaire démonstration jamais organisée dans la capitale indienne pour la protection de la vache sacrée.

Plusieurs dizaines de milliers d'hindous rassemblés dans les ruelles de la vieille Delhi ont formé une lente et bruyante procession derrière une maigre vache blanche couverte de colliers de fleurs et de riches étoffes. La procession formait un curieux mélange de cadhus complètement nus que les policiers se détournaient pour ne pas voir et d'étudiants en costume européen portant des banderoles contre le gouvernement.

Le gros de la troupe était formé par des hommes, des femmes et des enfants de toutes conditions animés de la même affection sincère pour la "mère nourricière" que la vache est pour les hindous orthodoxes.

Tremplin politique

Sur l'esplanade du parlement, la manifestation prit un tour plus résolument politique. Plusieurs députés du parti nationaliste hindou "Jan Sangh" agitant leur drapeau de couleur safran — qui est aussi celle de la religion — ont réclamé la démission du gouvernement de Mme Indira Gandhi et ont menacé l'Inde de révolution si la protection de la vache sacrée n'était légalement assurée par l'Etat.

A l'approche des élections générales de février prochain, le problème de la vache sacrée est un sujet de campagne idéal pour l'opposition d'extrême droite, idéal parce que le gouvernement du Parti du Congrès est paralysé sur ce point.

La dévotion envers la vache fait trop intimement partie des structures mentales de la majorité du peuple indien pour qu'aucun parlementaire du Congrès ose prendre publiquement position en faveur de l'abattage et de la consommation de la viande de boeuf.

En revanche le gouvernement de la Nouvelle-Delhi ne peut pas prendre la décision religieuse et rétrograde que représenterait l'interdiction complète de l'abattage des bovins sans trahir le principe de la laïcité dont il se réclame et sans compromettre le progrès économique auquel il aspire.

L'argument de la laïcité est très fort. L'Inde compte près de 50 millions de musulmans et 12 millions de chrétiens qui n'ont rien contre un bon steak. Les en priver au nom de l'orthodoxie hindoue, c'est donner raison au Pakistan qui prétend que les minorités religieuses sont brimées en Inde. Le Parti du Congrès, très influencé par le travaillisme anglais, est d'ailleurs sincèrement laïc, même lorsque la majorité de ses membres sont dévots.

Argument économique

L'argument économique est encore plus important. Il y a aujourd'hui environ 200 millions de bovins en Inde, sans compter 55 millions de buffles. L'accroissement du cheptel bovin est au moins aussi rapide que celui des humains. Et pourtant la vache indienne est anti-économique. Les meilleures races laitières peuvent donner 2,000 litres de lait par an, mais la moyenne nationale ne dépasse pas 200 litres dont la valeur marchande est inférieure à celle du fourrage consommé.

Depuis longtemps les économistes recommandent l'amélioration du cheptel par sélection, ce qui est difficile à réaliser lorsqu'un pour cent seulement du cheptel trouve le chemin de l'abattoir officiel ou clandestin.

Quand les vaches ou les boeufs indiens sont trop vieux ou trop faibles pour donner du lait ou tirer la charrue, ils finissent tranquillement leur vie dans des refuges religieux, ou dans les rues des villes et des villages où ils se nourrissent de détritus. Leurs défenseurs font valoir que, même dans ce cas, ils sont utiles puisque leurs excréments secs sont le seul combustible dont disposent les pauvres gens.

Dix des seize Etats indiens ont déjà adopté la législation interdisant l'abattage des vaches. Les fanatiques du Jan Sangh et d'autres organisations hindoues militantes réclament aujourd'hui que le gouvernement central impose lui-même l'interdiction complète à tous les Etats.

Tout au long de la session orageuse du parlement qui vient de s'achever, le gouvernement de Mme Indira Gandhi s'est réfugié derrière la constitution pour renvoyer la balle aux gouvernements des Etats responsables en matière agricole.

L'article 48 de la constitution peut paraître contradictoire. Il stipule que "l'Etat prendra des mesures pour préserver et améliorer le bétail, et interdire l'abattage des vaches, des veaux et autres animaux de trait ou de laiterie".

6,086 incendies ravagent en 8 mois 670,000 acres de forêt au Canada

OTTAWA — Le ministère des Forêts signale que 1,275 incendies ont ravagé quelque 300,000 acres de forêt au Canada, durant le mois d'août. La plupart des dégâts se sont produits dans le Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest où l'on signale que 55 incendies ont dévasté 293,000 acres de forêt.

Les chiffres de cette année accusent une baisse des incendies dans toutes les provinces du Canada pour le mois d'août par comparaison à ceux de l'an dernier pour le même mois, alors que 1,025 incendies avaient dévasté 235,000 acres de forêt au Canada. De ce nombre d'incendies 59 avaient ravagé 19,000 acres au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Pour la période se terminant à la fin d'août, on estime que 6,086 incendies ont détruit 670,000 acres de forêt dans tout le Canada, alors que 331 incendies ont détruit 470,000 acres de forêt au Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Les chiffres de l'an dernier pour la même période font voir que 6,426 incendies ont dévasté 484,000 acres de forêt au Canada, chiffres qui comprennent les 171 incendies qui ont ravagé 28,000 acres de forêt au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le ministère des Forêts signale que 1,849 incendies ont détruit 126,000 acres de forêt au Canada durant le mois de juillet 1966.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Bernard Turgeon ouvre la saison des JMC à St-Boniface

Le lundi 17 octobre, à 8 h., à l'Institut Collégial St-Joseph, le Centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada présentera son premier concert de la saison. Ce sera un récital du baryton bien connu, Bernard Turgeon.

Les Jeunesses Musicales ont pris pour règle de présenter au cours des quatre concerts réguliers de la saison deux artistes ou groupes canadiens et deux venant de l'étranger. Il va sans dire que les artistes canadiens ont également fait leur marque dans d'autres pays.

Bernard Turgeon, entre autres, après de brillantes études au Canada, a passé deux ans à l'Opéra de Vienne et est devenu premier baryton de l'Opéra Sadler's Wells de Londres après avoir remporté des succès flatteurs au célèbre Festival de Glyndebourne, en Angleterre. Cela ne l'a pas empêché de chanter également avec la Canadian Opera Company et de se produire souvent à la radio et à la télévision de son pays natal.

On a déjà remarqué qu'un bon nombre des artistes canadiens qui nous étaient envoyés étaient originaires de l'Ouest. Ces dernières années, nous avons entendu entre autres Andrew Dawes et Betty-Jean Hagen, violonistes, et Marek Jablonski et Dale Bartlett, pianistes. Fait assez curieux, ils venaient tous de l'Alberta, comme Bernard Turgeon d'ailleurs. Celui-ci a tout de même des attaches avec la province du Manitoba, puisqu'il y a fréquenté le Collège de St-Boniface.

Au plaisir artistique de l'entendre s'ajoutera, pour ceux qui l'ont connu alors, celui de rencontrer un ancien camarade qui a déjà derrière lui une carrière qui lui fait honneur. Au récital du 27 octobre de Bernard Turgeon, George Brough — dont on se souvient comme l'accompagnateur de Betty-Jean Hagen — sera au piano.

On demande instamment aux personnes qui ne se seraient pas procuré d'avance des cartes d'abonnement d'arriver **avant** l'heure prévue pour le concert qui doit commencer à huit heures. Ceci pour accommoder les personnes, les jeunes surtout qui ont un long trajet à faire pour rentrer à la fin de la soirée. Un peu de bonne volonté évitera les retards et la confusion. On n'en jouira que davantage du régal artistique qui nous est promis à ce récital de Bernard Turegon, à l'Institut Collégial St-Joseph, le lundi 17 octobre, à huit heures précises.

Laval publie un ouvrage sur l'éducation

QUEBEC — "L'éducation dans un Québec en évolution", volume rédigé en collaboration est sorti des Presses de l'Université Laval le 5 octobre dernier.

Le lancement de cette oeuvre coïncida avec le grand colloque annuel de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, qui se poursuivit les 6, 7 et 8 octobre.

"L'éducation dans un Québec en évolution" sera le premier volume d'une nouvelle collection des Presses de Laval, soit "les dossiers de pédagogie de Laval".

Huit professeurs de cette institution et deux de l'extérieur ont participé à la rédaction de l'oeuvre.

Un ouvrage de ce genre sera publié tous les ans.

C'est le ministre des affaires culturelles du Québec et ancien professeur à la faculté des sciences de l'éducation de Laval, M. Jean-Noël Tremblay, qui présida au lancement du volume.

M. Louis Speliers, citoyen de St-Boniface (490, avenue Provencher), quittait la ville-cathédrale le 1er septembre dernier afin d'occuper son nouveau poste de professeur de musique et de chef musical aux écoles secondaire et élémentaire de Souris, Man. Comme le prouve la photo ci-dessus, M. Speliers ne perdit pas de temps à mettre au point un programme pour la collation des diplômes aux finissants de juin 1966, et les nombreux parents présents l'ont alors chaleureusement applaudi, ainsi que ses "artistes". On apprend qu'en plus de ce concert très réussi, il a déjà en vue d'autres concerts, par exemple le 23 octobre pour les vieux retraités de Souris, le 30 octobre à Deloraine, le 13 novembre à Wawanesa et, le 4 décembre, il donnera son premier grand concert à Souris même. Bonne chance, M. Speliers, de la part de vos anciens concitoyens de St-Boniface.

Ville de Saint-Boniface

Présentation des candidats à l'élection de 1966

CANDIDATS	1er PARRAIN	2e PARRAIN
A la mairie:		
Joseph-Philippe Guay (accl.)	R. Swanson	C. DeBuck
A l'échevinage:		
Quartier I —		
Curtis J. Gee	J. Royal	J.-G. Ouellet
Clifford Stanley Warman	Geo. V. Hague	Jack Sinnock
Quartier II —		
Donald Alfred Hart (accl.)	G. A. Farrell	J. O. Sullivan
Quartier III —		
Joseph-Edouard St-Hilaire (accl.)	A. Gay	Joseph Chaput
Quartier IV		
Thomas Anthony Lonergan	Auguste Pichette	Dr Clément Lavoie
Yvonne Tétrault	C. Therrien	Suzanne Prince
Quartier V —		
Gilles-Roger Guyot	Noël Jeanson	R. Gilbert
Alexander H. Mackenzie	Wm. James Rumsey	Dr R. G. Mitchell
Lloyd I. Newson	Roger-G. Millier	T. F. Fisher
Georges-Réginald Provost	Ralph H. Gibson	E. Minvielle
Division scolaire St-Boniface no 4:		
George W. Andrich	A. J. Church	Thomas Anderson
Maurice Ayotte	Herman Labossière	John Johns
Charles-E. Huot	Roland Couture	J. A. Schimnowski
Rudy Matthies	R. S. Crawford	Barbara Tagg
M. A. (Art.) McOuat	Gordon Cross	E. J. A. Kotowich
Mel J. Schell	Alden Slawson	T. Alcock
John (Jack) Sherstone	George E. Keenan	Glen W. Thompson
Division scolaire Norwood no 8:		
Hugh Jefferson Curtis	John A. Christie	James E. Anderson
Léo Hervo	John Bernard Demetrioff	Mabel E. Haddick
J. William Nairn	S. J. Eager	L. J. Saunders
Wilson W. Reid	R. B. Nixon	Oscar F. Kay
John Samuel Sinnock	A. Swan	R. Turner

Le Club St-Vincent remet $2,500 en bourses aux finissants de la paroisse du Précieux-Sang

La première collation des diplômes à l'Institut Collégial du Précieux-Sang fut l'occasion de la remise de bourses et de médailles dont les récipiendaires étaient: Angèle Goulet, médaille d'honneur pour l'année 1965, prix du Gouvernement français, trophée Kinsmen pour l'élève la plus méritante de l'école en 1965, au cours des deux dernières années: bourses Steel Company of Canada, Manitoba University Entrance, University Board of Governors, Marcus Hyman Memorial, Elizabeth Paten Memorial, Radio and Press Scholarship et Norwood Scholarship; Yvette Boisjoli, médaille d'honneur 1966, trophée d'excellence Kinsmen et bourse de $300 du Club St-Vincent; Yvonne Asselin, bourse de $300 du Club St-Vincent; Cécile Chénier, bourses University Entrance et de $500 du Club St-Vincent; Thérèse Gagnon, bourses des Guides et de $300 du Club St-Vincent; Renald Johnson, bourse de $500 du Club St-Vincent; Josette Rodrigue, premier prix pour dévouement aux oeuvres scolaires; Nicolas Sourisseau, prix spéciale pour ses importantes contributions aux comités de sports et de l'annuaire.

C'est à l'occasion d'une chaleureuse réception au Club St-Vincent, 267, rue Traverse, que M. Maurice Vachon, président, remettait les bourses octroyées par le club. Deux "anciens" furent aussi honorés: Roger Lafrenière (bourse de $300) et Yvonne Hervo (bourse de $300). M. Origène Fillion, président du Comité des bourses, expliqua que le Club St-Vincent fut originalement fondé pour venir en aide aux écoliers du Précieux-Sang et que l'octroi de bourses, qu'on se propose bien de renouveler l'année prochaine, rentre bien dans cette ligne de conduite. Les récipiendaires ont tous complété la 12e année avec le français 300 et tous entreprennent au moins une année académique dans le domaine de leur choix. Ainsi on encourage les étudiants à persévérer dans le domaine de leur choix. Ainsi on encourage les étudiants à persévérer dans l'étude du français et à continuer leurs études au-delà de l'école secondaire.

A la même occasion, Mme M.-A. Lemaire, institutrice au Jardin d'enfants du Précieux-Sang depuis ses débuts, présenta une bourse à Yvette Boisjoli, l'élève de sa première classe qui a terminé ses études avec succès et qui a fait tout son cours au Précieux-Sang.

Soirée récréative

Le jeudi 20 octobre, à 8 h. p.m., au Club St-Vincent, aura lieu une soirée récréative sous les auspices de la Jeunesse Ouvrière Catholique du Précieux-Sang. On présentera un sketch, un forum et un concours d'amateurs. Tous sont bienvenus.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Dernière assemblée

Les vingt-huit frères qui se sont rendus à l'assemblée sociale du 3 octobre ont pu constater qu'il y a un regain de vie très encourageant dans notre conseil. Les discussions nombreuses et animées apportées à plusieurs reprises n'ont pas su déranger notre Grand Chevalier qui a conservé un aplomb remarquable.

Lorsque le bien du Conseil est en jeu, il faut savoir se plier au bon vouloir de la majorité; c'est ce qu'il faut faire en démocratie... Félicitations aux frères qui ont fait valoir leurs opinions même si, à plusieurs reprises, notre avocat fut appelé (pauvre lui!) à se prononcer sur des questions constitutionnelles.

Reprise des concours

Le 3 octobre était la date limite pour donner son nom pour les concours de shuffle-board et de cribbage. Espérons maintenant que les frères sauront accordé leur appui aux organisateurs de ces deux concours afin que le tout marche rondement.

Ligue de 5 quilles

Equipe	Points
No 8	52
No 5	50
No 1	47
No 7	44
No 3	37
No 4	34
No 6	33
No 2	32

Bonne fête

Aux vingt-deux frères dont l'anniversaire de naissance tombe ce mois-ci, nous offrons nos souhaits les meilleurs.

Çà et là

L'assemblée d'affaires d'octobre est fixée au lundi 17.

Le vendredi 28 octobre, ce sera la soirée des aumôniers. C'est une occasion qui se présente pour les frères de montrer par une assistance nombreuse qu'ils apprécient le travail accompli par les aumôniers depuis la fondation de notre Conseil et qui se poursuit encore par le R. P. Roland Tessier, O.M.I. Il devrait y avoir salle comble au Club St-Vincent, rue Kenny, à 8 h. 30, le 28 octobre!

RIGOLETTO.

Le Cercle Molière reprend sérieusement ses activités

Cette année encore, le Cercle Molière a la bonne fortune de profiter de la collaboration d'un homme de théâtre de profession. De concert avec l'ACTA, le Festival d'Art Dramatique du Canada lui a délégué un metteur en scène de Montréal, André Richard, qui mettra pendant un mois ses talents et son expérience à la disposition des membres du Cercle Molière qui sont en mesure d'en profiter.

André Richard a commencé à s'intéresser sérieusement au théâtre alors qu'étudiant en Sciences politiques à l'Université de Montréal il participait très activement aux productions du Cercle dramatique de l'université, que dirigeait à l'époque Jean Doat. Devenu assistant de cet éminent metteur en scène, il poursuivit avec lui sa formation. Tout en continuant ses études, André Richard eut l'occasion de jouer pour l'Office National du Film, ainsi qu'au Théâtre Club. Ses études terminées, il entrait à Radio-Canada comme assistant réalisateur et remplissait cette fonction pendant trois ans, tout en jouant parfois dans divers spectacles et téléromans.

Il ne négligeait pas pour autant le théâtre, car on le vit à l'époque dans la troupe des Apprentis-Sorciers, au Théâtre de la Poudrière, et dans des productions de Paul Buissonneau auquel il reconnait devoir beaucoup. Il travailla également avec Marcel Sabourin et Paul Hébert. La saison dernière, il faisait partie de la troupe des Jeunes Comédiens qui parcourut tout le pays pendant sept mois et qu'on a pu applaudir ici même. André Richard n'en est donc pas à son premier voyage dans l'Ouest, d'autant plus qu'il faisait partie de la distribution du Marchand de Venise, de Shakespeare, que le Théâtre Club fut invité à jouer — en français — à Vancouver.

La courte période de temps qu'André Richard peut consacrer au Cercle Molière ne suffit pas pour entreprendre des cours purement théoriques. Après consultation avec le conseil d'administration du Cercle Molière, il a décidé de s'en tenir au travail pratique qu'entraine la préparation d'un spectacle. C'est d'ailleurs la solution qu'avaient également adoptée les deux metteurs en scène de profession qui ont précédé André Richard au Cercle Molière. On a pu constater que les jeunes en particulier en avaient retiré beaucoup de profit; il suffit de rappeler le travail remarquable qu'ils ont accompli eux-mêmes par la suite.

On sait que toutes les troupes de théâtre du Canada ont été invitées à mettre à leur programme de la saison 1966-67 des oeuvres d'auteurs canadiens. Ce sont mêmes les seules qui seront acceptées au Festival d'Art Dramatique. Remarquons en passant que le Cercle Molière n'avait pas attendu cette invitation pour présenter des oeuvres de Marcel Dubé, Félix Leclerc et même deux auteurs locaux, Jacques Ouvrard et Guy Gauthier.

La direction du Cercle a donc exprimé ses préférences pour une pièce canadienne et, de concert avec le comité de lecture, André Richard a choisi "Ballade pour un Révolutionnaire" de Robert Gauthier. Cette pièce reçut un très bon accueil au Festival régional d'Art Dramatique de Montréal où elle fut présentée en première l'an dernier et recommandée aux autres troupes.

Après avoir lu "Ballade pour un Révolutionnaire", on n'est pas surpris d'apprendre que l'auteur est un journaliste de Montréal. Il s'est très évidemment inspiré d'événements récents et d'une brûlante actualité, car il y est question des menées indépendantistes. L'auteur a évité très habilement d'en faire une oeuvre de propagande et, même, de prendre parti. Les deux aspects de la question sont loyalement exposés. Il ne s'est pas laissé prendre non plus au piège des grandes tirades idéologiques. Le dialogue est clair et direct, l'action dense et ramassée, le dénouement dramatique. Les personnages? Un groupe de jeunes gens de 16 à 24 ans rassemblés autour d'un jeune professeur d'université.

Puisqu'on attend encore une salle de théâtre à St-Boniface, il a fallu traverser la rivière et accepter l'hospitalité du Manitoba Theater Centre à son "Theatre Across the Street". C'est dans cette salle très bien équipée et aménagée, il va sans dire, que le Cercle Molière présentera "Ballade pour un Révolutionnaire" les 21, 22 et 23 octobre en soirée avec deux matinées destinées surtout aux étudiants le samedi 22 et le dimanche 23. Les cinq représentations permettront à tous ceux que le théâtre intéresse de voir cette pièce dont on peut dire, sans beaucoup s'aventurer, qu'on en parlera beaucoup et longtemps.

Les habiles gens n'entassent pas les connaissances, mais ils les choisissent.

Mme DE LAMBERT.



Le millénaire de la Pologne chrétienne a été célébré de toutes manières dans le monde entier au cours des derniers mois. La communauté polonaise du Manitoba a tenu à commémorer cet événement. C'est pourquoi le dimanche 18 septembre dernier 2,000 catholiques polonais de plusieurs centres de la province envahirent la cathédrale de St-Boniface où Son Exc. Mgr Maurice Baudoux concélébra la messe avec dix prêtres polonais. Les homélies furent prononcées en français, en polonais et en anglais par Mgr Baudoux, le R. P. Félix Kwiatkowski, provincial des Oblats polonais du Canada, et Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg. Parmi les dignitaires ecclésiastiques et civils présents, on remarquait Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., métropolitain des Uukrainiens de Winnipeg, le T. R. Howard H. Clark, archevêque anglican de Rupert's Land, primat de l'Eglise anglicane du Canada, Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, le T. R. John O. Anderson, évêque anglican de Red River, Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin; les prélats O. J. McInerney, J. K. Mac-Isaac, A. Bellavance, I. E. Zielonka, C. A. Empson, J.-N. Chartrand et J. Pekem; S. H. le lieutenant-gouverneur R. S. Bowles et Mme Bowles, l'hon. Mme Thelma Forbes, secrétaire provinciale, S. H. le maire Joseph-P. Guay, de St-Boniface, et Mme Guay, etc., etc. Il y a quelque 44,500 catholiques d'origine polonaise au Manitoba, et l'histoire nous enseigne qu'archevêques et prêtres de langue française de St-Boniface ont fortement aidé cette communauté dès son arrivée au pays. (Photo Studio Napoléon)

Bibliothèque

Les nouveautés dans les Romans

Romans pour adultes: Blancpain, Marc, Les Truffes du voyage; Bourbon Busset, Jacques de, La Nuit de Salernes; Gallois, Claire, Des Roses plein les bras . . .; Marcotte, Gilles, Retour à Coolbrook (Auteur canadien); Marenis, Jacqueline, A l'ombre d'un rêve et Les bonheurs perdus; Mohrt, Michel, La campagne d'Italie; Morand, Paul, Tais-toi; Perec, Georges, Les choses et Une histoire des années soixante; Simenon, Georges, Le petit homme d'Arkhangelsk.

Romans historiques: Lebas, Marthe Y., Le mariage de Moscou; Gandon, Yves, Jacquette des effrois et Sylvanie et ses plaisirs.

Romans policiers: Exbrayat, Charles, Le colonel est retourné chez lui; Quentin, Patrick, Puzzle pour marionnettes; Simenon, Georges, Maigret en meuble et Maigret et la vieille dame.

Romans avec réserves: Blais, Marie-Claire, L'insoumise (Auteur canadien); Borel, Jacques, L'adoration; Pilhes, René-Victor, La rhubarbe; Salisachs, Mercedes, La saison des feuilles mortes; Troyat, Henri, La faim des lionceaux.

Romans sentimentaux: Alpérine, Paul, Sylvie, messagère du roi; Delly, Les solitaires de Myols; Gayet, Caroline, L'étranger sur la route.

Nouvelles: Cesbron, Gilbert, Une sentinelle attend l'aurore; Tagore, Rabindranath, Vers l'homme universel; Aymé, Marcel, Les contes du chat Perché; Bonheur, Gaston, Qui a cassé le vase de soissons?.

Chronique de CBWFT

La Chine d'aujourd'hui

Le dimanche 16 octobre, à 11. du soir, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada pourront voir, à "D'hier à demain", un excellent documentaire intitulé "La Muraille chinoise".

Nous sommes à l'heure de la Chine et nous connaissons bien peu de ce pays fabuleux, aux populations innombrables. Afin de nous familiariser davantage avec la Chine nouvelle, Leonardo Bonzi et Carlo Lizzani visitent pour nous la Chine. A dos de chameau, sur un mulet ou par avion, les deux reporters italiens traversent la république populaire de Mao Tsé Toung, de la frontière de Sham-Chum au désert de Gobi, en passant par cette forêt qu'on pourrait qualifier de musée ou de nécropole, puisqu'elle abrite les tombes des célèbres empereurs Ming.

Cette traversée du rideau de bambou est illustrée de façon saisissante. Les images en sont splendides et les commentaires des plus intelligents. "La Muraille chinoise" a remporté le premier prix du Festival du film de Bruxelles, en 1958, et le Prix Donatello en Italie, la même année. C'est un film en couleur.

Trois débuts

Entre les 17 et 22 octobre, trois séries nouvelles prendront l'affiche, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Il s'agit de "Moi et l'autre", avec Dominique Michel et Denyse Filiatrault, qui débutera le mardi 18 octobre, à 9 h. 30 le soir; "Le Sel de la semaine", avec Fernand Seguin, qui débutera également le lundi soir 17 octobre, à 10 h., et enfin, "Suivez cet homme", mettant en vedette Robert Gadouas, dont la première aura lieu le samedi 22 octobre, à 7 h. 30 le soir.

"Moi et l'autre", réalisation de Jean Bissonnette et textes de Gilles Richer, nous présente deux des vedettes les plus amusantes de la télévision canadienne, Dominique Michel et Denyse Filiatrault, dans les aventures en couleur de deux bonnes copines qui partagent un appartement de l'ouest-ma-chère et courent le cachet à la recherche du contrat de leurs rêves.

"Le Sel de la semaine" sera, cette année plus que l'année dernière, l'affaire de Fernand Seguin. C'est lui qui sera le chef des marmites. Avec la verve et la générosité qu'on lui connaît, il salera abondamment l'actualité de la semaine au Canada et à travers le monde.

"Suivez cet homme", série d'espionnage en couleur pour les jeunes de 10 à 15 ans. Enfin une série d'espionnage qui se passe à Montréal et dont le héros, Robert Boyer, fait plus souvent appel à son intelligence qu'à ses muscles. Une série qui comblera d'aise les adolescents des deux sexes.

Votre choix

Immédiatement après "Cinéma international", le vendredi soir à 10 h. 15, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada reviennent de Paris, de Londres et de Hollywood et se retrouvent au Québec avec "Votre choix". "Votre choix" qui les invite à faire plus ample connaissance avec des personnalités de chez nous.

"Votre choix", une série dont la popularité ne se dément pas. Une série qui plait au grand public pour trois raisons: primo, parce qu'elle est réalisée avec soin, sans prétention et afin de distraire tout en renseignant: chapeau à Lisette Le-Royer! Secondo, parce qu'elle est animée avec le sourire, le tact et l'élégance de Nicole Germain. Tertio, parce que les invités de toutes les émissions ont quelque chose à dire aux téléspectateurs. Au dire de ceux-ci: "Votre choix" nous fait voir ses invités sous un angle nouveau"; ou "L'émission est si simple; on dirait un rendez-vous entre amis"; ou "Votre choix"? Une émission très reposante. Des interviews, des chansons, du sérieux et de la chansons, du sérieux et de la variété. Tout ce qu'il faut pour nous détendre.

"Votre choix" est aussi bien le choix de la réalisatrice que celui des personnalités invitées et du public également. Voilà pourquoi la série peut offrir un si vaste éventail d'invités aux téléspectateurs de Radio-Canada. Leur choix nous étonne parfois ou nous amuse. Ainsi cet homme de sciences d'allure sévère qui choisit comme invitée une chanteuse fantaisiste, ou, au contraire, ce comique débridé qui demande à "Votre choix" d'inviter un pianiste classique ou une ballerine d'avant-garde.

C'est ce qui fait la popularité de "Votre choix": une série qui vous offre un peu de tout, comme lors d'une réunion d'amis où le juge et le pianiste croisent le travailleur social et le psychologue dans une ambiance de franche camaraderie.

Fantaisie . . . historique

Après avoir passé une bonne nuit de sommeil, ne vous est-il jamais arrivé de vous demander, comment se fait-il que vous résidez au Manitoba français?

Est-ce le pur hasard qui vous a amené ici? Certes non. Voici comment je répondrais à cette question qui ne manque pas d'intérêt . . .

N'est-il pas vrai qu'à un moment donné de l'histoire de votre vie, vos parents ou bien vous-mêmes, vous avez décidé de quitter la province de Québec, la France, la Suisse ou la Belgique pour venir tenter fortune dans nos régions des Prairies en tenant compte de notre situation historique et géographique.

Vous vous êtes installés dans la ville ou bien à la campagne, dans un milieu ou dans une paroisse de votre choix, en tout cas, où l'on parle le français.

Vous y pratiquez votre métier, votre profession, ou encore vous cultivez la terre qui produit le froment pour nourrir l'humanité tout entière.

Et comment s'est développé le patelin que vous habitez? Pour répondre à cette question, peut-être vous faudra-t-il consulter vos parents? S'ils sont parvenus à une certaine aisance, ils vous diront que tout ne s'est pas fait tout seul. Le travail opiniâtre, le courage et la volonté tenace de survivre les ont fait réussir dans leurs entreprises. Et chacun d'eux est solidaire de l'autre. Chaque famille a son histoire qui ressemble plus ou moins à celle du voisin, en remontant jusqu'à l'origine du pays que nous habitons.

Et sur le même plan il s'est formé près de 200 paroisses qui ont fourni une population de 60,000 habitants d'expression française. Cette histoire d'une famille canadienne est en quelque sorte l'embryon de celle de toute une région.

En dépit des épreuves, des ennuis et des difficultés inhérentes à la vie, cette famille continue de s'agrandir et s'épanouir dans l'agriculture, le commerce, l'industrie et les beaux arts. Puis on voit les enfants se marier à leur tour, élever des petits enfants qui se font reconnaître par leurs talents et leurs aptitudes spéciales pour se débrouiller dans la lutte pour l'existence et donner le plein rendement de leurs facultés. Il leur faut pour cela beaucoup d'attention, d'encouragement et de confiance.

Lancés dans le grand voyage de la vie, ils se sont embarqués dans le train qui les conduit tous au même port dans le temps et l'espace, à travers les jours de douleur ou de joie. Maintenant, messieurs les voyageurs, chanchangeons de voiture!

Hop! Nous sommes "dans le vent", dans le vent de la vie mondaine. Ne vous laissez pas trop influencer par les changements de la mode ultra moderne que vous observez en cours de route. Tiens! tiens! voilà qu'un loustic dit à un passant: "Pardon, monsieur, votre jupon dépasse! Allusion, sans doute, au dernier cri de la mode où l'on voit la fille habillée en homme, et vice versa. La mode passe, mais la petite histoire demeure".

Godias BRUNET,
St-Boniface, Man.

Au poste CBWFT

JEUDI 13 OCTOBRE
3.30—Long métrage: "Attila, fléau de Dieu"
5.00—Théâtre de Coucou
6.00—La Grande aventure
5.30—Les Croquignoles
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Au fond des coeurs
11.00—L'Abonné de la ligue U
11.30—Le Filet d'acier

VENDREDI 14 OCTOBRE
3.30—Long métrage: "La Couronne noire"
5.00—Théâtre de Coucou
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Compagnons de Jéhu
8.30—Cinéma international: "Les Gros Bras"
10.15—Votre choix
10.45—Ciel des hommes (Couleur)
11.00—Cinéma: "Strip Girls ou Ursula"

SAMEDI 15 OCTOBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Match sur roulettes
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Le Corsaire de la reine
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Billet de faveur: "Les Femmes du général"
10.00—Les Couche-tard
10.30—Trois étoiles
11.00—Cinéma: "La Reine de Saba"

DIMANCHE 17 OCTOBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 17 OCTOBRE
3.30—Long métrage: "Le Bateau d'Emile"
5.00—Théâtre de Coucou
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Langue vivante
7.00—Petite Kermesse aux chansons
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut
8.30—Haute tension (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 18 OCTOBRE
3.30—Long métrage: "Avec le sourire"
5.00—Théâtre de Coucou
5.30—La Vie qui bat
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Du côté de Québec
8.00—Les Joyeux Naufragés
8.30—Batman
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre
10.00—Le Bonheur des autres
10.30—Caméra 66
11.00—Ciné-Club: "Le Petit Soldat"

MERCREDI 19 OCTOBRE
3.30—Long métrage: "L'Héritier du bal Tabarin"
5.00—Théâtre de Coucou
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Les Corsaires (Couleur)
8.00—Septième-Nord
8.30—Le Grand Prix du festival du disque
10.15—Tirez au clair
11.00—L'Abonné de la ligne U
11.30—Les Intrépides (Couleur)

AVIS

selon la Loi du Winnipeg métropolitain

Avis des bureaux de scrutin alloués et des candidats dûment nommés

Divisions métropolitaines Nos 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

A savoir:

Avis public est par les présentes donné aux électeurs de neuf des divisions métropolitaines, telles que susmentionnées, que j'ai accordé un bureau de scrutin à chacune de ces divisions métropolitaines pour l'élection en cours; et, de plus, que les personnes dûment nommées comme candidats à l'élection et pour lesquelles seulement des votes seront reçus, sont:

DIVISION 1
APOSTLE
RICHARD APOSTLE
Ville de Winnipeg
Expert en recherches
BENNETT
ALBERT EDWARD BENNETT
Ville de Winnipeg
Gérant

DIVISION 3
BILESKI
ANDREW BILESKI
Ville de Winnipeg
Gérant
PULOSKI
WILLIAM PULOSKI
Ville de Winnipeg
Mouleur d'acier
SULYMKO
JOHN PETER SULYMKO
Ville de Winnipeg
Distributeur d'huile

DIVISION 4
ANTONIUS
WILMAR ANTONIUS
Municipalité rurale de Old Kildonan
Manufacturier de fenêtres en aluminium
FEUER
MORRIS FEUER
Ville de West Kildonan
Avocat
TARASKA
PETER TARASKA
Ville de Winnipeg
Gérant de ventes

DIVISION 5
BORDMAN
SAMUEL BORDMAN
Ville de Winnipeg
Technicien en électronique
MALINOWSKI
DONALD M. MALINOWSKI
Ville de Winnipeg
Prêtre
WILLIS
JACK WILLIS
Ville de East Kildonan
Gérant régional

DIVISION 6
GOURLUCK
RUSSELL GOURLUCK
Municipalité rurale de North Kildonan
Professeur
WOLFE
BERNIE WOLFE
Ville de Transcona
Agent d'immeubles et d'assurance

DIVISION 7
DANGERFIELD
JAMES EDWARD DANGERFIELD
Ville de St-Boniface
Gérant d'hôtel
HEBERT
MAURICE-A. HEBERT
Ville de St-Boniface
Courtier
McGURRAN
JOHN W. McGURRAN
Ville de St-Boniface
Pharmacien
McKALL
PETER McKALL
Ville de St-Boniface
Propriétaire d'agence d'assurance

DIVISION 8
CHASE
R. DARWIN CHASE
Municipalité rurale de Fort Garry
Directeur
KWALHEIM
VICTOR KWALHEIM
Ville de Winnipeg
Professeur
LEECH
LORNE A. LEECH
Ville de St-Vital
Imprimeur et éditeur
LOEWEN
HOWARD JOHN LOEWEN
Ville de Winnipeg
Directeur

DIVISION 9
HUBAND
CHARLES RICHARD HUBAND
Ville de Winnipeg
Avocat
LYONS
KERRY LYONS
Ville de St-Boniface
Gérant d'entreprise de construction

DIVISION 10
FINDLAY
THOMAS BURNS FINDLAY
Ville de St. James
Gérant régional
FOLEY
GERALD JOHN FOLEY
Municipalité rurale d'Assiniboia
Ingénieur civil
HILGENGA
JOHN CLARENCE HILGENGA
Municipalité rurale de Charleswood
Comptable
TURNER
WILLIAM J. TURNER
Municipalité rurale d'Assiniboia
Horticulteur

Toutes les personnes sont requises de prendre note de cet avis public et d'agir en conséquence.
Donné sous ma signature ce 5e jour d'octobre 1966 dans la cité de Winnipeg.

K. E. Porter,
directeur métropolitain du scrutin.

Date de l'élection — le mercredi 26 octobre 1966

"DIEU PROTÈGE LA REINE"

La vie au Petit Séminaire

Sports

Le dimanche 2 octobre, nous avons livré notre première partie de football contre l'extérieur. Les invités étaient le club de Lorette. Grâce à la belle performance de nos joueurs, d'un touché magique d'Emile Huberdeau et aux directives précises de notre instructeur Gilbert Patry, nous avons remporté une belle victoire de 26 à 15. Notre club victorieux se composait de Robert Boucher, David Dandeneau, Denis Dandeneau, Paul Dubé, Guy Fagnon, Donald Foidart, Emile Huberdeau, Gilles LaFleur, Gilbert Lambert, Raymond Lavergne, Gilles Marion, Gabriel Masse et Charles Provost. Nos félécitations, P.S.I!

Nous désirons remercier les autorités du collège de nous avoir permis de livrer cette joute de football sur leur terrain, notre cour étant trop boueuse pour la circonstance.

Ciné-Club

Notre premier Ciné-Club de l'année eut lieu le lundi soir 3 octobre. Le film à l'affiche: "The Hoodlum Priest", Etats-Unis, drame social. Avec des représentants du collège et du juniorat, nous avons participé à une analyse très fructueuse du film. Voici le programme de notre Ciné-Club pour l'année: 4 novembre: "Paix à celui qui vient au monde" (Russie, drame de guerre); 7 décembre: "The Quiet Man"; 21 janvier: "Un condamné à mort s'est échappé" (France, drame psychologique); 24 février: "High Noon" (Etats-Unis, western); 7 avril: "Le muchacho" (Italie-Espagne, comédie dramatique); 5 mai: "The Miracle Worker" (Etats-Unis, drame psychologique).

Pique-nique

Le mardi 4 octobre, tout était prêt pour notre grand pique-nique annuel, mais "dame météo" disposa autrement, et nous avons dû tout remettre au lendemain. Heureuse attente! Car, mercredi était vraiment le jour choisi pour un tel événement. C'est par un temps clair et un soleil radieux que nous nous sommes dirigés, au son de la musique et de chansons, au parc provincial de St-Ambroise, sur les bords enchanteurs du lac Manitoba.

L'avant-midi fut consacré aux jeux Olympiques. Les heureux gagnants de cette grande compétition furent: Course de vitesse: Paul Rémillard (Sénior), Marc Rémillard (Junior); Course rampante: Charles Roy (S), Marcel Desrosiers (J); Saut en longueur: Claude Martin (S), Raymond Bérard (J); Saut en hauteur: Denis Dandeneau (S), Raymond Théberge (J); Course en brouette: Maurice Arpin et Gilbert Lambert (S), Rénald Choiselat et Mérille Kirouac (J); Lancement du javelot: David Dandeneau (S), Gérald Labossière (J); Tir du cable: Henri Dupont, l'abbé Rocan, Charles Roy, Denis Dandeneau, Paul Audette, Emile Huberdeau, Marcel Boulet, Pierre Beaudry, Louis Désorcy, Robert Boucher, Paul Dubé, Gilles LaFleur (S); Michel Boucher, Pierre Lemoine, Lionel Robert, Jean-Louis Guay, Ephrem Dupont, Marcel Desrosiers (J).

Les gagnants de la course au trésor de l'après-midi furent l'équipe composée de: Gilles Marion, Charles Provost, Gilles Lesage, Michel Roy, Normand Parent, Denis Fillion et Gérald Labossière.

Tous furent unanimes pour déclarer que cette journée connut un réel succès, grâce au bel esprit d'équipe de tous et chacun. Des mentions spéciales aux grands responsables de cette magnifique journée, Charles Provost et l'abbé Robert Campeau; aux cuisiniers, Guy Fagnan, Gilbert Lambert, Donald Foidart et l'abbé Claude Labrecque.

Le Chroniqueur.

À CKSB

L'horaire a été un peu bousculé la semaine dernière par la série "mondiale" de baseball, un rite annuel sacré.

Les quatre émissions de libre discussion de l'Association d'Education s'avèrent fructueuses, même si animateur et participants ne réussissent pas à s'en tenir aux sujets fixés. Il est question qu'il y ait des rappels . . .

Un bravo à M. Roland Couture qui a eu gain de cause avec son mémoire présenté au BGR en opposition à un projet de radio multilingue à Winnipeg. Le BGR a rejeté la requête, le 6 octobre, dans ses décisions relatives aux audiences de la mi-septembre.

Les élucubrations d'Antoine, les Classels, Françoise Hardy et les Sultans ont des "fans" à Sioux City. Christian Leroy, qui ne cesse d'élargir son audience, a envoyé une bobine de ses meilleurs crus à des visiteurs de l'Iowa . . . Du côté nordique, on apprend que le palmarès de "Tous les garçons, les filles" a des auditeurs à Gypsumville . . . Ici à la Rivière-Rouge, la première boite à chansons de la saison se tiendra au collège d'Otterburne le 14 octobre.

Dans une interview très sympathique avec Maurice Lévesque, Boum-Boum Geoffrion s'est ouvert sur ses projets de carrière et ses adieux aux Canadiens . .

Un rappel à nos auditeurs de la ville: téléphonez vos messages . . . avant 5 heures du soir, si possible!

Appel aux "Anciens"

M. Hubert Balcaen, secrétaire de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface, invite en son nom et au nom de l'Association tous les Anciens et leurs amis à assister au premier concert des Jeunesses Musicales. L'artiste invité sera alors M. Bernard Turgeon, lui-même un Ancien de cet Alma Mater.

Pressante invitation aux jeunes travailleurs

La J.O.C. lance pour la troisième année consécutive une semaine nationale, du 16 au 23 octobre, qui aura comme thème "L'économie chez les jeunes".

A St-Boniface, le mardi 18 octobre, il y aura à la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph, à 8 h. p.m., une soirée spéciale où tous, jeunes travailleurs et adultes, sont fortement invités à venir.

Cette soirée débutera avec un sketch qui soulèvera le problème de l'économie chez les jeunes. Une discussion genre "buzz session" s'ensuivra. Le but de cette discussion sera de sensibiliser tous les problèmes à ce grave problème d'actualité.

Un concert d'amateurs, ainsi qu'un délicieux petit goûter, termineront la soirée.

Venez en grand nombre. Votre présence est essentielle au succès de cette soirée, dans le cadre de la Semaine nationale.

Comité de publicité.

20 Manitobaines seront hôtesses à l'Expo '67

La semaine dernière, une équipe d'Expo '67 était à Winnipeg afin d'interviewer et de choisir les candidates manitobaines au poste d'hôtesses, une situation unique qui durera dix mois, à l'Exposition Internationale et Universelle qui aura lieu à Montréal du 28 avril au 27 octobre 1967.

Mme Julien Morissette, de Montréal, originaire de Winnipeg, coordonnatrice des nouvelles féminines de l'Expo, accompagnait le groupe. Elle révéla, au cours d'une interview à l'hôtel Fort Garry, que ses membres étaient très satisfaits des jeunes filles choisies jusqu'à date à travers tout l'Ouest canadien depuis Victoria, en passant par Vancouver, Kelowna, Calgary, Edmonton, Red Deer, Regina, Saskatoon et, enfin, Winnipeg.

Maintenant, on continuera à choisir des jeunes filles dans les Maritimes, puis en Ontario et au Québec. Deux mille candidates à travers le Canada ont offert leurs services. Les élues partiront à la fin de janvier afin de suivre des cours préparatoires qui débuteront le 1er février dans la Métropole. Pendant trois mois elles se familiariseront avec leur rôle et le territoire et les pavillons de l'Expo. Elles deviendront de véritables "encyclopédies ambulantes" capables de recevoir, de renseigner et de guider les dix millions au moins de visiteurs attendus en 1967.

Ces jeunes filles sont âgées de 20 à 35 ans, possèdent au moins leur première année d'immatriculation, sont en bonne santé et aiment à rencontrer le public. Onze ont déjà été acceptées et ont fait leur entraînement. Deux cent quarante-neuf autres se joindront à elles.

On sait que, selon les règlements du Bureau International des Expositions universelles internationales, les hôtesses doivent être bilingues. Elles recevront des salaires mensuels de $380 à $420, plus $10 par mois pour chaque langue supplémentaire qu'elles parlent couramment. Elles porteront un élégant unifrome bleu pâle, dessiné par le couturier montréalais, Michel Robichaud, et seront coiffées d'un petit béret bleu marine, bleu pâle et blanc.

Mme Morissette, née Rialland, qui a des parents à Winnipeg et St-Boniface, est une personne très enthousiaste et débordante d'énergie. Ancienne journaliste, elle s'est montrée fort aimable envers le reporter de **La Liberté et le Patriote.**

En réponse à de nombreuses questions concernant l'Expo, Mme Morissette a bien voulu donner quelques renseignements. D'abord et surtout, elle suggère que les personnes se proposant de s'y rendre écrivent dès qu'elles auront fixé les dates de leur séjour à Montréal pour retenir logement, billets pour les représentations auxquelles elles veulent assister, etc. Pour le logement, l'adresse est: Loge-Expo, Montréal. On doit indiquer le nombre de personnes, le prix qu'on est prêt à payer, et les dates exactes et la longueur du séjour. Il y aura une très grande variété de logements ou de gîtes, à partir des "campings" en passant par les chambres dans les maisons privées, les motels, les grands hôtels de luxe. Le programme officiel sera fixé bientôt et on pourra alors se rendre compte des représentations, concerts, ballets, opéras, pièces de théâtre, etc., et retenir ses places au plus tôt.

Si certaines organisations veulent organiser des voyages en groupes d'une cinquantaine de personnes, par exemple, elles n'ont qu'à écrire à Mlle Denyse Beaudry, Rendez-vous Expo '67, pour obtenir toutes les informations nécessaires. Pour la première fois dans l'histoire des expositions universelles, il y aura un pavillon de la Jeunesse, où tous les jeunes du monde entier pourront se rencontrer pour se connaître et se distraire ensemble selon leurs goûts.

Parmi d'autres événements uniques, la Scala de Milan et l'Opéra de Vienne se déplaceront au complet avec leurs décors pour venir à l'Expo; les troupes entières du Théâtre National de Paris et de Sir Laurence Olivier s'y rendront aussi, ainsi que de grands orchestres symphoniques et des corps de ballet européens, etc.

Ces quelques détails ne sont qu'un avant-goût de ce qui attend les Canadiens pendant leur année Centenaire, de même que tous les visiteurs qui viendront du monde entier pour les aider à fêter dignement cet événement. Votre journal publiera tous les communiqués qu'il recevra de la direction de l'Exposition, afin que ses lecteurs soient renseigner le mieux possible.

La Conférence 4-H pré-Centenaire débute à Ottawa, le 10 novembre

OTTAWA — La 35e Conférence nationale des cercles 4-H, avec ses 140 délégués du Canada et 8 délégués des Etats-Unis, ajoutera à son programme de cette année une pincée de la saveur du Centenaire lorsque les délégués se rendront à Ottawa, le 10 novembre, pour l'ouverture officielle.

La Conférence, dont les participants seront transportés par avion à Toronto, le samedi 12 novembre, s'organise par le Conseil canadien des cercles 4-H autour du thème "Vous et le Centenaire du Canada", en vue d'inculquer dans les esprits la conscience du besoin d'un sentiment national plus intense chez les futurs Canadiens. Ce besoin, les délégués l'avaient exprimé lors de la Conférence de 1965 au cours d'une discussion sur le "Rôle des 4-H dans le Centenaire du Canada".

M. L. J. Murphy, de Hamilton, président du Conseil canadien des cercles 4-H, ouvrira officiellement la Conférence au diner qui aura lieu au Château Laurier, le jeudi 10 novembre.

Au cours des séances de discussions, le professeur Paul Fox, de l'Université de Toronto, parlera des "Aspects de notre système de gouvernement", tandis que l'hon. Ellen Fairclough, de Hamilton, présentera une causerie sur la citoyenneté.

Pendant les autres six jours, les délégués participeront à des banquets, à des visites, à des présentations et à des réceptions, entre autres:

Présentation de certificats de citoyenneté canadienne à chaque délégué canadien;

Dépôt d'une couronne de fleurs, au nom des jeunes 4-H, au monument national des morts, à Ottawa, le Jour du souvenir, le 11 novembre;

Visite de l'Exposition Royale d'hiver, représentation en matinée au Centre O'Keefe, et services religieux spéciaux;

Visite de la résidence du gouverneur général et du Parlement, à Ottawa, des chutes Niagara et du Musée Royal de l'Ontario.

La Conférence se terminera à Toronto, le mercredi 16 novembre, par le banquet annuel du Conseil canadien des cercles 4-H.

Décès

M. FREDERIC SAVOIE

M. Frédéric Savoie, né le 2 septembre 1870, est décédé le 28 septembre à l'âge de 96 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Antonin, de St-Boniface, et Donat, de Californie; 19 petits-enfants et 40 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté en la basilique de St-Boniface le vendredi 30 septembre par un neveu, M. l'abbé Léon Savoie, curé de Bellegarde, Sask.

Remerciements

La famille désire remercier les nombreux parents et amis pour leurs offrandes de prières et messes.

Sénateurs canadiens-français

QUEBEC — Lors de leur récente session plénière, les membres du Conseil de la Vie française ont regretté que les nominations faites dernièrement au Sénat canadien aient enlevé au groupe français de l'Alberta son représentant à la Chambre Haute et aient privé encore une fois les Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard d'un représentant.

Ils formulent le souhait que ces injustices soient corrigées à la première occasion. Ils espèrent également que les sièges vacants en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et en Ontario seront remplis par des candidats canadiens-français. Ils rappellent que, selon le mémoire présenté récemment aux ministres, sénateurs et députés, les Canadiens français devraient avoir six sénateurs de plus que le nombre qu'ils ont actuellement.





Duns Scot, un instrument de dialogue oecuménique

LONDRES — Un théologien écossais d'il y a 700 ans contribue de manière posthume aux efforts du 20e siècle en vue de l'unité chrétienne.

John Duns Scot, théologien médiéval qui a enseigné et écrit dans les Universités d'Oxford, de Cambridge, de Paris et de Cologne, a été salué par le pape Paul VI comme le médiateur possible dans le dialogue actuel entre les catholiques et les autres chrétiens, notamment les anglicans.

Un congrès réunissant 200 savants du monde entier, dont certains du Canada, et tenu à Oxford et Edimbourg pour marquer le 700e anniversaire de la naissance de Duns Scot, a attiré l'attention sur ses travaux.

Les Canadiens qui prennent part à ces assises sont l'abbé Camille Bérubé, de l'Institut des études médiévales de l'Université de Montréal, l'abbé Séraphin Zecevic, de Regina, le philosophe Etienne Gilson, de l'institut des études médiévales de Toronto, et M. Raymond Kilbanski, de l'Université McGill.

Paul VI louange Scot

Dans un message aux congressistes, parmi lesquels on remarque des sommités anglicanes et catholiques, le pape Paul VI a dit que les travaux de Scot pourraient fournir "une arme formidable" pour combattre les "nuages noirs de l'athéisme".

"Nous chérissons aussi un autre espoir, dit-il. Les enseignements de Scot pourraient être la charpente dorée d'un dialogue sérieux entre l'Eglise catholique et la communion anglicane aussi bien qu'avec les autres communautés chrétiennes de Grande-Bretagne.

Les autorités catholiques et anglicanes considèrent autant cet intérêt envers le scotisme comme un signe de flexibilité de la doctrine catholique que tout autre changement doctrinal.

Le R. P. F. N. Sturt, président de la Société britannique pour la promotion de l'unité catholique, considère cet intérêt nouveau comme "une nouvelle ligne de pensée et un indice que Rome ne s'appuie plus aussi exclusivement sur la pensée de Thomas d'Aquin."

Scot est plus acceptable par les non catholiques

Le Dr Michael Ramsey, archevêque anglican de Cantorbéry, a dit lors d'une récente interview, que pour les non catholiques l'adhésion presque exclusive que l'Eglise portait à la pensée thomiste, dans le passé, constituait une pierre d'achoppement pour le resserrement des contacts entre les chrétiens.

La philosophie thomiste soutient l'idée de l'harmonie entre la foi et la raison (par exemple, la possibilité de prouver par la logique l'existence de Dieu).

Il est généralement admis que Scot a mieux fait que saint Thomas la distinction entre la raison et la foi dans la religion, en soutenant que la logique ne peut être invoquée pour appuyer tous les articles du dogme et de la foi chrétienne. Aussi certains considéreraient Scot plus acceptable en une époque où la science et la foi paraissent parfois inconciliables.

L'intérêt des non catholiques pour Duns Scot a été exprimé par une autorité anglicane: "Le pape ne suggère pas de détrôner saint Thomas et de faire de Scot le porte-parole officiel de l'orthodoxie. Son intention est plutôt de reconnaître l'importance de la liberté et de la diversité."

Soyez certain que vous ne pouvez pas avoir ces deux avantages d'être dans la joie en ce monde et de régner ensuite avec Jésus-Christ.

IMITATION.



M. et Mme Fernand Lavergne, de St-Pierre-Jolys, Man., ont joui récemment d'un magnifique voyage à Honolulu, capitale des iles Hawaii, à titre d'invités de la compagnie canadienne "Hupp Canada Limited". Ci-dessus M. Lavergne reçoit, en présence de son épouse, des mains du président de la compagnie, M. Yvon L'Heureux, de L'Assomption, Qué., un "Oscar" Hupp, lors du grand banquet qui clôtura le congrès des 900 vendeurs canadiens les plus émérites réunis dans le fameux hôtel Hilton "Hawaiian Village" à Honolulu. Cet "Oscar" est donné aux meilleurs vendeurs des produits ménagers de la compagnie: réfrigérateurs, congélateurs, poêles, laveuses et sécheuses, etc. Le congrès Hupp 1967 aura lieu à Athène, en Grèce. M. Lavergne est le propriétaire du magasin Lavergne Electric au centre du village de St-Pierre-Jolys.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

M.T.S.

L'exécutif de la M.T.S. a tenu sa réunion la semaine dernière pour préparer celle de tous les professeurs de la division de la Rivière-Rouge. Cette réunion avait lieu au Collège St-Joseph.

Notons en passant que deux religieux ont des postes au sein de cette association. Le Frère Fernand Marion s'occupe des relations publiques, et le Frère Camille Légaré dirige le comité d'accueil et prend les intérêts du mouvement des Jeunes Franco-Manitobains.

Un petit annuaire du personnel enseignant sortira des "presses" du collège dès que nous aurons tous les renseignements demandés.

Retraite

Parmi les grandes activités qui ont animé la vie des collégiens dernièrement, il faut mentionner en premier lieu la retraite du début de l'année scolaire.

Placée assez loin quand même du brouhaha qu'occasionnent l'entrée en septembre, classement, connaissances, organisation, adaptation, etc., la retraite a procuré un plus grand profit à tous les étudiants. La formule aussi était nouvelle, puisqu'on discutait des chansons de chansonniers connus s'exprimant sur la religion ou sur des thèmes à fond religieux.

La profondeur des idées a donc exigé deux groupes de retraitants: chacun étant prêché dans sa langue maternelle.

Elections

La semaine dernière, nous parlions des élections, mais nous n'étions que sur le plan des classes. Cette semaine, nous nous élevons jusqu'au niveau de la présidence du collège.

La campagne électorale a été bien menée. Chaque candidat avait son comité d'organisation qui s'occupait de la publicité par des pancartes plus ou moins humoristiques. Plusieurs discours ont été entendus, lesquels vantaient les mérites de l'un ou de l'autre. Chacun y a trouvé son compte. Mais la veille du jour J, cinq discours de la bouche même des candidats ont tenu l'auditoire en haleine pendant plus d'une demi-heure.

Il n'y a aucun doute que ce dernier contact des candidats avec l'électorat ait eu une influence prépondérante sur le résultat final. En effet, malgré tout ce qu'on dira sur les promesses électorales, le programme de Louis Bouvier, bien pensé et bien équilibré, donnait l'assurance de la détermination. Sur les cinq candidats, Louis Bouvier a recueilli plus du tiers des voix du collège. A remarquer que cette année, il n'y a eu qu'une seule abstention, chacun ayant pris au sérieux son rôle politique.

Félicitations Louis, tu as compris que la présidence n'est pas qu'un honneur. Puisses-tu réaliser tout ton programme pour faire aller ton collège de l'avant, et trouver de nombreux collaborateurs et supporteurs.

Boite à chansons

Grande fébrilité chez tous les jeunes qui ont une responsabilité quelconque dans l'organisation de la première boite à chansons de l'année. Qu'il s'agisse de décorations, de publicité, de pratiques de chant, de musique ou de danse, tous prennent leur rôle au sérieux et veulent un succès afin que tous leurs hôtes et amis aient complète satisfaction.

On sait que cette boite à chansons est dans le cadre des fêtes du cinquantenaire de l'A.E.C.F.M. Explosion de jeunesse dans le milieu canadien-français!

Tous les talents présentés seront manitobains et plus spécialement de la division de la Rivière-Rouge. Nous avons cependant des invités spéciaux de Winnipeg. Les "Champagnes" composés de trois jeunes filles et d'un garçon, bien que ne parlant qu'anglais, ont bien voulu contribuer à notre soirée par deux chansons françaises. De plus, ce groupe accompagnera la danse qui suivra.

Il y a eu pratique de plusieurs chansons le dimanche 2 octobre, mais tout l'après-midi du 9 octobre a servi à polir et repolir en accord avec le mot de Boileau: "Vingt fois sur le métier . . ."

Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour venir à cette répétition. J'espère qu'un auditoire aussi sympathique et plus nombreux qu'en février dernier viendra se récréer dans le gymnase du Collège St-Joseph d'Otterburne, le vendredi 14 octobre, à 8 h. du soir. N'oubliez pas surtout d'apporter un coussin et cinquante cents.

Merci aussi à tous ceux qui ne ménagent pas leurs encouragements. Le plus grand encouragement sera sûrement votre présence.

Caillou Blanc

Une feuille hebdomadaire renseigne le personnel et les étudiants sur les activités liturgiques de la semaine. Cette feuille porte le nom de Caillou blanc et est sous la responsabilité du comité de pastorale.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Préparatifs en vue de la célébration interconfessionnelle du Centenaire

Depuis l'an dernier existe un organisme qui a fait peu de bruit à ce jour: la Conférence interconfessionnelle canadienne, un organisme généré en 1964 par la Commission du centenaire de la Confédération et né en 1965, lors d'une réunion de quelques chefs religieux à Ottawa.

Aujourd'hui cet organisme se compose de 31 groupes religieux canadiens, tant chrétiens (même catholiques), que juifs, mahométans, bouddhistes. Il a pour but de "découvrir et d'encourager des activités confessionnelles au moyen desquelles on pourra célébrer le centième anniversaire de la Confédération et souligner la contribution de la religion à la vie canadienne", explique un dépliant rédigé en un français approximatif.

Une réunion a eu lieu le 3 octobre à Montréal afin d'aviser des moyens susceptibles d'intéresser la population à cet événement sans précédent dans le monde, au dire de M. Lavy M. Becker, un Israélite de Montréal qui est président de cette conférence.

Parmi les projets concrets de la Conférence interconfessionnelle pour l'année du centenaire, notons: une proclamation de foi qui sera utilisée par toutes les confessions, un hymne du centenaire, la compilation d'une anthologie interconfessionnelle de prières modernes et traditionnelles, l'accueil interconfessionnel (les confessions inviteront les membres d'autres religions à les visiter), les visites de foyers canadiens par les étrangers, des manifestations, etc.

Le Conseil de la Vie française à Moncton et à Charlottetown

Lors de sa récente session annuelle, le Conseil de la Vie française a décidé de tenir sa prochaine assemblée plénière à Moncton, Nouveau-Brunswick, du 12 au 18 septembre 1967. Les membres, délégués de tous les groupes français du Canada et des Etats-Unis seront alors les hôtes de la Société Nationale des Acadiens. Le président de cette Société, M. le Dr Léon Richard, de Moncton, est aussi membre du Conseil de la Vie française. Le Conseil se réunit ordinairement à Québec, mais il a déjà tenu des sessions à Montréal, Ottawa et Manchester.

A l'issue des réunions de Moncton, les membres du Conseil se rendront à Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard. Ils répondent ainsi à une invitation d'un de leurs collègues nouvellement élu, M. l'abbé Charles Gallant, curé de la paroisse St-Jacques de la Baie Egmont. Ils rendront hommage à cette occasion à un membre fondateur du Conseil et actuel membre d'honneur: le professeur Henri Blanchard.

La démarche du Vatican n'a aucun but politique

SAIGON — En arrivant à Saigon, le chef de la mission papale s'est empressé de couper court aux rumeurs selon lesquelles sa délégation visait à rechercher un soutien de paix au Vietnam.

Dès la passerelle de l'avion qui l'amenait de Bangkok, Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique au Canada et envoyé de Paul VI au Vietnam, a souligné que sa mission n'avait aucun caractère politique.

"C'est une mission strictement religieuse, a-t-il affirmé. Naturellement, je ne suis pas un messager de la paix, ni un émissaire pour une recherche de la paix aux Vietnam.

"Je viens à Saigon apporter au peuple vietnamien en guerre un message d'amour du pape. En m'envoyant ici, le Saint-Père a voulu montrer sa sympathie toute péciale pour le peuple vietnamien tout entier".

En réponse aux questions des journalistes, qu'il s'est dit surpris de voir en aussi grand nombre, Mgr Pignedoli a catégoriquement démenti qu'il soit dans ses projets de se rendre à Hanoï.

Au cours d'une courte conférence de presse, Mgr Pignedoli a expliqué qu'il venait à Saigon présider la conférence épiscopale.

Un historien propose la création d'un tribunal constitutionnel

OTTAWA — Selon un historien canadien, spécialiste des sciences politiques, M. Dale Thomson, les faits des dernières années nous permettent de croire en la possibilité de réconcilier les points de vue fédéral et provinciaux dans le cadre de la constitution actuelle.

Dans un mémoire qu'il a soumis, au congrès du parti libéral, M. Thomson note qu'il serait idiot de rédiger une nouvelle constitution durant la période présente très instable, en s'attendant qu'elle puisse répondre aux exigences futures".

"La situation politique change trop rapidement au Canada et il n'est pas recommandable de geler la constitution dans une formule fixe . . ."

"Pour plusieurs Canadiens de langue française . . . il serait sage . . . de se demander sérieusement en quoi le cadre constitutionnel actuel nuit au progrès du Québec."

Toutefois, M. Thomson suggère deux changements qui mériteraient d'être étudiés attentivement: la création d'une cour constitutionnelle, dont seulement une partie des juges seraient désignés par le gouvernement fédéral, et une réforme du Sénat, qui assurerait une voix plus forte des différentes parties du pays au parlement.

Selon l'historien, une cour constitutionnelle inspirerait une plus grande confiance aux partisans de l'autonomie provinciale que la Cour suprême du Canada, dont les juges sont nommés par le gouvernement fédéral.

Il n'a pas fait de suggestion sur une réforme du Sénat, mais il a indiqué que si une telle réforme était impossible, il fallait trouver un autre moyen "d'institutionnaliser" la coopération fédérale-provinciale.

Il est nécessaire, a-t-il dit, de créer une structure qui encouragera les participants aux conférences fédérales-provinciales à prendre conscience que tous ensemble ils rassemblent leurs efforts dans la réalisation d'un objectif commun, qui permettra l'avènement d'un Canada fort, "uni dans la diversité".

Célébration du 19e centenaire du martyre de saint Pierre

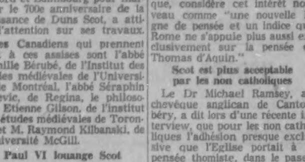
CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI a déclaré que l'Eglise catholique célébrera, en 1967, le 19e centenaire du martyre de saint Pierre.

Le souverain pontife s'adressait à un groupe d'étudiants en Ecriture sainte. Il n'a pas donné de précisions sur la nature des célébrations. Il n'a pas fait mention, non plus, de la tenue d'une année sainte pour commémorer le 19e centenaire. Ses porte-parole bien informés ont déclaré de leur côté qu'aucun préparatif n'est en cours en vue d'une année sainte.

En 1867, le pape Pie IX avait proclamé une année sainte en mémoire des saints Pierre et Paul.

La jeunesse est absolue parce qu'elle n'écoute que ses impressions; elle est sévère, parce qu'elle ignore les hommes et les choses; elle est légère parce qu'elle n'a pas souffert; elle est sans mesure parce qu'elle n'a rien fait, et sans frein, parce qu'elle se croit capable de tout faire. — Cte DE BELVEZE.





CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS EN MARGE D'UN RÈGLEMENT D'ÉCOLE DEVANT ÊTRE SOUMIS AU VOTE DES ÉLECTEURS DE LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

Règlement pour autoriser une dépense de **deux cent quatre-vingt mille cinq cents** ($280,500.00) dollars pour la construction d'une extension à l'école Howden au compte de 17 pièces, soit 12 pièces (académiques) et un gymnase au compte de cinq pièces, en ladite Division Scolaire de Saint-Boniface No 4.

Avis est par les présentes donné qu'un règlement (No 152) de la Division Scolaire de Saint-Boniface No 4 sera soumis, en vertu du règlement No 4649 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but du règlement No 152 de la Division Scolaire de Saint-Boniface No 4 est de contracter une dette de **deux cent quatre vingt mille cinq cents** ($280,500.00) dollars, par l'émission et la vente d'obligations, pour la construction d'une extension à l'école Howden au compte de 17 pièces, soit 12 pièces (académiques) et un gymnase au compte de cinq pièces, au coût global de **deux cent quatre-vingt mille cinq cents** ($280,500.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu **le mercredi vingt-six octobre, A.D. 1966**, à compter de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir, heure avancée, le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

SUBDIVISIONS ÉLECTORALES

Quartier No 3
Sub. élec. No 11 — Hôpital Taché — 500, avenue Taché
No 12 — Salle des Scouts de St-Boniface — 466, rue Aulneau
No 13 — Gymnase Notre-Dame — 299, avenue de la Cathédrale

Quartier No 4
Sub. élec. No 14 — Hôtel de Ville — 219, avenue Provencher
No 16 — Ecole Marion — 619, rue Des Meurons
No 17 — Eglise belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinguet
No 18 — Club St-François — 1037, chemin Dugald

Quartier No 5
Sub élec. No 19 — Eglise anglicane St.Bartholomew — 843, Autumnwood Drive
No 21 — Ecole Frontenac — 966, Autumnwood Drive
No 22 — Gymnase de l'école Prendergast — Autumnwood Drive
No 23 — Ecole Howden — 150, chemin Howden
No 24 — Ecole supérieure de Windsor Park — 1015, chemin Cottonwood
No 25 — Ecole Général Vanier — 18, boulevard Lomond

Toute personne désireuse d'opposer ce règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à Saint-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — dans les quotidiens connus sous le nom de "Winnipeg FreePress" et "Winnipeg Tribune", et dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "St. Boniface Courier", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins du comptage final des votes, et une personne qui pourra représenter les intéressés à chacun des bureaux du scrutin.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

Donné à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-septième jour de septembre, A.D. 1966.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

CITÉ DE SAINT-BONIFACE



AVIS EN MARGE D'UN RÈGLEMENT DEVANT ÊTRE SOUMIS AU VOTE DES ÉLECTEURS DE LA CITÉ DE ST-BONIFACE

Un règlement pour autoriser une dépense de **deux cent cinquante-cinq mille** ($255,000.00) dollars pour l'érection et l'aménagement d'un poste principal d'incendie, et d'un poste secondaire en la subdivision de Southdale, et l'émission d'obligations à cet effet.

Avis est par les présentes donné qu'un règlement (No 4650) de la Cité de St-Boniface sera soumis, en vertu de la Section 548 de la Charte de St-Boniface, soit Cap. 68 S.M. 1953, et amendements, au vote des électeurs dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon ladite Charte de St-Boniface, à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 4650 de ladite Cité de St-Boniface, qui sera ainsi soumis, est de contracter une dette de **deux cent cinquante-cinq mille** ($255,000.00) dollars par l'émission et la vente d'obligations pour l'érection et l'aménagement d'un poste principal d'incendie, et d'un poste secondaire en la subdivision de Southdale, au coût global de **deux cent cinquante-cinq mille** ($255,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de voter sur ledit règlement aura lieu le **mercredi vingt-six octobre, A.D. 1966**, à compter de neuf heures la matinée jusqu'à huit heures le soir du même jour, heure avancée, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes, à savoir:

SUBDIVISIONS ÉLECTORALES

Quartier No 1
Sub. élec. No 1 — Ecole Nordale — 99, avenue Birchdale
No 2 — Institut Collégial Nelson McIntyre — 188, chemin Ste-Marie
No 3 — Salle paroissiale de St. Philip's — Taché et Eugénie

Quartier No 2
Sub élec. No 4 — Salle paroissiale de Holy Cross — 252, rue Dubuc
No 5 — Centre Récréatif Falcon — Dubuc et Dupont
No 6 — Ecole Archwood — 800, rue Archibald
No 7 — Centre Récréatif St-François — 1037, chemin Dugald
No 8 — Salle Sokol — 523, rue Doucet
No 9 — Salle paroissiale SS. Pierre et Paul — 390, rue Marion

Quartier No 3
Sub. élec. No 10 — Eglise presbytérienne de Norwood — Kitson et Traverse
No 11 — Hôpital Taché — 500, avenue Taché
No 12 — Salle des Scouts de St-Boniface — 466, rue Aulneau
No 13 — Gymnase Notre-Dame — 299, avenue de la Cathédrale

Quartier No 4
Sub. élec. No 14 — L'Hôtel de Ville — 219, avenue Provencher
No 16 — Ecole Marion — 619, rue Des Meurons
No 17 — Eglise belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinguet
No 18 — Centre Récréatif St-François — 1037, chemin Dugald

Quartier No 5
Sub. élec. No 19 — Eglise anglicane St. Barholomew — 843, Autumnwood Drive
No 21 — Ecole Frontenac — 966, Autumnwood Drive
No 22 — Gymnase de l'école Prendergast — Autumnwood Drive
No 23 — Ecole Howden — 150, chemin Howden
No 24 — Ecole supérieure de Windsor Park — 1015, chemin Cottonwood
No 25 — Ecole Général Vanier — 18, boulevard Lomond.

Toute personne désireuse d'opposer ce règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à Saint-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives dans les quotidiens connus sous le nom de "Winnipeg Free Press" et "Winnipeg Tribune", et dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "St. Boniface Courier", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins du comptage final des votes, et une personne qui pourra représenter les intéressés à chacun des bureaux du scrutin.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

Donné à Saint-Boniface, Manitoba, ce trentième jour de septembre, A.D. 1966.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Powerview

Collation des diplômes

Le samedi 1er octobre avait lieu la collation des diplômes des finissantes de l'école secondaire de Powerview: Claudette Dupont, Mme Lorette Larocque et Mary Jane Powell. Seules les deux premières étaient présentes, car Mary Jane, maintenant à l'Université de Tulsa, Etats-Unis, n'a pu s'y rendre.

Une messe aux intentions des finissantes fut célébrée par M. l'abbé G. Trudeau, curé à l'église de St-Georges, à 4 h. p.m. M. l'abbé O Larochelle, de Notre-Dame-du-Laus, prononça l'homélie. La messe fut suivie d'un banquet préparé par les Dames de la Ligue, dans la salle paroissale. L'orateur invité était le R. P. Beaulieu.

Tous se rendirent ensuite à la salle de Great Falls où le maire, M. K. C. Fergusson, et Bryan Bernard, président du Conseil étudiant, souhaitèrent la bienvenue aux invités. L'orateur invité de la soirée, M. Keith Long, surintendant de la Division Agassiz, fut présenté par M. Emmanuel Bouvier, puis remercié par M. René Papineau.

M. G. W. Mundy, du conseil d'éducation d'Abitibi, présenta les prix, sceau de mérite, et diplômes aux élèves suivants: Claudette Dupont et Mme Lorette Larocque, 12e année; Patricia Berthelette, Marguerite Bourgeois, Judy Courchène, Nadine Dupont, Linda Gélinas, Uve Loleit, Marcelle Normand, R. Rheault, Verna St-Pierre, Roger Tardiff et Corinne Vincent, 11e année; Cécile Alarie, Suzanne Dupont, Elaine Johnston, Lucille Lavoie, Denis Vincent, Alfred Cyr, Claude Vincent, Joseph Houston, Patricia Normand, Jocelyne Papineau, Linda Tardiff, Louise Trudel, et Grace Turcotte, 10e année; Alice Berhelette, Faye Berthelette, Dolorès Lavoie, Patrick Watson, Allen Fontaine et Daniel Gélinas, 9e année.

Furent présentés à Claudette Dupont, médaille, prix de $25 et diplôme, par la Division Agassiz; trophée pour les sciences, par M. Julius Toews; plaque pour les mathématiques, par Sr St-Patrice; sceau de mérite et épingle par le Conseil d'éducation Abitibi. A Mme Larocque, une bourse du Département d'Education et une de l'Association des parents et maîtres; trophée des Soeurs de St-Joseph, pour français; diplôme de la Division Agassiz; sceau de mérite et épingle d'Abitibi. Mary Jane Powell, prix de la principale et diplôme de la Division. Joseph Thomas, trophée du "Yearbook".

11e année: Patricia Normand, prix de $25 et diplôme, 1ère classe, de la Division; plaque présentée par le Conseil Etudiant; diplôme, 2e classe, Jocelyne Papineau, Grace Turcotte et Claire Vincent; 3e classe, Judy Thomas, Alfred Cyr, Linda Thomas, Maureen Chevrefils, François Guétré, Joseph Houston, Robert Thomas, Louise Trudel et Claude Boisjoli.

10e année: Diane Kearns et Denis Vincent, prix de $25 et diplôme de 1ère classe et 2e classe, Gilbert Vincent, Mary Anne Roman, Suzanne Dupont, Louise Melnyk; 3e classe, Diane Chèvrefils, Gary Krawchuk, Valérie Bernard, Patricia Sinavich, Elaine Johnston, Doris Duval, Kyle Webb, Claude Vincent, Marc Guimond, Lucille Lavoie et Harold Fontaine.

11e année: Theresa Lesosky, prix de $25 et diplôme, de la Division, bourse, du Département d'Education, et trophée pour les sciences, par le personnel enseignant. Marguerite Bourgeois, diplôme, de la Division, et trophée pour le français relève, par Sr St-René

Brenda Adam, diplôme de la Division, et trophée pour l'histoire, par l'abbé O. Larochelle. Bryan Bernard, trophée pour le concours oratoire, par le Conseil Etudiant. Diane Gagné, bourse du Départmement d'éducation.

Diplômes: 1ère classe, Dianne Nault; 2e classe, Rachelle Papineau, Corinne Vincent et Linda Gélinas; 3e classe, Linda Morgan, Linda Malanchuk, Kenneth Wersch, Verna St-Pierre, Uve Loleit, Diane Gagné, Diane Vincent, Roland Rheault, Nadine Dupont, Marcelle Normand, Yolande Lisette, Raymond Péreux, Joanne Loiselle, Normand Vincent, Judy Courchène et Roger Tardiff.

9e année: Gisèle Vincent, prix de $25 et diplôme, de la Division; plaque du Conseil Etudiant. Diplômes: 1ère classe, Diane Bruneau, Linda Adam, Faye Berthelette, Dolorès Lavoie et Henry Roman; 2e classe, Shirley Rose, Jeannette Lemire, Lucille Nolin, Greg Maruca, Maurice Normand, Kathryn Chikowski, Arthur Boubard, Zénon Mendella, Dorothée Boisjoli, Norman Fontaine, Yvonne Carlson, Jean Dupont et Linda Fontaine; 3e classe, Orlia McLees, Allen Fontaine et David Courchène.

Mary Jane Powell fut présentée par Diane Vincent; Mme Larocque par sa soeur, Carmelle, et Claudette Dupont par sa soeur, Nadine. Mme Larocque avait pour bouquetière sa fillette. Claudette, sa petite soeur, Marie-Anne, et la petite soeur de Mary Jane prirent place sur la scène avec les autres pour recevoir les diplômes et prix.

Le discours d'adieux fut prononcé en anglais par Claudette et en français par Mme Larocque.

M. Karl Pokrant, inspecteur, dit quelques mots, puis M. l'abbé G. Trudeau donna l'allocution finale.

La journée se termina par une soirée dansante.

Trop lent enseignement du français aux petits anglophones de Montréal

MONTREAL — Le système d'enseigement du français dans les écoles protestantes a été sévèrement crtiqué à la dernière réunion du Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal. Deux des membres du BMEPM ont qualifié ce système de Trop Lent et d'Insuffisant.

Les interventions de MM. Samuel Godinsky et Harold Lande ont déclenché un débat au cours duquel la plupart des commissaires se sont dits d'accord qu'il faut un "programme d'urgence" pour remédier à cette situation, mais que le problème premier en est un de personnel enseignant.

La présidente du Comité des études, Mme Stuart Ralston, a déclaré pour sa part: "Je sais bien que nous voudrions tous une formule de "français instantané", mais il ne faut pas rêver."

M. Lande, dont les déclarations ont donné naissance au débat, a précisé qu'il ne critique pas le fait que le français soit enseigné, mais qu'il trouve que le système est trop lent et inadéquat. "Tant que nos enfants ne parleront pas le français au moins aussi bien qu'un petit francophone de 4 ou 5 ans, ils ne pourront pas prétendre avoir appris le français. Et combien d'entre eux ont même atteint ce niveau?"

Il a suggéré certaines mesures pour améliorer le système, en particulier la création d'un comité auquel participeraient les autorités scolaires de langue française et qui tenterait l'expérience d'échanger des étudiants du cours élémentaire d'un système à l'autre.

Le directeur adjoint de l'éducation au BMEPM, M. John Perrie, est d'avis que le système d'enseignement est bon et que le bilinguisme est surtout une question de motivation: "Il faut que les écoliers mettent leur français en pratique en dehors de l'école et bien peu le font.

"Actuellement, a-t-il ajouté, nous nous efforçons de former des professeurs bilingues qui seront capables de donner leurs cours entièrement en français au niveau élémentaire".

M. Mitchell Sharp reçoit l'appui de M. Faribault

MONTREAL — M. Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada, a déclaré que le gouvernement fédéral avait raison de retarder l'entrée en vigueur de son régime d'assurance-santé, parce que ce n'était ni une priorité politique, ni une priorité économique.

La décision a été le résultat de principes économiques sains et d'une politique prudente, a-t-il ajouté.

Des raisons économiques imposaient cette mesure depuis longtemps, mais elle n'a pas été prise avant pour des motifs politiques, a dit M. Faribault. Il n'a pas précisé quels étaient ces motifs.

M. Faribault a fait ces commentaires au cours d'une entrevue lors de l'inauguration du nouveau siège social du Trust Général, à la Place Ville-Marie, dans le quartier des affaires de Montréal.

En faveur des aveugles

EDMONTON — On vient de suggérer une marche sur le Parlement d'Ottawa afin d'éveiller l'attention des législateurs sur les besoins des aveugles. Cette suggestion a été faite par un délégué non identifié de Winnipeg parlant à l'ouverture du 22e congrès annuel de l'Institut canadien des aveugles.

Ce délégué a déclaré que l'attitude d'Ottawa était on ne peut plus "sympathique" à la cause des aveugles, mais qu'elle ne donnait aucun résultat. M. Victor Hill, délégué de St-Lambert, Qué., fut toutefois plus précis en soulignant: "Le gouvernement demeure réticent, bien que nous prêtant une oreille sympathique, nous accordant de temps à autre une bonne poignée de mains et une petite tape d'amitié sur l'épaule".

L'Institut canadien des aveugles veut abolir le test d'éligibilité obligatoire pour l'obtention de toute allocation pour les aveugles canadiens âgés de 18 à 64 ans. Ces aveugles reçoivent une allocation mensuelle de $75 actuellement, mais seulement dans le cas où ils passent le fameux test d'éligibilité.

Le front du jeune homme est le resplendissement du front de Dieu; et il est impossible de voir une âme vierge sur un visage pur sans être ému d'une sympathie qui contient de la tendresse et du respect.

LACORDAIRE.



Le cinéma Park, rue Osborne, Winnipeg, offre au grand public du Manitoba le chef-d'oeuvre par excellence, "The Greatest Story Ever Told", film où George Stevens traite avec art et révérence les événements de la vie et de la mort et les graves enseignements de Jésus, Fils de Dieu et notre Rédempteur. Dans la préparation de ce film, George Stevens a profité de la collaboration créatrice du poète Carl Sandburg. Jésus est personnifié par Max von Sydow, Marie par Dorothy McGuire. Parmi les autres acteurs de la troupe si remarquable, il faut mentionner tout spécialement Charlton Heston (Jean le Baptiste) et John Wayne (le centurion).

Nouvelle orientation du prêt agricole fédéral

OTTAWA — Le septième rapport annuel de la Société du crédit agricole qui vient d'être publié, révèle une accélération des prêts et le développement de son rôle comme service de crédit.

Selon M. George Owen, président de la S.C.A., la demande des cultivateurs canadiens pour un supplément de capital afin d'équilibrer leur entreprise agricole ou lui donner de l'expansion est à la source des modifications considérables qui ont influencé la structure de l'agriculture commerciale.

Les prêts approuvés en vertu de la Loi sur le crédit agricole, au cours de l'année budgétaire qui s'est terminée le 31 mars 1966, se sont élevés au niveau sans précédent de $208,984,900, soit 34 p. 100 de plus que l'année précédente. Au nombre de 11,238, les prêts représentaient une augmentation de 10.8 p. 100. Toujours selon M. Owen, l'achat de terrains pour agrandir des fermes en exploitation et l'achat de nouvelles fermes continuent à être le principal but des demandes.

Les chiffres se rapportant à l'âge des emprunteurs révèlent une baisse graduelle de l'âge de ceux qui bénéficient de ces services. Près de 70 p. 100 (comparativement à 67 p. 100 l'an dernier) étaient âgés de moins de 45 ans, et 33 p. 100 avaient moins de 35 ans. Le rapport indique de plus que plusieurs des prêts consentis aux emprunteurs du groupe des plus âgés servaient à aider aux jeunes membres de leur famille à s'installer en agriculture.

Le remboursement des prêts s'est maintenu à un niveau satisfaisant en dépit des conditions défavorables qu'ont subies les cultures dans quelques régions. Le rapport signale aussi que dans toutes les régions on exige davantage en fait d'aptitudes administratives chez les exploitants de ferme, afin d'assurer la rentabilité des entreprises et maintenir des niveaux suffisants de revenu net.

L'établissement de bureaux de revision provinciaux en 1965 a créé une liaison plus étroite entre le monde agricole et la Socité du crédit agricole. Les personnes qui ne sont pas satisfaites des décisions de la Société au sujet de leur demande d'emprunt peuvent maintenant en faire reviser les circonstances par ces bureaux.

En faisant la revue des 15 premiers mois de mise en oeuvre de la Loi sur le crédit accordé aux syndicats de machines argicoles, le rapport signale que 136 prêts ont été accordés à 120 syndicats pour un montant global approuvé de $988,893. Plusieurs syndicats comprennent des cultivateurs qui n'avaient jamais partagé, sur une base coopérative, la possession de machines, et l'on constate une réaction favorable à ce programme.

En commentant les prêts hypothécaires de la Société (jusqu'au 30 juin), M. Owen remarque que 1966 est en voie de devenir une nouvelle année record avec 4,899 prêts s'élevant à $100,897,000 et approuvés depuis le 1er avril, soit une augmentation de 28 p. 100 sur les $78,675,000 approuvés en faveur de 4,235 cultivateurs au cours de la période correspondante de l'an dernier.



Mlle Yvette Souque, fille de M. et Mme Gaston Souque, de Haywood, Man., vient de terminer ses études au "Manitoba School for Retardates" à Portage-la-Prairie. Elle a reçu son diplôme de garde-malade en psychiatrie. Pendant ses trois années d'études spécialisées, Mlle Souque a reçu dès la 1ère année le prix de la "Garde-malade canadienne" et, lors de la collation des diplômes, le prix de "Substitut de la maman". Les cérémonies de cette collation des diplômes eurent lieu le 14 septembre, le banquet et la danse étant remis au 16 septembre. C'est alors qu'Yvette fut choisie pour prononcer le discours d'adieu au nom de ses compagnes. Elle continue à travailler pour le moment à Portage-la-Prairie.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	94	94	94	94	94
C.W. No 3	90.4	90.4	90.4	90.4	90.4
Fourrage No 1	89.6	89.6	89.6	89.6	89.6
Fourrage No 2	86.6	86.6	86.6	86.6	86.6
Fourrage No 3	93.6	83.6	83.6	83.6	83.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	143.2	142	142.4	143.6	143.6
C.W. No 3 6 rangs	141.2	140	140.4	141.6	141.6
Fourrage No 1	132.8	131¼	132	133.2	133.2
Fourrage No 2	131.2	130	130.4	131.6	131.2
Fourrage No 3	128.2	127	127.4	128.6	128.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	125⅝	123.2	124⅛	123.6	124.2
C.W. No 3	120⅝	118.2	119⅛	118.6	119.2
C.W. 2 rej.	119⅝	117.2	118⅛	117.6	118.2
C.W. No 4	106⅝	104.2	105⅛	104.6	105.2
Ergot	103⅝	101.2	102⅛	101.6	102.2
Sur voie net	125⅝	123.2	124⅛	123.6	124.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	269	265.6	267.8	266.4	266.6
Janvier	268.4	265.4	267.6	267.4	267.2
Mars	267.8	264.2	266	266.4	266.4
Mai	267.6	265.4	268	266.4	266.8
AVOINE —					
Octobre	93.4	93⅜	93.4	93.4	93.4
Décembre	91⅜	90⅝	90⅝	90⅝	90.4
Mai	90⅞	89⅞	89⅝	89⅞	89⅝
Juillet	89.4	89.4	89.2	89	89
ORGE —					
Octobre	136.2	135	135⅜	136⅝	136.6
Décembre	134.2	132.6	133.2	133	133⅛
Mai	134.6	133⅜	133.6	133	133⅛
Juillet	133.2	133.2	133.2	132⅝	132⅛
LIN —					
Octobre	294⅝	294	294⅛	294⅝	294⅝
Décembre	297	296.4	296⅝	296.6	295.4
Mai	306	305.2	306⅛	305⅝	305
Juillet	305⅛	305⅛	304⅛	305.2	304⅝
SEIGLE —					
Octobre	125⅝	123.2	124⅛	123.6	124.2
Décembre	128.4	125.6	126.6	126.2	126⅝
Mai	136⅛	133	134	133⅝	133.6
Juillet	136.4	134.6	134.6	134.6	134.6

(Pour la semaine du 3 au 7 octobre 1966)

La philatélie et l'éducation

A l'occasion de l'Exposition de 1967, la CECM et la Commission nationale pour l'UNESCO organisent une exposition internationale et interscolaire de philatélie éducative, qui sera connue sous le nom de SCOLATEX III, et aura comme motif: le timbre, miroir du monde.

Les participants seront invités à illustrer au moyen de timbres un thème, une théorie, une étude ou une description. Tous devront avoir moins de 18 ans à la fin de 1966 et fréquenter, à cette date, une institution d'enseignement. On recevra à Montréal les envois individuels et les envois collectifs (de classe, de club, etc.) et on les soumettra à un jury de présélection dont les décisions seront sans appel. Le jury définitif établira ensuite un classement individuel et un classement collectif et les meilleurs envois seront montrés à l'Exposition universelle; l'attribution de nombreux prix (séjours à l'Exposition, ouvrages d'art, albums de timbres, etc.) est également prévue.

C'est sur des feuilles ou des cartons de 22 pouces de hauteur et de 28 pouces de largeur qu'on devra présenter ses timbres (neufs ou oblitérés) avec une ou plusieurs légendes rédigées dans l'une des six langues suivantes: allemand, anglais, espagnol, italien, français et russe. Chaque feuille devra comporter au verso, dans le cas des envois individuels, les nom, prénom et âge de l'auteur, le nom et l'adresse de l'institution qu'il fréquente ou du club de jeunes dont il est membre et, dans le cas des envois collectifs, la catégorie d'âge ainsi que le nom, l'adresse et le cachet de l'institution ou du club des jeunes participants.

Les participants du Canada devront faire parvenir leurs exhibits au plus tard le 30 janvier 1967 au Bureau des activités dirigées, CECM, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36.

Les participants des autres pays font parvenir leurs envois à la Commission nationale de l'UNESCO de leur pays ou à un organisme désigné par elle qui fera le choix des cinq meilleures présentations et les fera parvenir à la Commission des écoles catholiques de Montréal pour la date finale d'inscription des pays étrangers: 28 février 1967.

Concours architectural pour la nouvelle galerie des Beaux-Arts

Le bureau des Gouverneurs de la Galerie des BeauxArts de Winnipeg annonce un concours en vue de choisir un architecte pour le nouvel édifice destiné à loger les diverses collections de la Galerie. M. George Aitken, président du bureau de direction, annonce que tous les architectes résidents et licenciés du Canada peuvent participer à ce concours. M. John A. Russell, doyen de la Faculté d'architecture de l'Université de Manitoba, a été nommé aviseur professionnel et président du jury de cinq membres.

Bien que le concours soit entièrement canadien dans sa portée, le jury se composera de membres de renommée internationale. Les noms de ses membres et les détails se rapportant à la compétition seront révélés dans un avenir rapproché.

Il y a bien des merveilles dans l'univers, mais le chef-d'oeuvre de la création est encore le coeur d'une mère.

BERSOT.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Un tableau qui établit la supériorité américaine

CAP KENNEDY — Voici la situation comparative des Etats-Unis et de l'URSS quant aux vols spatiaux, après Gemini-XI:

	E.-U.	URSS
Vols de cosmonautes	15	8
Vols à plusieurs cosmonautes	9	2
Heures-homme dans l'espace	1,804:34	507:16
Hommes dans l'espace	24	11
Sorties dans l'espace	4	1
Temps passé à l'extérieur de la capsule	6:43 h.	10 min.
Rendez-vous spatiaux	9	0
Capsule manoeuvrable	9	0
Arrimage	6	0

Essai sur le droit fiscal de l'Eglise

CITE DU VATICAN — Un essai sur le droit fiscal de l'Eglise, dont l'auteur est Mgr Antonio Mauro, chef du protocole de la secrétairerie d'Etat et conseiller de la Commission pontificale pour la revision du droit canon, vient de paraître.

Destiné aux experts en droit ecclésiastique ainsi qu'aux curies diocésaines et aux curés de paroisses, l'ouvrage affirme, arguments historiques à l'appui, le droit de l'Eglise d'acquérir, de posséder, d'administrer des biens temporels. Il énumère les sujets qui ont la capacité de posséder des biens et précise les modes d'acquisition de ces derniers.

Deux parties sont consacrées aux tributs et aux impôts dont l'auteur discute, cas par cas, l'histoire, le fondement juridique, le sujet actif et passif et la nature. Dans la dernière partie, Mgr Mauro analyse les lois synodales promulguées dans les divers pays, depuis l'Italie jusqu'aux Philippines, la Chine, l'Afrique, les Amériques.

BEAUMONT, 1967



Les innovations de style présentées par la Beaumont 1967 mettent en valeur les lignes pures et modernes de cette voiture si populaire, comme en fait foi le coupé sport Custom ci-dessus. Le capot, les ailes et l'arrière ont été redessinés ainsi que la grille et les phares exclusifs à la Beaumont. Les pare-chocs sont également nouveaux. Offerte en deux séries — Beaumont et Beaumont Custom — et neuf modèles, la Beaumont est livrable avec un grand choix d'équipements et d'accessoires, par exemple des freins à disque à l'avant pour les modèles dotés de servo-freins. Un équipement sport de luxe, livrable sur demande sur le coupé sport Custom et la décapotable Custom seulement, comprend des sièges baquet Strato à l'avant, un bloc de commande central avec levier de boîte à quatre vitesses ou de transmission automatique. Les moteurs pouvant équiper la Beaumont vont du six-cylindres Econoflame de 140 CV au V8 Econo-Jet de 350 CV; ce dernier n'est livrable que sur les modèles Custom dotés de l'équipement sport. De nombreux dispositifs de sécurité sont standard comme la colonne de direction amortissante mise au point par GM qui peut se raccourcir de 8¼ pouces en cas de choc.

Décès à Montréal de Mgr L. Scheffer

L'Eglise canadienne vient de perdre un éminent missionnaire dans la personne de Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., vicaire apostolique du Labrador.

Il est décédé à Montréal le lundi 3 octobre à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 63 ans. Il était originaire de Ste-Marguerite du Lac Masson, Qué. Il fit ses études classiques à Ottawa, au Juniorat du Sacré-Coeur. Profès Oblat en 1926, il reçut le sacerdoce à Ottawa en 1931. Successivement curé de la paroisse du Sacré-Coeur d'Ottawa et de Notre-Dame-de-Grâce de Hull, il était nommé premier Vicaire Apostolique du Labrador, nouvellement créé en 1946. Il reçut la consécration épiscopale en avril 1946 à Ottawa des mains de Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa.

Pendant 20 ans, il se dévoua avec zèle à l'organisation de ce nouveau vicariat apostolique avec l'aide des membres de sa famille religieuse et de nombreux bienfaiteurs. Il fonda paroisses et missions nouvelles pour la population sans cesse croissante de cette région en pleine voie de développement, grâce à l'exploitation des gisements miniers. Il prit un soin apostolique particulier des missions indiennes et esquimaudes du vicariat et des paroisses de la basse Côte du Nord.

En reconnaissance des services immenses que rendit Mgr Scheffer à la population de cette partie du Québec, le gouvernement de cette province a donné, en l'honneur de Mgr Scheffer le nom de Schefferville à la première ville fondée en la région minière du Lac Knob.

En 1958, le siège épiscopal du Vicariat était transféré de Lourdes-de-Blanc-Sablon à Shefferville. Le Vicariat Apostolique du Labrador comprend une large partie du Nouveau Québec et le Labrador terreneuvien en sa totalité.

Il laisse ses frères et soeurs: le Père Philippe Scheffer, O.M.I., vicaire provincial, à Montréal, MM. Lucien, Gérard, Jacques et Arthur; Mmes Simonne Pettigrew et Suzanne Scott, de Montréal; ses beaux frères et belles-soeurs, de nombreux neveux et nièces.

Les restes de Mgr Scheffer furent transportés le jeudi 6 octobre à 8 h. du soir, en l'église Ste-Bernadette - Soubirous, à Montréal. Le service funèbre fut célébré en la même église Ste-Bernadette, le vendredi 7 octobre à 10 h. du matin.

L'inhumation fut faite au Cimetière Oblat du Noviciat Notre-Dame-de-Richelieu.

France et Québec

QUEBEC — Tout en soulignant que les voies dans lesquelles se sont engagées les relations entre la France et le Québec sont pleines de promesses, le premier ministre Daniel Johnson a souhaité que ces relations soient fondées, dans la mesure du possible, sur la réciprocité.

"Ainsi," a dit M. Johnson, "nous avons hâte d'entendre dire que l'enseignement français s'intéresse de plus en plus à notre histoire et à notre littérature, et que les salles de concert et les galeries françaises accueillent en nombre toujours plus grand nos créateurs et nos interprètes."

Le premier ministre a fait ces remarques au cours d'un déjeuner offert par la province en l'honneur du ministre français des affaires étrangères, M. Maurice Couve de Murville, au restaurant "La Nouvelle France", aménagé dans une maison historique du vieux secteur de Québec.

Ste-Geneviève

Réunions des parents

M. l'abbé L.-P. Jean, curé, qui organisa des réunions de parents pour expliquer le nouveau catéchisme "Vers le Père", se dit très satisfait des résultats obtenus jusqu'à date. Il y aura sept autres réunions durant l'année. Les membres du comité sont: M. l'abbé Jean, Soeur St-Emile, Soeur Ste-Mectilde, MM. et Mmes Louis Fiola et Ernest Desrosiers.

Espérons que tous les jeunes parents de la paroisse auront la chance de profiter de ce grand avantage de s'instruire sur la sainte religion. Les prochaines réunions traiteront de la Sainte Messe.

Le souper paroissial à la dinde, au profit de l'église, aura lieu le 16 octobre, de 5 h. à 8 h. Venez encourager la paroisse. Bienvenue à tous.

Ouvertures des classes

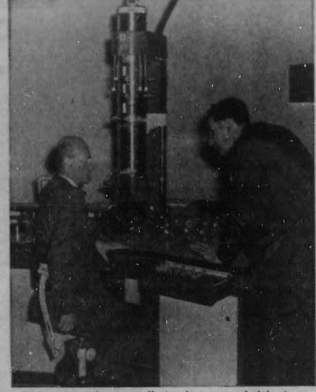
Au début de septembre, tous les jeunes de la paroisse retournaient aux études: trois au Collège de St-Boniface, Roger Legal, Philo 2, Maurice Gauthier, Versification, Paul Gauthier, Eléments latins; au petit Séminaire pour la 2e année, Marcel Desrosiers; au Collège d'Otterburne, Louis Bouvier, 12e année. Une dizaine d'étudiants vont à l'école secondaire de Ste-Anne et fréquentent l'école Dugas du village. Le personnel enseignant comprend: la Soeur St-Emile, supérieure et principale, 6e 7e et 8e années; Mlle Lorraine McDougall, de Lorette, 3e, 4e et 5e années; Soeur Ste-Mectilde, 1ère et 2e années. Bonne année scolaire à tous, élèves et instituteurs.

Compagnies de chemin de fer récompensées

CHICAGO, Ill. — Le Conseil National de Sécurité a accordé aux deux plus importantes compagnies ferroviaires canadiennes, le Canadien Pacifique et le Canadien National, ainsi qu'à 14 compagnies ferroviaires américaines, des récompenses pour le souci qu'elles ont apporté à la sécurité publique en 1965.

Ces trophées, connus sous le nom de "crampons dorés", sont remis annuellemnt aux réseaux ferrés.

Ils sont accordés, sur une base non compétitive, en reconnaissance de la participation des cheminots à divers services communautaires de sécurité, à des programmes de sécurité en dehors des heures de travail, et à la coopération et à l'intérêt qu'ils y apportent.



Ce nouveau microscope électronique, auquel s'ajoute un dispositif spécial de projection, peut grossir jusqu'à 50 millions de fois l'image d'un spécimen. Un des premiers modèles manufacturés a été donné à un hôpital canadien qui se spécialise dans les recherches contre le cancer, par la Canada Life Assurance Compagnie. C'est là le principal "projet du Centenaire" de cette compagnie. Ci-dessus l'on voit le savant hollandais R. S. Revell (à droite) qui explique les particularités de ce microscope Philips EM 300 au docteur C. E. Challice, de la faculté de physique de l'Université de l'Alberta à Calgary, lors de la première présentation publique de ce puissant instrument à Kyoto, Japon, au début de septembre dernier.

La confessionnalité dans les écoles, grave problème au Québec

QUEBEC — La confessionnalité dans les écoles apparait dans un certain milieu éducationnel du Québec comme un sujet de conversation, qui provoque des réactions nerveuses et qui occupe une place importante dans l'esprit de plusieurs.

C'est ce qui a frappé les observateurs à l'occasion d'un forum qui inaugurait le deuxième colloque de la faculté des sciences de l'Education, de l'Université Laval.

"Le rapport Parent: essor ou déclin de l'école chrétienne", tel était le thème choisi pour ce forum, auquel participaient des personnalités du monde de l'Education; le Frère Clément Lockwell, Me Yves Prévost, M. l'abbé Louis O'Neil et Mlle Louise Marcil, du conseil exécutif de la Corporation des instituteurs catholiques.

Bien que le thème du débat englobait le rapport Parent dans son ensemble, la discussion, assez curieusement, a porté presque exclusivement sur une seule idée d'un seul volume du rapport Parent: la confessionnalité dans les écoles.

La moindre déclaration un peu spectaculaire provoquait infailliblement des applaudissements ou des rires de la part de l'auditoire composé surtout d'éducateurs, dont la moitié environ étaient des religieuses ou des religieux.

Les prémisses

Dans son allocution d'ouverture, M. l'abbé Jean-Marie Hamelin, principal organisateur du colloque, a posé le problème de la façon suivante: "Puisque l'école confessionnelle que nous avons connue a vécu, il faut chercher à assurer l'institution de l'école chrétienne pour permettre l'intégration des valeurs chrétiennes à la personnalité humaine".

Par ailleurs, M. Jean-Yves Drolet, président du forum, a proclamé, en présence même de Mgr Alphonse-Marie Parent, président de la célèbre commission qui porte son nom, que "le temps ne saura jamais effacer l'influence de cette commission sur notre société". Il va sans dire que dans l'immédiat, le rapport Parent a une portée considérable.

Comme dans les meilleures tragédies, ces énoncés ou positions initiales ont tendu le ressort. Seule une étincelle manquait pour déclencher l'action. Et cette étincelle, ce fut la confessionnalité dans les écoles.

Il n'y eut pas d'éclat de voix disgracieux; au contraire, on a gardé en toute occasion un ton d'élégance, en insistant sur la nécessité d'établir un climat de compréhension et de respect des opinions.

Les divergences d'opinions existent à partir d'un point précis: la confiance que l'on a ou que l'on n'a pas dans les parents, dans la société, pour voir à ce que l'école demeure chrétienne.

C'est M. Yves Prévost, qui a surtout touché à cet aspect de la question. Selon lui, de façon paradoxale, les commissions scolaires pourraient être neutres dans les milieux entièrement catholiques, mais elles devraient être confessionnelles dans les régions où la pluralité de croyances existe.

Il explique cette proposition, apparamment contradictoire, de la façon suivante: "Prenons notre société telle qu'elle est; habituée à se fier sur d'autres. Elle n'est pas prête à assumer les responsabilités que voudrait lui confier le rapport Parent"

On sait que la commission Parent propose la disparition des commissions scolaires locales, qui seraient remplacées par des comités de parents dans chaque école. L'administration serait assumée par la commission scolaire régionale, qui, elle, devrait être neutre, selon le rapport Parent, pour respecter le caractère de plus en plus pluraliste de la société québécoise.

Parce qu'il estime, que la société n'est pas encore préparée à jouer le rôle que lui propose le rapport Parent, M. Prévost soutient qu'il serait dangereux de rendre neutre les commissions scolaires, d'abord et avant tout dans les milieux pluralistes.

Le président Johnson en Extrême-Orient

WASHINGTON — Le président Johnson, dans une conférence de presse radio-télévisée depuis la Maison Blanche, a annoncé qu'il entreprendra une tournée de six pays d'Extrême-Orient dont le principal objet sera la recherche d'une "paix honorable" à l'occasion de la conférence de Manille au sujet du Vietnam. Il a également précisé que c'est là le plus long voyage entrepris jusqu'ici par un président américain dans ces régions.

Cependant, il a ajouté que présentement les perspectives de paix sont peu encourageantes.

Le président visitera la Nouvelle-Zélande, l'Australie, avant d'assister à la conférence de deux jours à Manille en compagnie des chefs de six autres Etats au sujet de la guerre du Vietnam. Ensuite il se rendra en Thaïlande, en Malaysia et en Corée du Sud avant de rentrer à Washington, à moins d'une semaine des élections générales.

En ce qui a trait aux hypothèses voulant qu'il visite le Sud-Vietnam pendant ce voyage qui durera du 17 octobre au 2 novembre, le président à dit aux journalistes "que jusqu'ici aucune disposition n'est prévue dans ce voyage pour une telle visite".

L'histoire de nos soldats en Corée

OTTAWA — Le ministère de la Défense nationale a fait paraître l'histoire officielle de l'Armée canadienne en Corée, le 8 octobre, sous le titre de "Singulier champ de bataille".

L'auteur est le lieutenant-colonel Wood, major de brigade de la force canadienne qui s'en fût grossir les rangs des forces terrestres de l'ONU. Il devait commander un bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry en Corée. En 1959, il était nommé sous-directeur de la section historique et devait assumer la direction de cette section avant de prendre sa retraite l'an dernier.

Le volume se propose d'informer le public tout en aidant celui qui se spécialise en histoire militaire. Le récit couvre le fond du conflit coréen, la levée et l'etntraînement de la 25e brigade d'infanterie canadienne, les opérations terrestres canadiennes en 1951-53 de même que la réduction progressive de la force en 1954-57.

L'armée canadienne a perdu 1,543 hommes en Corée, dont 309 morts.

On peut commander "Singulier champ de bataille" chez l'Imprimerie de la reine à Ottawa. Le livre sera également en vente dans les librairies commerciales et dans celles du gouvernement au prix de $8.50.

Lorette

Décès de M. J. Brunelle

Le lundi 26 septembre, M. Joseph Brunelle, de 87, Kirby Drive, Winnipeg, rendit son âme à Dieu, muni des derniers sacrements. Son épouse le précéda dans la tombe en 1955.

M. l'abbé H. Perron officiait aux funérailles qui eurent lieu en l'église de Lorette.

Les porteurs étaient MM. René, Paul, Claude, Roland, Frank et Louis Lebrun, neveux du défunt.

M. Brunelle naquit, en 1890, à Varennes, Qué. Il fut employé par la compagnie Richard Wilcox, à Winnipeg, pendant plusieurs années et se retira en 1951. Il demeura à Lorette et donna une bonne éducation à ses trois enfants, Benoit, de Burchell Lake, Ont., Mme M. Lafrenière (Marie), de Winnipeg, et Mme D. Doll (Jeannette), de St-Albert, Alta.

Après la mort de son épouse, sa fille, Jeannette, institutrice à St-Boniface, prit grand soin de son père et, après le départ de celle-ci pour l'Alberta, il alla demeurer à Winnipeg, chez son autre fille, Mme Lafrenière, qui se dévoua auprès de lui comme infirmière jusqu'à ses derniers moments.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses trois enfants, trois frères, Vital, de Winnipeg, Donat et Phillibert, de Montréal, et une soeur, Mme J.-B. Leboeuf (Marie-Anne), de Verchères, Qué.

Après les funérailles, une cinquantaine de parents et d'amis se rendirent à la salle paroissiale pour un goûter servi par la Ligue des Femmes Catholiques.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Remerciements

Les enfants de M. J. Brunelle remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur assistance aux funérailles, bouquets spirituels ou par leurs nombreuses offrandes de messes. Ils remercient spécialement les dames de la Ligue et les anciennes voisines pour la préparation du goûter à la salle.

Çà et là

Sincères condoléances aux familles Bissonnette et Lagimodière à l'occasion du décès de Mme Arthur Bissonnette (Rosa Lagimodière) à Vancouver. La défunte est native de Lorette.

Mme Maurice Therrien est revenue d'un voyage d'un mois à Montréal où elle gardait les enfants de sa soeur, Mme Antonio Vielfaure, pendant que celle-ci s'envola en Afrique pour rejoindre son époux qui visitait son frère, le R. P. Vielfaure, P.B.

Le souper annuel, préparé par les dames de Lorette sous les auspices de la Ligue des Femmes Catholiques, fut un véritable succès. 1,314 repas furent servis. Merci aux dames organisatrices, Mmes Damase Dupuis et Alfred Desmarais, pour leur grand dévouement, ainsi qu'aux autres dames, hommes et jeunes filles qui ont si bien coopéré en prêtant main-forte. Une belle somme fut recueillie pour les oeuvres paroissiales et les convives furent des plus satisfaits.

Non à l'avortement

ANAHEIM, Cal. — Le cardinal Francis McIntyre, archevêque de Los Angeles, a dénoncé — avec l'intention de le "tuer" — un bill appuyé par le Congrès du barreau de l'Etat de la Californie, qui légaliserait certains avortements thérapeutiques.

Dans une déclaration publiée le mercredi 21 septembre, le cardinal dit: "Le bill, aussi bien que l'appui que lui a accordé le Congrès du barreau de l'Etat, est choquant, scandaleux et démontre l'irrespect et l'irrévérence croissants à l'endroit des lois fondamentales et des principes de la morale divine".

Trois jours auparavant, les délégués au 39e congrès du barreau ont demandé à leur conseil des gouverneurs de promouvoir une législation permettant l'avortement dans les cas d'inceste, de viol, quand la santé de la mère est gravement menacée ou lorsque l'enfant est susceptible de naître infirme.

Dunrea

Souper paroissial

Enfin! l'événement du dimanche 2 octobre est chose du passé et les joyeux convives en ont encore l'eau à la bouche en songeant à tous les bons mets servis avec tant de gentillesse par les dames, jeunes filles et même les jeunes gens de la localité.

Dans la cuisine, les excellents cordons-bleus eurent fort à faire pour remplir les plats qui se vidaient à vue d'oeil, signe évident de la qualité des mets servis. Mais nul n'avait le temps de percevoir les sueurs versées car c'était pour la bonne cause et plus de 840 convives furent servis, venant de presque tous les centres manitobains, profitant d'une température idéale.

Grâce à la coopération de tous, le succès obtenu est des plus satisfaisants, et les principales organisatrices, Mmes Joseph Boulet et Martial Lussier, méritent certainement des félicitations et une mention honorable.

Un merci cordial à tous ceux qui sont venus de l'extérieur, de près ou de loin, pour contribuer à faire de ce souper annuel un beau succès.

Çà et là

M. l'abbé C. Vachon, curé, est encore hospitalisé et ne put malheureusement pas être présent au souper annuel, mais il y était certainement par la pensée.

Tous sont très reconnaissants au R. P. Pierre Dumaine, P.B., qui depuis l'hospitalisation de M. le curé, dessert la paroisse, et de temps en temps donne des représentations cinémathographiques sur les missions d'Afrique, où il s'est dévoué pendant plusieurs années et a bon espoir d'y retourner encore.

M. Jean Paradis, de Stornhoaks, Sask., accompagné de sa soeur, Caroline, de la Colombie-Britannique, est venu dernièrement visiter la parenté de cette localité.

Mlle Angèla Paradis, de retour du Nord, est rendue à Birtel où elle est employée comme ménagère au presbytère.

M. et Mme Lionel Aquin, accompagnés de leurs six fillettes, de leur fils, Pierre, et de Mme Ernest Rochon, de St-Charles et LaSalle, sont venus visiter la parenté, le dimanche 2 octobre, ainsi que M. et Mme Raphaël Légaré, d'Elie, Mme Géraldine Bonnefoy, de Winnipeg, M. et Mme Léo Labossière, de St-Léon, et nombre d'autres, profitant de l'occasion pour assister au souper paroissial.

M. l'abbé A. B. Eoulet, accompagné de sa soeur, Virginie, et de Soeur St-Dominique, M.O., de St-Boniface, est venu faire une courte visite à la parenté, récemment.

Sur son chemin de retour de la belle Province, M. l'abbé D. J. Desjardins, de McCreary, ainsi que Mlle Gabrielle Boulet, se sont arrêtés dans cette localité pour donner un compte rendu de ce magnifique voyage, fait en partie en avion réacté.

Actualité permanente du Jules Verne anglais

PARIS — "... J'oubliai une fois de plus que nous étions sur la lune. L'enjambée que je fis aurait, sur la terre, franchi un mètre, sur la lune, elle m'emporta à six mètres, c'est-à-dire cinq mètres au moins plus loin que le bord du rocher".

Cette réflexion que l'on retrouvera peut-être en 1968 ou 1969 dans les journaux citant quelques cosmonautes américains ou soviétiques, a été écrite en 1901 par Herbert George Wells, dont on célébrait le 21 septembre le centième anniversaire de la naissance, dans un de ses livres d'anticipation: "Les premiers hommes dans la lune".

Né en 1866 à Bromley, comté de Kent, dans une famille pauvre, Wells est placé à 14 ans comme apprenti chez un marchand de tissus. Autodidacte jusqu'à 18 ans, il obtient une bourse et se spécialise dans la biologie à l'Université de Londres dont il sort diplômé en 1888. Il écrit un premier livre sur sa spécialité, puis, influencé par le succès de Jules Verne, décide d'exploiter ses connaissances scientifiques à des fins littéraires. Il publie alors "La machine à explorer le temps", "L'histoire d'un voyage dans le futur", "L'île du docteur Moreau", "La guerre des mondes", et "L'homme invisible".

Comme Jules Verne, Wells eut la prescience de certaines découvertes et notamment celles de la désintégration des atomes et de l'anti-gravitation. Ses préoccupations philosophiques, sociales, politiques et scientifiques lui ont valu une place exceptionnelle dans la littérature anglaise, ses ouvrages ont eu sur sa génération une influence très importante. Pourtant Wells mourut en 1946 à peu près oublié de ses contemporains.

Le Cercle Dramatique de Ste-Anne-des-Chênes

Amis du théâtre,

Il nous fait grand plaisir de présenter au public une pièce de Félix Leclerc — "Sonnez les Matines". C'est une comédie dramatique décrivant un prêtre soucieux de relever le niveau intellectuel dans son milieu rural.

Cette pièce préparée pour la célébration du 50e anniversaire de l'arrivée des Pères Rédemptoristes à Ste-Anne-des-Chênes a été reçue avec grand succès.

C'est pour répondre à la demande de plusieurs sociétés à St-Boniface que le Cercle Dramatique a décidé de présenter à nouveau cette pièce.

Voici un extrait de l'article préparé par le R. P. R. Bédard, O.M.I., dans **La Liberté et le Patriote** du 16 juin 1966:

"Vraiment, les comédiens s'y présentèrent plus professionnels qu'amateurs tant leur jeu fut vivant, expressif, communicatif. Félix Leclerc aurait dû être là en personne pour 'voir' comment son message transmis sous forme si spirituelle, a été interprété avec exactitude par les comédiens et donc compris avec clarté par les spectateurs."

Venez nombreux passer avec nous une soirée des plus agréables et encourager par votre présence à développer les talents de chez nous, et faire apprécier les finesses de l'art français.

Au plaisir de vous voir le jeudi 13 octobre 1966 à l'Institut Collégial St-Joseph, à 8 h. 30 p.m. Vous pouvez vous procurer des billets au prix de $1.00 soit Chez Huot, Lumen ou au Collège de St-Boniface.

Bien à vous

Claire NOEL,
pour le Comité de publicité.

Carte routière du Québec sous forme de brochure

QUEBEC — La carte routière du Québec se présente, cette année, sous une forme entièrement différente de celle qui avait été maintenue depuis de nombreuses années. On sait que, dans le passé, elle était imprimée d'une seule venue sur une feuille qui était ensuite pliée en accordéon. Son format la rendait de consultation difficile; de plus, elle ne permettait pas une échelle plus détaillée que vingt milles au pouce. Autrement, vu l'immense étendue de "la belle province", le document aurait été si grand que des bras normaux n'auraient pu le tenir entièrement déplié. A cause de ces limitations, tout le centre du Québec, qui paraissait au recto, dans l'ensemble de la carte, à l'échelle mentionnée plus haut, était reproduit au verso à une échelle de quinze milles au pouce, ce qui constituait un double emploi.

La Direction générale du tourisme a préféré adopter une formule qui a d'ailleurs cours en Europe et la nouvelle carte routière du Québec se présente sous la forme d'une brochure de 48 pages. Sa couverture, comme par le passé, rappelle un fait historique: la fondation de Charlesbourg par l'intendant Jean Talon en 1666 et l'adoption, à ce moment-là, du trait carré, qui constituait alors un système efficace de défense contre les Indiens.

Sur un profil du Québec s'inscrivent quatorze carrés qui couvrent la partie du Québec que sillonne le réseau routier. A chacun de ces carrés correspond une carte couvrant une double page. L'échelle est partout de quinze milles au pouce, de sorte que le document se consulte avec plus de facilité.

"Cette carte routière que publie notre Direction générale du tourisme ne constitue pas un document de référence pour les différents ministères ni pour les sociétés de géographie et autres groupements de cette nature. C'est d'abord et avant tout un instrument de voyage qui doit servir le mieux possible des fins utilitaires précises, a souligné l'honorable Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Presque tous nos touristes voyagent en voiture et l'automobiliste sait combien il est difficile, au volant, de déplier une carte routière."

"Comme celle du Québec a maintenant la forme d'une brochure, l'automobiliste peut placer celle-ci à côté de lui et tourner une ou deux pages à tous les cinquante ou cent milles qu'il parcourt."

La brochure se complète de cartes individuelles pour les districts de Montréal, de Québec et d'Ottawa-Hull, de même que pour les villes de Trois-Rivières et Sherbrooke, afin de permettre au touriste de retrouver, à l'intérieur de ces agglomérations urbaines, les artères qui constituent le prolongement des routes provinciales. On y trouve également des renseignements sur les douanes, les principaux panneaux de signalisation routière et un index des localités.

Le R. F. Maurice Toupin, P.B., natif de St-Boniface, est de retour de la République de Zambie (ancienne Rhodésie du Nord), en Afrique Centrale, pour quelques mois de repos chez les siens. Fils d'Esdras Toupin (décédé) et de Dérilda Lambert (qui réside chez sa fille, Annette, 520, rue Giroux, et ancien élève de l'institut collégial Provencher et du collège de St-Boniface, il entrait chez les Pères Blancs d'Afrique comme Frère en 1931. En 1939 ses supérieurs l'envoyèrent chez les Noirs de la Rhodésie du Nord, maintenant la République de Zambie. Donc le Frère Toupin a passé 27 ans comme Frère constructeur d'écoles, d'églises, de maisons des Pères et des Soeurs, de dispensaires, etc., et aussi comme mécanicien et menuisier, en pays de mission. Membre du conseil des Chevaliers de Colomb de St-Boniface, il est actuellement en congé chez les siens. Son adresse au Manitoba: Procure des Pères Blancs, 228, rue Hamel, St-Boniface.

M. Leslie Frost à la défense de M. Sévigny

TORONTO — M. Leslie Frost, l'ex-premier ministre conservateur de l'Ontario, a pris la défense de M. Pierre Sévigny dans une lettre ouverte qu'imprimait le quotidien "The Telegram".

M. Frost qualifie d'"incroyables" les conclusions du juge Spence, qui considère M. Sévigny, écrit M. Frost, "comme un traître et un parjure potentiel."

"C'est un travestissement contre lequel il faut protester avec toute notre force et notre véhémence".

Le rapport du juge Spence, publié le 28 septembre, qualifie de risque "atterant" la relation que M. Sévigny a entretenue avec Mme Munsinger, alors qu'il était ministre-associé de la Défense, mais déclare n'avoir trouvé aucune preuve de fuite quelconque.

M. Frost écrit qu'il est "incroyable" que le commissaire n'ait ni découvert de trahison, ni même dévoilé la probabilité d'un tel fait, mais qu'il ait néanmoins soumis que M. Sévigny "aurait pu" ...

Ecrivant sa lettre en tant "qu'ancien soldat canadien", M. Frost écrit qu'il se "rebelle contre une insinuation aussi dénuée de coeur et de conscience."

Lui-même un vétéran de la première guerre mondiale, l'ancien premier ministre termine sa lettre par ces mots:

"Pour ma part, je n'ai aucune hésitation à me placer, dans une querelle de ce genre, dans le même coin qu'un galant soldat canadien-français qui s'est battu sur la première ligne, a été blessé et a laissé l'une de ses jambes outre-mer. J'espère que tous ceux qui ont un certain respect pour le "fair-play", de quelque parti politique qu'ils soient, feront de même.



M. Louis-J. LaFlèche, de St-Charles, Man., qui vient d'être choisi pour faire partie du personnel du pavillon d'Air Canada à l'Expo 67, est né à Charleswood, a fait ses études à St-Charles et au collège St-Paul, et est à l'emploi d'Air Canada depuis 1957.

Aide du Canada aux pays francophones d'Afrique et d'Asie

OTTAWA — Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, annonce que M. Henri Gaudefroy, directeur de l'Ecole polytechnique de Montréal, vient d'être nommé directeur des programmes francophones du Bureau de l'Aide extérieure à Ottawa.

M. Gaudefroy a une réputation bien établie dans les milieux internationaux de la science et du génie. La Commission du Service civil l'a désigné pour seconder le directeur général, M. Maurice Strong, dans le développement de l'assistance canadienne aux pays francophones d'Afrique et d'Asie.

En annonçant la nouvelle, M. Martin a signalé que l'aide du Canada aux territoires francophones d'Afrique remonte au mois d'avril 1961. L'aide que nous avons offerte à 21 pays, antérieurement sous régime français ou belge, est passée de $300,000, à $8 millions durant l'année budgétaire. Par ailleurs, notre contribution initiale de $368,000 à l'ancienne Indochine s'élève actuellement à 2,500,000. Cette année plus de 230 Canadiens, en comparaison de 7 en 1961, servent dans ces pays en qualité de conseillers et enseignants du Bureau de l'Aide extérieure. Le Canada offre des bourses ou une certaine formation à plus de 265 étudiants qui sont de pays francophones.

Né à Montréal en 1909, M. Gaudefroy y fait ses études à l'Ecole polytechnique. Bachelier ès sciences et ingénieur civil, il se spécialise ensuite à l'Institut de technologie du Massachusetts, qui lui délivre, en juin 1934, un diplôme en génie électrique. M. Gaudefroy possède d'autres titres honorifiques que lui ont conférés l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke, celles de Western Ontario et de Toronto.

Professeur à l'Ecole polytechnique depuis 1946, il est nommé directeur du département de mathématiques en 1951. Deux ans plus tard, il devient le doyen de la faculté de génie et le secrétaire du Conseil des gouverneurs.

M. Gaudefroy appartient à maints cercles professionnels et pédagogiques. Il a été membre du Conseil national de recherches, de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, du Conseil technique de la "Canadian Standards Association", du Bureau des recherches scientifiques de la province de Québec, du "Canadian Commonwealth Scholarship and Fellowship Committee", de l'Association des universités et collèges du Canada, de la Chambre de Commerce de Montréal et du Cercle universitaire de Montréal.

Officier de réserve dans l'Aviation Royale Canadienne, M. Gaudefroy était de 1948 à 1953 le commandant du groupe de réserve de l'Université de Montréal. La "Coronation medal" lui est décernée en 1953.

L'Ecole polytechnique, fondée en 1873, est l'une des plus anciennes pour la formation d'ingénieurs au Canada. Elle est aussi l'une des plus importantes et compte environ 1,500 étudiants inscrits. Académiquement, l'Ecole est affiliée à l'Université de Montréal.

Il y a trois sortes d'ignorances: ne pas savoir ce qu'on devrait savoir; savoir mal ce que l'on sait; savoir ce qu'on ne devrait pas savoir.

LA ROCHEFOUCAULD.

Expansion de l'assurance-récolte

OTTAWA — En 1965-1966, les provinces canadiennes ont acheté 27 millions de dollars en protection sous forme d'assurance-récoltes à la faveur de la Loi fédérale sur l'assurance-récoltes.

Les primes versées se sont élevées à $2,285,188 et les paiements pour réclamations à $594,456, soit environ un quart du revenu fourni par les primes.

Le trésor fédéral a payé $285,000, soit la moitié des frais d'administration des plans et $367,250 pour sa part des primes, tel que prévu par la loi.

On estime que 25,000 fermes ont pris $50 millions en assurances de ce genre pour 1966-1967.

La Loi sur l'assurance-récoltes de 1959 a été modifiée cette année de façon à augmenter la couverture de l'assurance, en la faisant passer de 60 à 80 pour cent de la moyene de rendement à long terme des cultures; pour offrir de la protection à d'autres unités de production comme les arbres et les terres en jachère; pour augmenter de 20 à 25 pour cent la contribution fédérale sur les primes payées par les cultivateurs; et pour permettre à une ferme de servir comme base pour l'estimation du rendement moyen, pourvu que des données soient disponibles.

Le Manitoba, l'Ile-du-Prince-Edouard, la Saskatchewan et l'Alberta ont mis en oeuvre des programmes d'assurance-récoltes. Les trois provinces des Prairies ont conclu des ententes pour réassurer le risque provincial.

L'an dernier, 8,610 cultivateurs du Manitoba ont acheté $18,680,730 d'assurance-récoltes pour protéger leurs cultures de céréales et de betteraves à sucre. Les primes, y compris la part de 20 p. 100 du Canada, se sont élevées à $1,608,612, tandis que les cultivateurs assurés ont reçu des indemnités de $380,000. Le Fédéral a contribué $290,546 à l'égard des primes et $175,714 à l'égard des frais administratifs.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, 267 cultivateurs ont acheté de l'assurance sur leurs cultures de pommes de terre et de céréales. La couverture globale ainsi obtenue a été de $440,859. Les primes, y compris la part du fédéral, ont été de $16,762 et les indemnités versées se sont élevées à $45,593. Le gouvernement fédéral a fourni $4,506 pour les frais d'administration et $3,608 pour les primes.

Le programme de la Saskatchewan a fourni une couverture globale aux 3,172 cultivateurs qui y ont participé. Les primes, y compris la part du gouvernement fédéral, se sont élevées à $369,091 tandis que les indemnités versées à 293 réclamants se sont élevées à $120,853.

Au cours de l'année, l'Alberta a inauguré un programme d'assurance-récoltes pour le blé, l'avoine et l'orge dans trois régions d'essai. L'Alberta Crop Insurance Corporation rapporte que 1,312 cultivateurs ont acheté pour $3,231,858 d'assurances en vue de garantir le revenu de leurs récoltes de céréales. Les primes globales se sont élevées à $290,723 et 117 cultivateurs ont reçu $48,080 en indemnités.

St-Jean-Baptiste

Mariage Hattie-Beaudette

Le samedi 1er octobre, en l'église de St-Jean-Baptiste, M. William Hattie, fils de M. Stanley Hattie, de Sudbury, Ontario, unissait sa destinée à celle de Mlle Louise Beaudette, fille de M. et Mme Georges Beaudette. M. l'abbé M. Toupin, vicaire, officiait. On remarquait au sanctuaire, M. l'abbé B. Bélanger et Mgr H. Lapointe, curé.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe de soie blanche avec traîne. Son voile à trois plis était retenu par une couronne de fleurs. Son bouquet se composait de roses rouges entremêlées de feuilles de lierre. Des boucles d'oreilles en perles, cadeau du marié, complétaient sa toilette.

Mlles Jeannette Proulx et Lynn Normandeau, nièces de la mariée, étaient demoiselles d'honneur, tandis que MM. Eddy Hein et Len Clinton étaient garçons d'honneur. Mlle Raymonde Lavallée touchait l'orgue.

M. Jean-Paul Beaudette s'occupait du registre à la réception qui suivit à la salle centenaire où se réunissaient 250 invités. M. Edmond Beaudette, frère de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. Une soirée dansante termina la journée.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un deux-pièces bleu aqua avec accessoires noirs. A leur retour, M. et Mme William Hattie demeureront à St-Boniface.

Souper

Les dames de la paroisse sont à organiser pour le dimanche 16 octobre, le souper paroissial, qui sera servi de 4 h. à 8 h. p.m. Qu'on vienne en grand nombre apprécier le bon goût des cordons-bleus.

Village de St-Pierre

Avis de règlement

OBJET DE L'AVIS: Référendum devant être soumis aux résidents électeurs du Village de St-Pierre.

Règlement no 1966-6

"Un règlement du 'Village de St-Pierre' pour autoriser la présentation de films, pièces théâtrales, concerts, récitals, conférences, l'ouverture des salles de billards et d'allées de quilles, tout genre de sport commercial à l'exception de courses de chevaux, de chiens, d'automobiles, de motocyclettes, de courses d'automobiles 'stock', de combats de boxe, de lutte et de judo ou autre représentation le Jour du Seigneur."

AVIS est par la présente donné que le règlement no 1966-6 du Conseil municipal du Village de St-Pierre sera, conformément à l'article 4 de la Loi du Jour du Seigneur (le Manitoba étant au chapitre 28 des Statuts du Manitoba 1964), soumis au vote des électeurs résidents du Village de St-Pierre légalement qualifiés pour voter à ce sujet aux heures et endroits ci-dessous mentionnés.

L'objet dudit règlement est d'autoriser le Conseil du Village de St-Pierre à faire les démarches nécessaires pour rendre légales la présentation de films, pièces théâtrales, concerts, récitals, conférences, l'ouverture des salles de billards et d'allées de quilles, tout genre de sport commercial à l'exception de courses d'automobiles "stock", de combats de boxe, de lutte et de judo ou autre représentation le Jour du Seigneur.

Ce règlement sera soumis au vote des électeurs le 26e jour d'octobre 1966, à partir de neuf heures de l'avant-midi jusqu'à huit heures du soir, heure avancée, du même jour, au bureau de scrutin aux bureaux municipaux du Village de St-Pierre, à St-Pierre, Manitoba.

Le secrétaire-trésorier du Village de St-Pierre sera présent à ladite Salle municipale le mercredi 19e jour d'octobre 1966 entre 11 heures de l'avant-midi et midi, heure avancée, dans le but, si demandé, de choisir une personne qui se rendra au bureau de scrutin au nom des personnes intéressées au et désireuses de promouvoir l'adoption dudit règlement, et une autre personne qui se rendra au bureau du scrutin au nom des personnes intéressées au et désireuses de s'opposer à son adoption.

Le secrétaire-trésorier dudit Village de St-Pierre devra être présent à son bureau à St-Pierre, Manitoba, à 10 heures de l'avant-midi, heure avancée, le jeudi 27e jour d'octobre 1966, pour compter les votes pour et contre ledit règlement.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil du Village de St-Pierre.

Daté au Village de St-Pierre, au Manitoba, ce 26e jour de septembre 1966.

C. BOURGEOIS,
secrétaire-trésorier,
Village de St-Pierre.

The Village of St. Pierre

BY-LAW NOTICE

NOTICE RE: Referendum to be submitted to the resident electors of the Village of St. Pierre.

BY-LAW NO. 1966-6

"A By-Law of 'The Village of St. Pierre' to authorize the showing of moving pictures, the holding of any theatrical performance, concert, recital, lecture, the operation of billiard parlors and bowling alleys, any form of commercial sport except horse racing, dog racing, automobile racing, motor cycle racing, stock car racing, boxing, wrestling, and judo or other performance on the Lord's Day."

NOTICE is hereby given that By-Law No. 1966-6 of the Municipal Council of The Village of St. Pierre will, pursuant to Section 4 of The Lord's Day Act (Manitoba being Chapter 28 of the Statutes of Manitoba, 1964, be submitted to the vote of the legally qualified resident electors of The Village of St. Pierre entitled to vote thereon at the times and places hereinafter mentioned.

The object of the said By-Law is to authorize the Council of the Village of St. Pierre to take steps to legalize the showing of moving pictures, the holding of any theatrical performance, concert, recital, lecture, the operation of billiard parlors and bowling alleys, any form of commercial sport except horse racing, dog racing, automobile racing, motor cycle racing, stock car racing, boxing, wrestling, and judo or other performance on the Lord's Day.

The time fixed for taking the vote of the electors on the said By-Law is the 26th day of October, A.D. 1966, beginning at the hour of nine o'clock in the forenoon and closing at the hour of eigh o'clock in the afternoon, daylight saving time, of the same day and the polling place shall be the municipal offices of The Village of St. Pierre at St. Pierre, in Manitoba.

The Secretary-Treasurer of The Village of St. Pierre will attend at the said Municipal Hall on Wednesday, the 19th day of October, 1966, between the hours of 11 o'clock in the forenoon and 12 o'clock noon, daylight saving time, for the purpose of, if requested, appointing one person to attend at the polling place on hehalf of the persons interested in and desirous of promoting the passing of the said by-law and a like number to attend at the polling place on behalf of persons interested in and desirous of opposing its passing.

The Secretary-Treasurer of the said Village of St. Pierre shall attend at his office at St. Pierre, Manitoba, at the hour of 10 o'clock in the forenoon, daylight saving time, on Thursday, the 27th day of October, 1966, to sum up the votes for and against the said By-Law.

This notice is given on behalf of and by the Council of the Village of St. Pierre.

DATED at the Village of St. Pierre, in Manitoba, this 26th day of September, A.D. 1966.

C. BOURGEOIS,
Secretary-Treasurer,
Village of St. Pierre.

Les supérieurs religieux sont invités à une lucidité courageuse et franche

ORLEANS, Ont. — "La ligne centrale du problème du gouvernement des religieux ou de l'exercice de l'autorité que nous devons étudier ensemble doit être celle de la lucidité", a affirmé le T. R. P. Thomas-Marie Rondeau, supérieur provincial des Dominicains à Montréal, le mardi soir 4 octobre, lors de la conférence d'ouverture de la douzième assemblée annuelle de la section masculine de la Conférence Religieuse Canadienne.

Il s'adressait alors aux supérieurs généraux et provinciaux des communautés de pères et de frères des dix provinces canadiennes. Organisée par la Conférence Religieuse Canadienne qui compte parmi ses membres 105 supérieurs de communautés masculines, la rencontre se déroula autour du thème du "gouvernement des religieux en 1966", du 4 au 6 octobre, à la maison de retraites des Soeurs Grises de la Croix, à Orléans, près d'Ottawa.

Livrant ses réflexions personnelles sur le thème de la session, le Père Rondeau, qui est président de la Conférence Religieuse Canadienne, a d'abord rappelé que "les jeunes religieux sont de leur temps". Ils nous arrivent, dit-il, déjà formés par tout un type de culture, de civilisation, voire de christianisme qui est différent de celui dans lequel les constitutions de nos communautés ont été rédigées.

"Si nous, les supérieurs, ajouta-t-il, sommes fidèles à l'Esprit-Saint et à notre vocation de serviteurs des hommes, il nous faut non pas essayer de leur infuser à tout prix ce qui nous plait à nous, mais ce qui plait à l'Esprit de Dieu. Ayons le courage de la lucidité et de la franchise."

Continuant ses réflexions, le conférencier a dit qu'il lui semblait que la question du discernement de ce qu'il y a d'authentique et de vrai dans les appels et les désirs des jeunes, venait au premier plan. "Il ne s'agit pas, expliqua-t-il, de dire naïvement oui à tout ce qui nous est demandé et de transformer notre service des hommes en un acte de démission et de faiblesse. Il faut savoir percevoir ce qui, dans les désidérata des sujets est vraiment valable, même si cela nous impose des changements importants de méthode et une modification de nos façons de voir."

Des lignes nouvelles se dessinent

Selon le Père Rondeau, un certain nombre de lignes générales se dessinent davantage en rapport avec ces changements: un mouvement de plus en plus généralisé vers la co-responsabilité; un mouvement vers le partage de toutes les fonctions que l'on groupe actuellement dans la personne du supérieur; un mouvement vers la permission d'expériences à l'essai pendant un laps de temps assez long avant de prendre une décision engageant toute la communauté; un mouvement vers la distinction entre les points importants de la vie religieuse et les points secondaires; un mouvement net vers des observances moins nombreuses mais plus exigeantes.

Après avoir invité les participants de la session à une "réflexion commune, fraternelle" sur ces orientations nouvelles qui recoupent l'effort de lucidité pour découvrir "ce qu'il y a de juste, d'authentique, donc d'impératif dans les réactions actuelles de la jeune génération", le Père Rondeau a posé une nouvelle question: comment de fait percevoir en profondeur ces vrais désirs des jeunes?

"On a parlé de 'consultation collective'. Celle-ci est importante et il serait grave de la négliger. Mais cette consultation collective n'est qu'un aspect d'un tout plus large qui est le contact continuel avec la communauté, le dialogue continu entre supérieur et religieux."

Une question vitale

Parlant ensuite des moyens pour mettre en oeuvre ce dialogue perpétuel, le président de la Confédération Religieuse Canadienne a rappelé qu'il ne suffit pas de percevoir les problèmes, de détecter les points de tension. "Il faut aussi voir, dit-il, comment dès maintenant, avant que soient revues les Constitutions et les Règles, nous pouvons déjà donner une réponse concrète à tout ce que nous découvrons nécessaire de modifier et de changer". Ne pouvant attendre passivement les décisions du prochain Chapitre de la communauté, "ce qui risquerait de laisser la fissure entre autorité et jeunes générations devenir une cassure irréparable", les supérieurs doivent chercher à donner une réponse à l'autre grave problème "de la détermination de la marge d'initiative que le supérieur et son conseil ont pour modifier des règles jugées aujourd'hui désuètes mais pourtant encore prescrites par les Constitutions. "Cette grave question ,dit le Père Rondeau, doit être envisagée sereinement mais en profondeur. Car il me semble que souvent l'avenir de la communauté se joue là".

En terminant son exposé, le conférencier signala un autre aspect du gouvernement des religieux à l'attention des supérieurs, celui du choix des supérieurs de petites communautés locales. Sans prétendre orienter la réponse, le Père Rondeau a demandé s'il était normal que tout vienne d'en haut et si on considère suffisamment les supérieurs locaux "comme co-responsables avec nous non seulement de leur maison, mais aussi de la province entière".

Au cours de cette réunion, d'autres exposés sur le gouvernement des religieux sont prévus. Le R. P. Richard Bergeron, O.F.M., traitera de l'attitude des jeunes religieux à l'égard de l'autorité. Les difficultés qu'éprouvent les supérieurs majeurs dans l'exercice de l'autorité seront exposées par trois supérieurs provinciaux, les RR. PP. C. L. Siegfreid, C.R., et Maurice Lafond, C.S.C., et le R. F. Laurier Labonté, F.I.C. Le R. P. Robert Chase, S.J., parlera de la préparation du supérieur.

55 documents pontificaux sur le théâtre, publiés à Rome

CITE DU VATICAN — Un recueil de documents pontificaux concernant le théâtre vient de paraître par les soins de la radio du Vatican. Cet ouvrage fait suite à deux autres se rapportant aux documents pontificaux traitant d'une part de la radiotélévision et d'autre part de la presse.

Alors que les deux premiers ouvrages ne portent que sur une période relativement restreinte — de Pie XI à Jean XXIII pour la radiotélévision, et de Léon XIII à Paul VI pour la presse — le recueil sur le théâtre enregistre des documents allant de 341 à 1966.

Dans la préface le père Antonio Stefanizzi, directeur de la radio du Vatican, souligne qu'avant l'avènement du cinéma et de la radiotélévision le théâtre a été la seule forme d'expression exerçant un vaste pouvoir d'attraction. Rappelant que de nos jours encore le théâtre maintient sa puissance de pénétration, le religieux ajoute: "L'influence sensible que le théâtre exerce sur la vie sociale explique pourquoi l'Eglise a tenu en grande considération la composition dramatique. La lecture des 55 documents recueillis dans cet ouvrage fait apparaître que l'Eglise n'a jamais négligé le théâtre et qu'elle a même cherché à le vivifier en l'enrichissant de ses thèmes et de ses mystères".

Le R. P. Louis Jolicoeur, O.M.I., qui vient de quitter La Broquerie, son village natal, pour retourner dans ses missions de Bolivie, en Amérique du Sud, après avoir reçu l'onction sacerdotale et joui de quelques mois bien mérités de repos. Dans la photo ci-dessus le Père Jolicoeur parait en compagnie d'un petit clerc bolivien, administrant le sacrement de baptême à un bébé de sa patrie d'adoption, la Bolivie. Il n'était alors que diacre. Le parrain et la marraine du petit baptisé sont ses grand-père et grand-mère.

☆ ☆ ☆

Le R. P. Louis Jolicoeur, O.M.I., retourne en mission en Bolivie

LA BROQUERIE — Le jeudi 13 octobre, le R. P. Louis Jolicoeur, O.M.I., doit partir par avion pour sa lointaine mission de l'Amérique latine. Au moment de partir, le brave missionnaire désir remercier encore une fois tous ceux qui ont donné des offrandes à l'une ou l'autre messe et au thé en son honneur à La Broquerie, le dimanche 2 octobre, de même qu'à toutes les personnes qui ont contribué de quelque manière que ce soit à l'oeuvre d'Evangélisation à laquelle il a consacré sa vie.

Le R. P. Jolicoeur, qui célébra ce même jour la messe de 11 h., parla de ses missions aux deux messes. Voici en substance quelques extraits de son homélie:

Qu'est-ce que cela veut dire, se faire missionnaire en Bolivie? C'est s'éloigner de sa famille pour une période de 5 ans, apprendre une ou deux langues, aller où il se rencontre des régions de 14,000 pieds d'altitude, où on manque d'oxygène. Certains doivent porter des masques, d'autres ne peuvent y rester. Pour sa part, le R. P. Jolicoeur ira dans une des régions les plus chaudes du monde, la plus chaude du pays.

Pourquoi consentir à tous ces sacrifices? Parce que l'Evangile doit être prêché partout. Ces âmes qui vivent dans la pauvreté et son privées de secours spirituels ont droit au missionnaire. Tous ne peuvent quitter leur pays pour aller prêcher l'Evangile, mais tous peuvent être missionnaires par la prière, le sacrifice et l'offrande. Pour maintenir les oeuvres et pour que les missionnaires se multiplient, il faut compter sur la générosité des âmes de bonne volonté.

Le R. Père dit un mot de remerciements à M. le curé et à tous ceux qui ont contribué à ses missions. Durant le Saint Sacrifice de la messe, conclut-il, demandons au Seigneur qu'Il nous éclaire et nous donne la santé spirituelle, grâces que nous pouvons obtenir par les sacrements et le Sacrifice Eucharistique auquel nous participons tous ensemble.

Notes biographiques

Fils de M. et Mme Adélard Jolicoeur, de La Broquerie, le Père Louis Jolicoeur est né à Ste-Anne-des-Chênes le 6 avril 1938. Déménagé à La Broquerie dans la suite avec ses parents, il fit ses études élémentaires à l'école St-Alexandre, son cours classique au Juniorat et au Collège de St-Boniface, son noviciat chez les R. P. Oblats à St-Norbert, de 1957 à 1958. Il fit ensuite un stage de 3 ans à Rome, de 1958 à 1961, et de 4 ans à Santiago au Chili, de 1961 à 1965. En 1965 on le retrouve à La Paz, en Bolivie, et, le 30 avril 1966, il était ordonné prêtre à La Broquerie par Son Exc. Mgr Antoine Hacault. Il passa les derniers mois en vacances dans sa famille, visitant ses parents et amis de même que divers centres où il exerça son ministère tout en faisant connaître son oeuvre missionnaire.

Au cours de son voyage, le Père Jolicoeur passera par le Chili, puis à La Paz, capitale de la Bolivie, avant de se rendre à sa mission de Santa Cruz en ce dernier pays.

Le jeune missionnaire peut repartir assuré de l'admiration et des ferventes prières de tous les siens, qui lui souhaitent un heureux voyage.

Son adresse sera désormais la suivante: au Canada: La Broquerie, Manitoba, ou 89, Eastgate, Winnipeg 1; en Bolivie: 434, Oruro, Bolivia.

Souper paroissial

Dernière invitation d'assister nombreux au souper paroissial de La Broquerie le dimanche 16 octobre entre 4 h. et 8 h. 30 p.m., à l'école secondaire.

Pour plus de détails écouter le poste CKSB et lire l'annonce à ce sujet dans le présent numéro de La Liberté et le Patriote.

A tous la plus cordiale bienvenue. Venez, amenez vos parents et amis.

Diminution du personnel des Forces canadiennes

OTTAWA — Les forces armées canadiennes ont perdu, durant le mois de juillet, 851 membres de leur personnel. En un seul mois c'est la perte la plus considérable depuis la démobilisation, à la fin de la deuxième guerre mondiale.

Le ministère de la Défense a indiqué que les forces armées rassemblaient, au 31 juillet, 105,335 hommes, comparativement à 106,186 hommes un mois plus tôt.

Durant les mois de mai et de juin combinés, 920 militaires ont quitté les rangs.

Or, l'organisation actuelle des forces armées doit comprendre 109,000 hommes.

Selon le Ministère, la diminution est surtout due au grand nombre d'anciens combattants atteignant l'âge de la retraite.

Il a indiqué qu'il faudra intensifier le recrutement de jeunes soldats. En juillet, l'armée a engagé 696 recrues, comparativement à 797 en juillet 1965.

Mais, depuis le début de l'année, les rangs militaires ont accueilli 5,036 nouveaux venus; ce nombre était de 41,932 durant la même période l'an dernier.

Il sera difficile de marcher sur la lune

MOSCOU — Marcher sur la lune ne sera pas chose facile et il faudra un entrainement préalable pour y arriver. C'est ce qu'explique le capitaine médecin Tichtchenko dans la revue soviétique "Aviation et cosmonautique".

Il est, selon lui, pratiquement impossible de se mouvoir sur le satellite de la même manière que sur la terre. Dès qu'il touchera le sol lunaire, l'homme pourra effectuer des sauts de trois mètres de hauteur, et de cinq à dix mètres de longueur. Il faudrait donc utiliser cet "avantage" tout en réduisant la vitesse de déplacement.

Il sera en outre difficile de se maintenir en ligne droite si l'on ne donne les impulsions nécessaires au mouvement directionnel avec les bras et le reste du corps. Les premiers piétons de la lune risquent ainsi de "tourner sur eux-mêmes" sans pouvoir se diriger.

Autre difficulté pour les premiers hommes qui fouleront le sol lunaire: le contrôle visuel. Sur terre, l'homme concentre son regard à quatre mètres devant lui; sur la lune, il lui faudra quinze mètres ou plus.

Remerciements

Les membres de la famille Mousseau remercient sincèrement de la sympathie témoignée à l'occasion du décès de leur frère, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, etc., etc.

La France aimerait demeurer au sein de deux agences de l'OTAN

PARIS — La France a confirmé au Conseil Atlantique son désir de continuer à participer à deux agences de l'OTAN, le NAMSO et le HAWK, tout en souhaitant leur transfert hors de France et sans vouloir précipiter leur départ. Elle avait déjà exprimé son intention à cet égard, le 7 septembre dernier lorsqu'elle avait annoncé qu'elle ne contribuerait plus, à partir du 1er janvier prochain, aux dépenses d'investissement des budgets d'infrastructure de l'OTAN.

Le NAMSO est chargé de l'entretien et de l'approvisionnement en pièces détachées de certains armements des membres de l'Alliance. Le HAWK, bureau de gestion créé en 1959, s'occupe de la coordination et de la direction de la production d'un engin sol-air supersonique, efficace à la fois contre des avions volant à plus de 50,000 pieds et contre des appareils évoluant à basse altitude.

A cette date, la France avait également indiqué qu'elle souhaitait maintenir sa participation au système atlantique de détection et de transmission des renseignements au sujet des avions dont certaines installations sont en territoire français et sont utiles non seulement à la France mais également à ses alliés, dit-on de source française.

Le gouvernement français entend continuer à contribuer au budget de ces organismes auxquels elle continuera d'appartenir dans la mesure où ses alliés le souhaitent également. La question du survol du territoire français par les avions de l'OTAN ne fait pas l'objet de discussions actuellement. Elle est seulement présente à l'esprit des quatorze alliés de la France qui dispose d'un atout majeur à cet égard.

Si la France veut continuer à être présente dans certains organismes qui l'intéressent, dit-on de source française, c'est parce qu'il s'agit en l'occurence d'un échange de services, excluant toute surbordination de la France à l'OTAN. Ainsi, tout en souhaitant que les organismes de l'OTAN ne siègent plus en France, le gouvernement français ne fixe-t-il pas de date limite pour le transfert des agences de l'OTAN auxquelles il s'intéresse en maintenant sa partcipation.

En revanche, la France a décidé de quitter tous les autres organismes, notamment ceux qui impliquent une certaine intégration, donc une subordination de la France.

C'est ainsi que:

1) La France ne fait plus partie du comité militaire depuis le 1er octobre.

2) Elle a déjà quitté le 31 juillet dernier le SHAPE qui s'installera à partir du 1er avril 1967 à Casteau, en Belgique.

3) Elle a également quitté le 31 juillet le commandement Centre-Europe qui siège à Fontainebleau et qui sera transféré le 1er avril prochain soit en Allemagne, à Aix-la-Chapelle, soit plus vraisemblablement dans le Limbourg hollandais, aux environs de Maestrich, situé en arrière par rapport à l'URSS.

4) Le collège de défense de l'OTAN s'installera à Rome à partir du 1er avril.

Le conseil atlantique quittera, lui aussi, le territoire français, bien qu'il ne soit pas contraint de le faire par la France. Depuis une quinzaine de jours, les "14" seraient d'accord pour qu'il suive le SHAPE en Belgique.

Si les "14" ne font plus d'objections pour que les organismes de l'OTAN s'installent hors de France, ils maintiennent le principe d'un règlement par la France d'indemnités de transfert. La France, quant à elle, considère qu'elle n'est plus concernée par ces organismes et déclare qu'elle n'a aucune intention de contribuer aux frais de déménagement.

Les "14" tiennent de nombreuses réunions pour répartir entre eux les charges budgétaires qui incombaient à la France avant qu'elle ne quitte l'organisation. Les discussions font apparaître un désir des Anglais de ne pas accroître leurs charges à l'OTAN.

Il reste à régler les problèmes relatifs aux oléoducs et aux télécommunications qui sont, soit franco-américains, soit franco-atlantiques. Les études sont avancées, dit-on de source française, mais ces problèmes n'ont pas un caractère brûlant.

St-Norbert

Etude de la nouvelle Catéchèse

Le mercredi 5 octobre avait lieu la première d'une série de quatre réunions concernant la nouvelle catéchèse en première année, "Viens vers le Père".

M. l'abbé L. Couture, curé, qui a étudié la nouvelle catéchèse et a assisté à quelques conférences concernant sa méthode d'enseignement, a bien voulu transmettre aux personnes présentes les idées nouvelles concernant la religion de l'enfant.

La nouvelle catéchèse va apprendre à l'enfant à découvrir Dieu, un Dieu qui est Père, un Dieu qui est Fils, un Dieu qui est Esprit-Saint, et à cultiver chez l'enfant un véritable sens de la prière. Le but est de développer chez les petits une attitude fondamentalement religieuse.

Après un bref questionnaire, le café fut servi.

Audiences sur la réforme de la loi des transports

OTTAWA — Le projet de loi controversé visant à définir une nouvelle politique nationale des transports fera l'objet d'audiences publiques devant le comité parlementaire des transports et communications; elles commenceront le 6 octobre prochain, soit le lendemain de la reprise des travaux parlementaires.

En annonçant la date du début des audiences, M. Joseph Macaluso, (L-Hamilton-ouest), le président du comité, a révélé que les premières séances du comité entendront le ministre fédéral des Transports, parrain du projet de loi, et son sous-ministre.

"Ensuite, a ajouté M. Macaluso, les hauts-fonctionnaires du Canadien National et du Canadien Pacifique comparaîtront devant le comité."

Le président a déclaré par ailleurs qu'étant donné "l'importance et l'urgence" de ce projet de loi, qui porte le numéro C-231, le comité siégera tous les jours, à compter du 6 october, en audiences publiques.

OTTAWA — A la fin de mai dernier, le gouvernement fédéral comptait à son service 360,000 fonctionnaires, soit 4,600 de plus qu'en avril et 15,400 de plus qu'en mai 1965, révèle un bulletin du Bureau fédéral de la statistique.

Les sociétés de la couronne comptaient à la fin de mai 141,700 employés et les ministères et organismes affiliés 218,900 fonctionnaires.

En vous élargissant la poitrine, n'oubliez pas de mettre dedans un coeur ferme.

Mme W. Labrecque, de St-Denis, est décédée accidentellement

ST-DENIS — La paroisse est encore de nouveau plongée dans le deuil par un terrible accident de la route qui coûta la vie à une jeune femme dans la fleur de l'âge en la personne de Mme Suzanne Labrecque, épouse de Wilfrid Labrecque.

L'accident est survenu le 30 septembre vers 7 h. p.m. alors que M. et Mme Labrecque revenaient de la ville avec leurs deux fils, René, 13 ans, et Roger, 8 ans, ainsi que leur homme engagé Jacques Desrosiers, venue de l'Est pour aider aux moissons. Ils durent tous être hospitalisés, René fut renvoyé chez lui le même soir; Roger dut demeurer à l'hôpital près d'une semaine. M. Labrecque et M. Desrosiers sont maintenant en bonne voie de guérison, mais sont encore hospitalisés.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Wilfrid; cinq enfants, René, 13 ans, Denise, 10 ans, Roger, 8 ans, Claude, 6 ans, et Louise, 4 ans; son père, M. Clotaire Denis, père (sa mère la précédait dans la tombe à peine une semaine auparavant, soit le 20 septembre); quatre soeurs, Mmes Zénon Lepage (Rose), de Vonda, Léon Denis (Jeanne), Liguori Leblanc (Cécile) et Joseph Hounjet (Marguerite), toutes de St-Denis; six frères, Clodomir, Clotaire, fils, Lucien et Paul, de St-Denis, Gustave, de Vonda, et Jean, de Domremy; la famille de son mari, M. et Mme Joseph Labrecque et Mme Philippe Rivard (Irène), de Vonda, Mme Howard Elasz (Rose-Alma), de Regina, Mme Paul Denis (Eveline), de St-Denis, Mme David Tindall (Vivianne), actuellement avec son mari en Allemagne, et Armand, le seul frère de Wilfrid, ainsi qu'un grand nombre de tantes et oncles, cousins et cousines, neveux et nièces.

Mme Suzanne Labrecque est née le 24 octobre 1925 à St-Denis. Elle fit ses études à l'école Casavant, épousa M. Wilfrid Labrecque le 16 octobre 1951 et demeura toujours à St-Denis. Elle était une jeune maman très chrétienne qui, accompagnée de son mari et de ses enfants, s'approchait souvent de la table sainte. Elle prenait aussi part à toutes les activités catholiques paroissiales.

Les prières furent récitées en l'église de St-Denis le lundi soir, et les funérailles eurent lieu le 4 octobre, à 10 h. Au sanctuaire on remarquait Mgr A. Lacroix, de Vonda, M. l'abbé A. Ouellet, curé, et le R. P. J. McGrath, O.M.I., de Saskatoon. Les servants étaient Lionel Denis et Paul Hounjet, neveux de la défunte. La lecture de l'épître fut faite par Arthur Denis, autre neveu. Les porteurs étaient MM. Howard Elasz, Philippe Rivard, Liguori Leblanc, Léon Denis et Joseph Hounjet, tous beaux-frères, et Paul Denis, un frère. MM. Zénon Pelletier, Louis Leblanc et Laurent Rioux agissaient comme huissiers.

Pendant la messe, plusieurs centaines de personnes reçurent la sainte communion. L'église était remplie de parents et d'amis venus de Vonda, Prud'homme, Regina, Saskatoon, Domremy, Aberdeen, Prince-Albert, St-Boniface, Rosetown, Hoey, Léoville, Duck Lake, Allan et St-Denis. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Remerciements

Les familles Labrecque et Denis désirent remercier M. l'abbé A. Poillèvre, venu de Saskatoon pour les prières et les funérailles, le choeur de chant, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de prières, messes, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion de ce grand deuil.

Mme Labrecque a quitté cette terre, mais sa mémoire restera longtemps vivante.

Vawn

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 6 octobre avec le directeur, M. l'abbé Viens et six membres présents.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, la présidente, Mme A. Blanchette, lut un article du livre "History of Salvation". Les présidentes des comités spirituel et de publicité donnèrent ensuite leur rapport. On décida qu'un don de $40.00 irait aux religieuses de la Présentation pour les livres de catéchismes des 1ère et 2e années.

Après les prières et la bénédiction du directeur, Mme R. Baillargeon, aidée de Mme A. Blanchette, servit un goûter.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 8 novembre, alors que Mmes Louis Phaneuf et F. Blanchette serviront le goûter.

Çà et là

M. et Mme J. Hall (née Helen Smith), de Saskatoon, ont passé la fin de semaine chez Mme Smith. Lucille Desmarais, étudiante à l'université, les accompagnait et passa la fin de semaine chez ses parents. Sa mère, Mme A. Desmarais, a passé quelques jours à l'hôpital de l'université pour soins médicaux.

M. Paul Fortier a accepté la position d'agent auxiliaire à l'élévateur de Meadow Lake.

M. et Mme Marcel Blanchette, de Fort St. John, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme Henri Blais, la semaine dernière.

Félicitations à M. et Mme A. Mudryk (Hélène Germain), de Fond du Lac, à l'occasion de la naissance d'une fille, Janet-Monica-Blanche, à l'hôpital d'Edam, le 23 septembre.

M. et Mme C. Jullion, Mmes L. Weber et Léo Casavant ont visité leur soeur et belle-soeur, Mme Victor Régnier, à l'hôpital de l'université, ainsi que M. E. Smith.

M. et Mme Ernest Fortier, de Moose Jaw, ont passé deux semaines dans la localité pour faire les récoltes.

M. et Mme O. Fortier recevaient la visite de leur neveu, Robert Fortier, de Québec, qui passa deux semaines avec eux.

Larry McGuire, étudiant à l'Université de Saskatoon, a passé la longue fin de semaine chez ses parents.

Ferland

Çà et là

MM. et Mmes Gérard Desharnais, Marcel Brisebois et Aristide Fournier, ainsi que M. Robert Chabot, sont allés à Regina pour affaires et ont aussi visité Mme Robert Chabot, hospitalisée.

Le samedi soir 1er octobre, une soirée sociale avait lieu en l'honeur de huit futurs mariés: M. Marcel Chabot et Mlle Gladys Sheffer, de Mankota, M. Raymond Clermont, de Laflèche, et Mlle Claire Massé, M. Maurice Fournier et Mlle Bernadette Aunant, de Gravelbourg, M. Lionel Fauchon et Mlle Cécile Bourgeois, de Melaval.

Mmes Léandre et Médelger Chabot sont allées à Assiniboia, le mercredi 5 octobre, et ont ramené Paulette et Michelle Chabot et Rita Beaudoin, pensionnaires au couvent, pour la longue fin de semaine.

M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch, ont visité M. et Mme René Couture et leur fille, Nicole, le dimanche 2 octobre.

M. et Mme René Couture sont allés à Regina pour affaires, dernièrement.

M. et Mme Aristide Fournier et Mme Marie-Anne Beaudoing, de New Westminster, C.-B., sont allés visiter leur soeur et belle-soeur, Mme Avila Chabot, et M. l'abbé Adrien Chabot, de Willow-Bunch.

Mme Angeline Marcotte est retournée à White Rock, C.-B., après avoir visité son père malade, M. Louis Fournier.

Un shower en l'honneur de Mlle Claire Massé eut lieu chez M. et Mme Walter Morissette où une quarantaine de personnes se réunissaient.

Le bébé de M. et Mme Marcel Brisebois, et Angèle Chabot, fille de M. et Mme Viateur, sont hospitalisés à Mankota.

Mme Robert Chabot est en convalescence chez elle.

Prince-Albert

Enchantés

M. et Mme Joseph Kusch, accompagnés de leur fils, Maurice, sont revenus récemment enchantés d'un voyage dans la Colombie-Britannique. Ils s'arrêtèrent à Banff, Lac Louise et Jasper, Alta, et à Victoria, C.-B., où ils visitèrent la mère de M. Kusch et sa soeur, Yvonne, garde-malade à l'hôpital. Ils y ont visité les jardins botaniques "Butchard Gardens", ainsi que "le jardin sous la mer" à Oak Bay, l'observatoire "The Dominion Astro-Physical", la cathédrale Grove dans le parc MacMillan et d'autres sites intéressants. Ils se rendirent aussi à Sydney, et Burnaby où ils visitèrent des oncles et tantes de Mme Kusch, MM. et Mmes Joseph Houle et J.-A. Labonté, à Vancouver. Ils reprirent la route par la vallée de l'Okanagan.

Votre dernière chance

La vente de remue-ménage aura lieu le jeudi 20 octobre, de 2 h. à 5 h. 30, p.m., dans le sous-sol de l'hôtel Lincoln. Beaucoup sont attendus afin de venir en aide au groupe et d'acheter les objets qui ont été si généreusement offerts.

Ceux qui disposent encore d'objets, de vêtements ou de quoi que ce soit qui ne serve plus mais qui soit encore en bon état sont priés de les envoyer à: Mmes L. Lamontagne (3-6969), Normand Raymond (3-6061), M. Simonot (3-6355) ou J.-B. Gaudet (3-7262).

Les profits serviront à équiper et commencer un fonds pour le Jardin d'enfants français qui, cette année, est encore sous la direction de sa toute dévouée directrice, Mme Lorette Comeau. La classe comprend 2 fillettes et 9 garçons, et les cours ont lieu cinq jours par semaine de 1 h. 30 à 3 h. 30 au sous-sol de la cathédrale.

Nouvelle industrie

L'industrie la plus considérable de la Saskatchewan fut lancée le vendredi 7 octobre dernier à Prince-Albert, et le rêve de ses citoyens caressé depuis de longues années commença de se réaliser. En effet, ce fut lorsque l'hon. R. Thatcher, premier ministre, Son Hon. le maire A. Barsky, l'hon. D. G Steuart, M.A.L., et M. K. F. Landegger, président de Parsons Whitemore, de New York, retournèrent les premières pelletés de terre pour commencer la construction du moulin de pulpe et papier.

De plus amples détails à ce sujet seront donnés la semaine prochaine.



Dans le cadre du renouveau catéchétique et pour initier graduellement parents-prêtres-professeurs au nouveau catéchisme: "Viens vers le Père", le diocèse de Gravelbourg a entrepris, depuis le début de septembre, une série de réunions dans une quinzaine de régions.

L'équipe animatrice de ces rencontres pour les centres francophones est composée de M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Ferland, de la Rév. Mère St-Zacharie, r.j.m., de Gravelbourg, de la Rév. Sr Marie-Alice, r.n.-d., de Ponteix, et de Mme Octave Carrière, de Gravelbourg. L'équipe qui visita les centres anglophones est sous la direction de M. l'abbé Armand Guénette, nouveau curé de Hodgeville, de M. l'abbé Georges Laprise, curé de Cadillac, qui revient de Lumen Vitae, Belgique, de la Rév. Mère Marie-Agnès, r.j.m., supérieure du couvent de Gravelbourg, et de la Rév. Sr Jeannette, Ursuline, de Prelate.

Profitant du passage dans l'Ouest de M. l'abbé Marcel Caron, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué., un des artisans du nouveau Catéchisme canadien; l'Office Catéchétique diocésain lui fit donner une série de causeries: aux prêtres, le jeudi 29 septembre à Gravelbourg; aux parents et maîtres à Willow-Bunch, le jeudi soir 29 septembre, à Ferland, le vendredi soir 30 septembre, et à Ponteix, le samedi 1er octobre.

La photo ci-haut a été prise à Ferland à l'issue de la réunion qui a groupé près de cinquante parents et institutrices intéressés. L'on remarque, au centre, M. l'abbé M. Caron expliquant quelques particularités du nouveau catéchisme à l'Equipe Catéchétique de la paroisse de Ferland qui se compose comme suit (de gauche à droite): assise, la Rév. Sr Marie-Rita, directrice de l'école de Ferland; debout, M. et Mme Valmore Couture, Mme et M. Laurier Chabot, la Rév. Sr Marie-Robert (partiellement cachée), institutrice des petits, et M. l'abbé Roger Ducharme.

Willow-Bunch

Malades

M. Jean Bonneau est patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps et Mme Alex. Lespérance, à l'hôpital d'Assiniboia.

Décès

Mme De Lagimodière (Dina Beaupré), qui naquit à Willow-Bunch où elle demeura plusieurs années, est décédée à Great Falls, E.-U., dernièrement.

Noces d'argent

A l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Orphis Champigny, le 24 septembre, un souper, suivi d'une soirée sociale, réunissait les familles Cayer et Champigny.

Les jubilaires reçurent des messages par téléphone de leurs enfants, Jeannette et Raymond, tous deux de la Colombie-Britannique, qui ne purent assister à la fête.

Outre les frères et soeurs des jubilaires, de cette localité, présents pour l'occasion, on remarquait M. et Mme Jérôme Champigny et leur fille, Solange, et Mme Hélène Mondor, de la Colombie-Britannique, M. et Mme Emile Rodrigue, de Weyburn, M. et Mme René Fauchon, de Gravelbourg, MM. et Mmes Roger Cayer et Marcel Lavallée, d'Assiniboia.

Çà et là

Le congrès des professeurs de l'école de Willow-Bunch eut lieu à Assiniboia les 5 et 6 octobre et à Willow-Bunch le 7 octobre.

M. l'abbé A. Chabot et sa mère, Mme A. Chabot, ainsi que les religieuses, sont allés à Lisieux, le 2 octobre, pour le pèlerinage annuel de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

MM. et Mmes Dollard et Julien Piché sont allés visiter leurs parents, M. et Mme Paul Piché, au Foyer d'Youville de Gravelbourg, dernièrement.

M. Wilfrid Benoit, accompagné de M. Alcide Grégoire, d'Esterhazy, vint passer la fin de semaine à Willow-Bunch.

Mme Alice Bonneau est allée visiter son fils, Joseph, et sa famille, à Melville, dernièrement.

M. et Mme L. Youngburg et Mme Philias Gosselin se sont rendus à Plentywood, Montana, le samedi 24 septembre, pour affaires.

M. et Mme Laurent Deblois se rendirent à Moose Jaw, le 29 septembre, pour y visiter leurs parents, M. et Mme Paliuk.

M. et Mme Michel Bonneau sont allés à Regina, dernièrement, pour affaires.

MM. et Mmes Albert et Bernard St-Yves et leurs familles, MM. et Mmes Henri, Philippe et Ronald Cayer se sont rendus chez M. et Mme John Kwasnecki, à Maxstone, pour une réunion de famille à l'occasion de la visite de leur soeur et belle-soeur, Jacqueline, Soeur Grise, qui partait ensuite pour Winnipeg, et de là pour une mission du Nord, pour quelque temps.

Sont allés au mariage de M. Emile Bourassa à Radville, outre ses grands-parents, M. et Mme Albert Marcil, M. et Mme Jean Marcil et Mme Arthur Rainville.

M. et Mme Bud Warn, de Moose Jaw, ont visité M. et Mme Dollard Piché, récemment.

Debden

Çà et là

M. et Mme Stanislas L'Heureux ont visité M. Gérard Orieux à Léoville.

M. et Mme Doria Lajeunesse, de Port Alberni, C.-B., ont passé quelques jours chez M. et Mme Raoul Lajeunesse.

M. Herman Beaulac, de la gendarmerie royale, et son épouse sont venus visiter M. et Mme Roland Beaulac.

M. et Mme Gérard Fontaine ont eu la visite de M. Léo Neault, de Spiritwood.

Félicitations à Mme Paul Isabelle qui fut l'heureuse gagnante du gros lot de $700.00 au bingo du mercredi 5 octobre.

Le samedi 1er octobre eut lieu un thé organisé par le club des dames, qui rapporta la somme de $80.78. Les gagnantes des loteries furent Mmes William Boddy et Médard Demers.

Baptêmes

Le 10 août: André-Joseph-Roger, fils de Marcel Couture et de Lorraine Laitres, né le 4 août. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Couture, grands-parents de l'enfant.

Le 18 septembre: Donald-Gérald, fils de Victor Jean et d'Hélène Doucette, né le 6 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Glorien Couture, oncle et tante de l'enfant.

St-Brieux

Décès de Mme A. Assié

Mme Agnès Assié (née Fagnou) s'éteignait, résignée à la volonté de Dieu après une longue maladie, le vendredi 26 août à l'hôpital de Melfort. Elle était âgée de 38 ans.

Née à St-Brieux le 1er décembre 1927, Mme Assié unissait sa destinée à celle de M. Jean Assié le 19 octobre 1948.

La défunte laisse dans le deuil son mari, Jean; quatre jeunes enfants, Jeannine, Paul, Théodore et Rose-Marie; un frère, Alain, de Saskatoon; trois demi-soeurs, Mmes Rémi Assié (Marie), de Castlegar, C.-B., Léon Sénécal (Jeanne) et A.-T. Lavoie (Ella), de St-Brieux; quatre demi-frères, Jean et Adrien Fagnou, de Pathlow, Yves Fagnou et Yves Mevel, de St-Brieux.

La messe des funérailles fut chantée par le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., le 29 août. Les porteurs, tous neveux de la défunte, étaient MM. Alain Lavoie, Raymond et Gilbert Fagnou, Laurent Sénécal, André Massé et Denis Mevel. Le petit Paul Assié, fils de la défunte, portait la croix.

Etaient venus d'ailleurs pour les funérailles: M. et Mme Alain Fagnou et Mme Louis Assié, de Saskatoon, M. et Mme Jos. Assié, de Viscount, M. et Mme Auguste Massé, de Humboldt, ainsi que des amis de la famille du Manitoba.

Mme Assié était membre actif des Dames de Ste-Anne et avait rempli le rôle de secrétaire-trésorière de 1964 à 1965.

Très sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

Mme Jérémie Aubin, de l'hospice St-Joseph de Prince-Albert, était de passage à St-Brieux, les 27, 28 et 29 septembre, dans les familles Jos.-A. et Alfred Carfantan, John Rice et Bernard Tétreault.

M. Marcel Carfantan, fils de M. et Mme Daniel Carfantan, de St-Brieux, est présentement au Viet-Nam.

Souhaits de prompt rétablissement à M. Roger Léjan, patient à l'hôpital de l'Université à Saskatoon, ainsi qu'à la petite Marie-Anne Olivier.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb aura lieu le vendredi soir 14 octobre, à 8 h., au Centre social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Remerciements

Merci au frère Andy Ortman, député de district, et à sa troupe pour l'installation des officiers du Conseil Langevin le 16 septembre; au député d'Etat, le frère Bill Argan, aux frères chevaliers du Conseil Mgr Janssen no 4959 et à un frère chevalier du Conseil Regina no 1247 qui ont bien voulu rehausser notre assemblée du 16 septembre par leur présence; à tous nos membres qui se sont rendus à l'église Sacred Heart lors des prières pour le défunt chevalier John Lee; au frère Gérard de Laforest et ses aides pour l'oeuvre qu'ils ont accomplie durant le "Columbus Carnival".

Communion mensuelle

N'oublions pas notre communion mensuelle le dernier dimanche de chaque mois. Rappelons-nous toujours que le vrai chevalier se reconnait à la table sainte où le prêtre distribue le pain de vie.

Voeux sincères

Voeux sincères au R. P. Ildefonse Riopel, O.F.M., notre ancien aumônier, qui a été transféré à Ottawa. Nous lui souhaitons bonheur.

Bienvenue

Cordiale bienvenue au R. P. Marius Bédard, O.F.M., nouveau curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina, qui a gracieusement accepté d'être notre nouvel aumônier. Nous sommes contents de l'avoir parmi nous.

Condoléances

Sincères condoléances aux familles Lee et Noonan à l'occasion du décès des frères chevaliers J. Lee et Edward Noonan, de Regina, décédés dernièrement.

Communiqués

Le bazar annuel de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina aura lieu le 4 novembre à la salle, 2517, 25e avenue.

P. K

Bellegarde

Va-et-vient

M. Georges Bauche a bien voulu conduire au collège Mathieu de Gravelbourg les étudiants suivants: Alain Bourgeois, Gilles Perreaux, Armand et Dominique Sylvestre, Ulric Garnier, Adrien et Aurèle Paulhus, Normand George et Ronald Roussel. Bone année d'études à tous ces jeues.

Mme F. Savoie, ainsi que M. l'abbé Léon Savoie, ont assisté aux funérailles de M. Frédéric Savoie, à St-Boniface. Le défunt était le beau-frère de Mme Savoie et l'oncle de M. l'abbé Savoie.

Mme Frank Savoie a passé quelques jours chez sa nièce, Mme Louis Lugar, de Munich, D.-N.



Le dynamique animateur du Disco-Club 1170

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Message aux copains du Disco-Club 1170

Du nouveau à go-go à Radio 1170 avec le copain des copains, Réal "Yéyé" D'Amours. Eh oui! Réal a décidé avec la venue de l'automne de faire renaitre son émission "Disco-Club 1170" qui sera diffusée sur les ondes de CFNS, tous les jours du lundi au vendredi, de 7 h. à 8 h. p.m. Le fabuleux, l'unique, le sensationnel, le génial... (mettons-en, ça ne coûte pas cher!)

Réal vous invite donc à syntoniser CFNS, alors qu'il vous fera part du formidable nouveau à go-go du "Disco-Club 1170". Voici un aperçu de la nouvelle formule du "Disco-Club 1170": à chaque semaine, le copain Réal choisira un artiste invité. Les disques de cet artiste tourneront deux ou trois fois par émission; Réal vous parlera aussi de la carrière de cet artiste et, le mercredi soir, il vous présentera une interview téléphonique au cours de laquelle il interrogera cet artiste. Voici les noms de quelques-uns des artistes qui passeront en interview téléphonique à "Disco-Club 1170": Pierre Lalonde, Donald Lautrec, Ginette Reno, Pierre Sénécal, Les Classels et encore beaucoup d'autres.

De temps à autres, les copains du "Disco-Club 1170" recevront le journal de l'émission dans lequel Réal vous donne des nouvelles des artistes entendus sur nos ondes! Et souviens-toi copain, copine, qu'à chaque semaine, le copain des copains, Réal distribuera photos, microsillons et disques 45 tours aux auditeurs de "Disco-Club 1170".

Marche de l'émission "Disco-Club 1170": lundi, revue des 20 premiers succès de la semaine; mardi, dédicaces par appel téléphonique et par lettre; mercredi, interview téléphonique d'un artiste de la chanson populaire; jeudi, succès souvenirs, requêtes téléphoniques et par lettres; vendredi, tirages, artiste de la semaine et concours Alabalou à go-go.

A tous les copains et copines du Nord de la Saskatchewan, une invitation spéciale est lancée pour écouter, sur les ondes de votre poste français à l'allure moderne, l'émission la plus à go-go des Prairies: "Disco-Club 1170".

Pierre JOMPHE.

La mode: le seul colonel ayant assez de poigne pour faire marcher un régiment de femmes.

Guy DUPREHAULT.

Apprenez maintenant à souffrir de petites peines pour en éviter alors de bien plus grandes. — IMITATION.

— No 493 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■	■		
3					■						■	
4						■					■	
5		■		■						■		
6						■						
7			■			■						
8							■		■			
9				■							■	
10			■					■				■
11		■									■	
12						■						

HORIZONTALEMENT

1—De la Mésopotamie.
2—Homme excentrique. — Sym. du sodium.
3—Dire qu'une chose n'est pas vraie. — Troisième personne.
4—Ville d'Algérie. — Femelle du sanglier.
5—Petit bouclier thrace. — Ancienne ville de Chaldée.
6—Signe en forme de barre employé dans les anciens manuscrits. — Produit des ions.
7—En cet endroit. — Terminaison. — Se dit de la ligne qui suit l'ordre d'ébranlement dans un tremblement de terre.
8—Tissu d'où pendent des filets. — Massue.
9—Cent onze. — Plaie des arbres.
10—Art. espagnol. — D'aller. — Homme ignorant.
11—Garnirais un mat de ses voiles.
12—Troncs d'arbre. — Qui fait du fil.

VERTICALEMENT

1—Aérostat à air dilaté par la chaleur d'un foyer.
2—Grand lac. — Petit tonnelet.
3—A elle. — Possède. — Librement.
4—Qui mange beaucoup. — Textile. — Adresse.
5—Lettre grecque. — Genre de caryophyllacées, employées comme fourrage vert (plur).
6—Possèdent. — Pronom pers.
7—Sorte de petit bois. — Caractère lâche.
8—Qui est soumis aux chances du hasard. — Possède.
9—Petits quelque-chose. — Bande métallique sur lequel roule le train.
10—Pronom. — Très considérable.
11—Dans. — Eus recours à.
12—Qui est née hors du mariage. — Métal.

SOLUTION DU PROBLEME No 492

■ **Horizontalement:** 1. Grand-chambre; 2. Rêner — Aléon; 3. Anéroïde Ain; 4. Té — Fileras; 5. Tir — Testes; 6. Egal — Arome; 7. Péremption; 8. Arêtier — NS; 9. Mornées — Té; 10. Ire — Esse — Li; 11. Nisus — Rite; 12. Rôti — Merrain.

■ **Verticalement:** 1. Gratte-papier; 2. Reneiger; 3. Ane — Rarement; 4. Nerf — Leto — Il; 5. Droit — Mires; 6. Ile — Pensum; 7. Hades — Tresse; 8. Alertai — EE; 9. Me — Aérons — RR; 10. Brassons — Lia; 11. Roi — Titi; 12. Ennuyeuse — En.

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 1er, Rosaire Bussière, Vonda, Thérèse Marchildon, North Battleford, et Marcel Préfontaine, Saskatoon; le 2, Daniel-L., Couture, Debden, et Ghislain Gaudet, Prince-Albert; le 3, Albert Bénard, St-Denis; le 4, Léonard Beaudry, Gravelbourg, Gérard Bonneville, Ponteix, et Dollard-L. Grenier, St-Isidore de Bellevue; le 5, Roland Bourassa, Radville, Guy-V., Detillieux, Vonda, Jean Duret, Debden, et Gilbert-J. St-Amant, Jackfish Lake; le 6, Bernard St-Yves, Willow-Bunch; le 7, Liguori Leblanc, St-Denis; le 8, Paul-J. Baillargeon, Vawn, Georges Caron, Montmartre, Jean-J. Denis, Domremy, et Rosaire Denis, North Battleford; le 9, Rodrigue-D. Dion, Prince-Albert; le 10, Rodolphe Blanchette, Vawn, et Richard Goddu, Admiral; le 11, Louis-A. Mercier, Wallard; le 12, Albéric St-Amant, Jackfish Lake; le 13, Léonard Bourdages, Willow-Bunch, Raoul-L. Bourgeois, Gravelbourg, Edouard Caillier, St-Front, et Célestin-Jean Hamoline, Aberdeen.

Gravelbourg

M. Philiza Laverdière est décédé le vendredi 30 septembre au Foyer d'Youville. Né à St-Michel de Napierville en 1886, il s'établit à Wolseley en 1890 où il demeura jusqu'à 1928, alors qu'il vint à Gravelbourg.

Le défunt laisse dans le deuil six fils, Sylvio, de Gravelbourg, Georges, de Calgary, Paul, de Tahsis, C.-B., Raymond et Louis, de Dryden, Ont., et Bernard, de Winipeg; cinq filles, Mme Priscillia Daoust, de Winnipeg, Mme Eva Smythe, de Mossbank, Mme Irène Peron, de Swift Current, Mme Clémentine McLelland, de Montréal, Qué., et Imelda, de Chaplin; deux frères, quatre soeurs, 53 petits-enfants et 47 arrière-petits-enfants. Son épouse (Marie-Ana Léveillé) et un fils le précédèrent dans al tombe en 1947 et 1944 respectivement.

M. l'abbé D. Dugas célébra la messe de Requiem le lundi 3 octobre, à 10 h. a.m. Les porteurs étaient MM. N. Provençal, Louis Dureault, Noël Laverdière, Léo Perras, Alain Smythe et Denis Perron.

Remerciements

La famille Philiza Laverdière remercie tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Laverdière.

Mariage Gamble-Green

Le mercredi 28 septembre, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, eut lieu le mariage de Mlle Carole Green, fille de M. et Mme Roy Green, à M. Robert Gamble, fils de Mme William Gamble, tous de Gravelbourg. M. l'abbé Lucien Roy officiait.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe en poult-de-soie garnie de dentelle. Son voile court était retenu par trois roses blanches. Elle tenait un bouquet de roses roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Iris Green et Darlene Smith, soeur et cousine de la mariée, et la bouquetière, Diane Green, sa soeur, portaient des robes identiques en poult-de-soie de couleur turquoise. Leurs bouquets et leurs coiffures étaient aussi identiques.

Les garçons d'honneur étaient MM. Laurie Davidson et William Gamble. MM. Denis Brisebois et Gerry Gamble agissaient comme huisiers.

La mère de la mariée portait pour l'occasion une robe de laine brique avec accessoires verts. La mère du marié était vêtue d'une robe de laine jaune avec accessoires beiges.

Une réception eut lieu à la salle paroissiale où se réunissaient 150 invités. M. l'abbé Roy récita le bénédicité et M. Laurie Davidson proposa le toast à la mariée. Une soirée dansante à la salle de la Légion termina la journée.

Pour le voyage de noces à Banff, la mariée portait un costume gris avec accessoires bleus. A leur retour, M. et Mme Robert Gamble résideront à Gravelbourg.

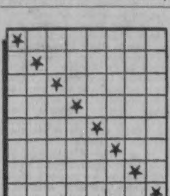
Chronique de CFRG

Durant mon séjour à Montréal la semaine dernière, j'ai pu apprécier la télévision française. Programmes très intéressants, instructifs et divertissants. Dommage que cette télévision française soit absente en Saskatchewan. Mais, comme on ne se passe jamais si bien d'une chose que l'on n'a pas, n'en parlons plus.

Notre ami Jean-Marc partit lui aussi la semaine dernière pour visiter sa famille à Montréal. Le jour de son départ, bien impatient il fut... et arrivé à Dorval, Jean-Marc le Bourreau des coeurs 008, pouvait bien difficilement cacher son émotion en revoyant les siens: Pape, Maman, la Tante et Mère-Grand. Nous avions voyagé ensemble, vu de très haut cet immense pays qui est le nôtre... et retrouver cette ville immense où l'on parle encore français, ce qui lui conserve encore un certain cachet d'humanité, le contraire en ferait un monstre.

J'aurai l'occasion dans une prochaine chronique de vous parler de ma visite aux chantiers de l'Expo 1967.

M. M.



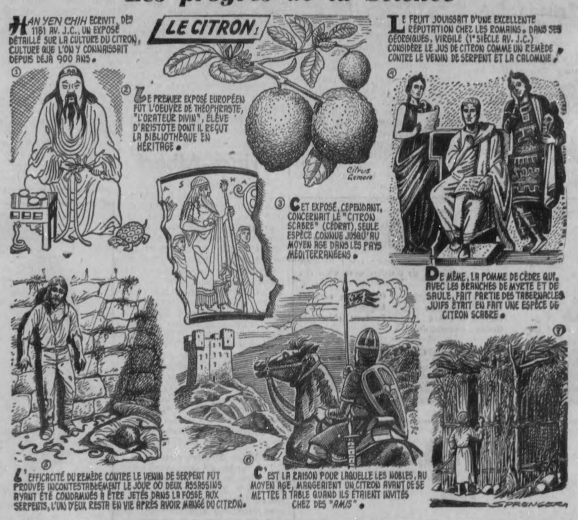
Disposez ces étoiles sur l'échiquier de façon à en avoir une dans chaque rangée horizontale, verticale ou diagonale.

Réponse

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Le grand fourmilier, appelé aussi tamanoir, est un mammifère édenté pouvant atteindre 2.50 m. de long avec la queue, qui vit en Amériques Centrale et du Sud. Le travail des mâchoires inexistantes est effectué par des organes broyeurs qui se trouvent dans l'estomac. Le tamanoir possède une tête très longue sans poil avec de petites oreilles, une petite bouche et de petits yeux. Sa bouche édentée ne lui permettrait pas d'attrapr des fourmis ou termites — ses mets préférés — si la nature ne lui avait pas octroyé, au lieu d'un museau, une longue langue visqueuse, vermiforme, avec laquelle il lape, pour ainsi dire, les fourmis. Cette langue peut atteindre 90 cm. de long et lui permet par conséquent de pénétrer profondément dans une fourmillière. Cette langue fonctionne comme un doigt mouillé dans du sucre en poudre.

Le tamanoir se trouve, parfois, en face de provisions impénétrables de nourriture en conserve, notamment les termitières endurcies à l'extérieur. Heureusement que le troisième orteil de chacune des pattes de devant est muni d'un ongle très fort qui fait office d'ouvre-boites. Avec cet ongle il peut ouvrir sa boite de conserve, en d'autres mots la termitière. Vous savez que la termitière est une construction en terre, fabriquée par les termites, qui peut atteindre plusieurs mètres de haut et qui se poursuit dans le sol par de nombreuses galeries.

Pour en revenir à nos tamanoirs, ceux-ci possèdent également une belle queue qui a plusieurs fonctions. Pendant la nuit, comme chaude couverture qui le camoufle; pendant le jour comme parasol et enfin comme balai pour ramasser les fourmis éparpillés. Les tamanoirs portent leurs petits sur le dos lorsqu'ils sont à la recherche de nouvelles termitières.



Les femmes s'organisent contre la hausse des prix

Une jeune femme, Mme Lawrence Wilson, dont le mari est technicien dans l'aviation royale canadienne offrit de se mettre à la tête d'un mouvement de boycottage des supermarchés pour empêcher l'escalade du coût des aliments. Ils montent en flèche et si on n'y prend garde les prix atteindront un sommet astronomique. On veut sans doute se préparer pour l'Expo; n'a-t-on pas dit que le prix du boeuf irait à $5.00 la livre? Or, si le vêtement peut attendre, la nourriture n'attend pas; il faut manger et aussi bien y voir tout de suite.

Les femmes d'Ottawa se sont organisées. Mme Wilson a formé un comité. La présidente du comité, Mme Krueger, de Montréal-Nord, s'est rendue à Ottawa pour assister au grand ralliement des 10 ou 15,000 femmes qui eut lieu le 4 octobre, et est revenue de la capitale avec un programme défini.

Il était temps que les femmes s'en mêlent. La situation va permettre de faire le point sur notre économie et sur notre propre comportement d'acheteuse. On nous reproche le gaspillage! A chacune de s'examiner.

En plus d'établir un programme d'action concertée vis-à-vis de l'achat, le comité a l'intention d'adresser au gouvernement fédéral une pétition pour demander qu'on prenne des mesures afin de stabiliser le niveau général des prix.

Le mardi 4 octobre, un groupe de femmes de Winnipeg est allé manifester devant les édifices du Parlement. A Toronto, Vancouver et Edmonton, ainsi qu'en Nouvelle-Ecosse, la lutte prend forme.

Marie BOURBONNAIS.

Les méthodes diffèrent, le but est le même

WINNIPEG — Le mécontentement des femmes en marge de la hausse du prix des aliments, semble vouloir se manifester de ville en ville.

Après une première tentative à Ottawa, c'est maintenant une femme de Winnipeg qui prêche une méthode pour réduire le coût des denrées alimentaires.

Mme D. W. Price, mère de quatre enfants, a organisé une réunion pour concrétiser le projet d'un boycottage systématique de certains produits dans les magasins de la ville. Ce projet est prévu pour la mi-octobre.

Mme Price dit que les femmes en ont assez de dépenser plus que nécessaire pour la nourriture. Elle propose un boycottage spécifique plutôt que le boycottage complet préconisé par Mme Lawrence Wilson, présidente de l'Association de protestation des consommateurs d'Ottawa.

Mme Price, épouse d'un préposé à l'empaquetage des viandes, dont le salaire hebdomadaire est de $75.00, a suggéré son programme au cours d'une émission radiophonique. Elle dit avoir reçu une quantité d'appels de gens qui se proposaient de l'appuyer.

A Ottawa, Mme Wilson a déclaré que son groupe veut boycotter les supermarchés de la ville durant deux semaines, et elle a exprimé l'espoir que d'autres groupements à travers le Canada suivront cet exemple.

Petits trucs pour qu'il en coûte moins cher de boire et manger

Quelques conseils qui pourront vous aider à moins dépenser, car c'est un fait: "Vous dépensez trop".

N'achetez que le strict nécessaire: votre réfrigérateur est rempli, vos portes d'armoire ferment à peine tellement les tablettes regorgent de produits et vous vous en allez au magasin avec l'intention de revenir avec un "plein carrosse". Si vous avez besoin de sortir, allez prendre l'air, mais laissez votre porte-monnaie à la maison. Utilisez d'abord tout ce que vous avez dans votre cuisine. A parier que vous pouvez vous abstenir d'aller à l'épicerie pendant une bonne semaine.

Au lieu d'acheter un produit dans un bocal (que vous payez), prenez celui qui se vend en sac et surveillez le prix. Trop de femmes achètent tout sans jamais regarder le prix.

Au lieu de manger du boeuf dans la meilleure partie, celle qui se vend le plus cher, choisissez une autre viande ou du poisson.

Tous les beaux empaquetages se paient: à produit égal, prenez celui qui se vend en sac. Allez faire une visite dans un magasin d'aliments naturels. Si vous êtes esclave des supermarchés, cherchez dans votre quartier les épiciers du coin de la rue: vous aurez peut-être des surprises.

Ce qui étonne étonne une fois; mais ce qui est admirable est de plus en plus admiré.

J. JOUBERT.

Boycottage en Nouvelle-Ecosse

NEW GLASGOW, N.-E. — Quand une mère de famille ne peut même plus se permettre d'acheter des oranges, des pommes ou des jus en quantité suffisante pour nourrir ses huit enfants et qu'elle doit restreindre ses enfants à une tranche de pain par repas, des tollés ne peuvent manquer de se faire entendre.

Mme Fred Baines, domiciliée à New Glasgow en Nouvelle-Ecosse, émue entre autres choses par cet exemple, a décidé d'organiser un boycottage systématique des épiciers de sa ville et des environs afin de ramener les prix à un niveau plus raisonnable.

Vite, l'affaire fit boule de neige. Elles étaient quatre à vouloir ainsi protester. Elles sont maintenant plus de 300 à collaborer avec Mme Baines qui ne peut plus maîtriser seule cette situation.

Trois villes environnantes ont elles aussi décidé de collaborer. Ces quatre villes réunies totalisent 23,000 habitants. On apprend également que le comté de Pictou qui groupe plus de 50,000 personnes a également donné son accord pour un boycottage.

Citant un exemple de la montée des prix, Mme Baines raconte qu'elle payait une pinte de lait 20 sous, mais les laiteries de sa région décidèrent de s'amalgamer. Le lendemain, la pinte de lait se vendait 26 sous. Ceci est arrivé au cours de septembre.

Un grand ralliement doit avoir lieu très bientôt dans le plus grand centre de la ville qui sera disponible.

On a l'intention de boycotter les morceaux de choix dans les viandes et on va examiner de près la liste des produits qui viennent de subir une hausse. Sur une boite de spaghetti estampillée à 29 sous, on avait collé une étiquette de papier pour dissimuler l'ancien prix et proposer un nouveau: 31.

On a remarqué que les prix de la semaine montent régulièrement en fin de semaine.

Mme Baines sait de quoi elle parle quand elle discute hausse et baisse de prix dans les supermarchés: avant son mariage elle était caissière dans une des plus grandes épiceries de sa région.



R. & K. Originals ont conféré à cette robe deux-pièces en tricot double Celara à relief, une silhouette nouvelle avec sa jupe évasée que complète un corsage allongé à encolure Henley animée par une écharpe de couleur.

Patron imprimé



Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Il est incontestable que pour la moitié des ménages brisés ou qui ne s'accordent pas, la faute en revient à l'alcoolisme du mari, quelquefois hélas! aussi de la femme. L'alcoolisme traine des séquelles de désaccord, de jalousie, de scènes effroyables, de brutalité, et même parfois, le crime. A côté de ces extrêmes, on trouve le cas du buveur mondain. Il commence très jeune à accepter un verre, lors d'une noce, d'une fête ou d'une réunion d'amis. Graduellement, il en viendra à multiplier les occasions et les verres. Il finira par abuser et ne pouvoir se passer de cet engourdissement qu'il trouve "au fond d'un verre". Au cours de réunions de jeunes gens, d'adolescents, on se croit obligé de leur offrir un "réchauffant". Les parents devraient pratiquer la prudence sur ce point et l'enseigner à leurs enfants.

✦ ❊ ✦

Le grand vaisseau a sombré dans une mer sans fond. Cramponné à un radeau, trempé et glacé, le capitaine, après avoir éternué, ronchonne:

— Ça alors! Maintenant c'est mon nez qui va couler!

✦ ❊ ✦

Les légumes rouges, comme les betteraves, les choux rouges, etc., doivent être cuits dans une casserole couverte. Un peu de vinaigre ou jus de citron ajouté à l'eau de cuisson conservera leur couleur naturelle.

✦ ❊ ✦

Si on emploie de la cire liquide pour le parquet, tremper le chiffon dans de l'eau froide d'abord, puis le tordre, puis verser la cire dessus. Passé par l'eau, le chiffon absorbera moins de cire: une économie.

✦ ❊ ✦

Les taches de mercurochrome s'enlèvent avec du lait. Rincez d'abord la tache dans le lait en ayant soin de frotter un peu. Si une première application ne suffit pas, faites-en une seconde.

✦ ❊ ✦

Après avoir avalé six whiskies, ce client se lève, prend son chapeau et s'en va. Le garçon lui court après:

— Monsieur! monsieur! vous oubliez de payer.

Le client, la voix pâteuse:

— Pas étonnant. Je bois pour oublier.

✦ ❊ ✦

Pour que la viande reste juteuse, la tourner dans la poêle avec des pinces plutôt qu'avec une fourchette.

✦ ❊ ✦

Nul n'a tant besoin d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres. Sourions donc: C'EST SI FACILE...

Pierre Autry.

✦ ❊ ✦

Pour manger des olives on prend celles-ci dans le plat qui les contient avec la fourchette ou la cuillère que l'on y a mise, on les dépose sur son assiette, mais on les prend ensuite avec ses doigts pour les porter à sa bouche.

✦ ❊ ✦

Ce savant avait accroché au mur de son bureau un fer à cheval. Un visiteur s'étonne:

— Comment, monsieur le professeur, vous pensez que ce fer à cheval va vous porter bonheur?

— Pas du tout, répondit le savant un peu piqué, mais il paraît que c'est bénéfique même à ceux qui n'y croient pas.

Une coquette est plus facile à marier qu'une savante; car pour épouser une savante il faut être sans orgueil, ce qui est très rare, au lieu que pour épouser la coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun. — J. DE MAISTRE.

Quand les Iroquois ramaient sur les galères

Qu'on le croie ou non, des Indiens du Canada servirent sur les galères du roi de France, au dix-septième siècle.

Louis XIV régnait alors, avec le faste et l'égocentrisme que l'on sait — l'Etat, c'est moi — mais il arrivait que la Marine manquât de bras pour fournir aux galères royales la seule force motrice dont elles disposaient, en sus de voiles.

Un jour, quelqu'un eut cette brillante idée de transformer en galériens des Iroquois, et ce fut l'un des scandales du siècle.

Cela se passait en 1687 et le marquis de Dennonville, gouverneur de la Nouvelle-France, commit alors un acte de félonie de première grandeur.

Car les indigènes arrêtés à Frontenac, en amont des Mille-Iles, n'avaient pas commis de crime.

La plupart d'entre eux étaient des chefs, venus au fort Frontenac pour une assemblée générale, y apportant nombre de pelleteries en signe d'amitié.

Monsieur de Champigny, intendant, commença par les recevoir avec cérémonie et leur offrit un festin, à la suite duquel il ordonna aux troupes de les cerner, arrêter et attacher aux arbres.

Les prisonniers furent envoyés à Marseille, pour le service des galères.

• • •

Ils étaient au nombre de 36, au témoignage du Père Bechefer, jésuite.

On imagine que les relations furent plus tendues que jamais entre Français et Iroquois, après le guet-apens de juin 1687.

Ces derniers conclurent, non sans justification, que les rapports amicaux avec les colonisateurs devenaient impossibles et que l'on ne pouvait songer à la paix.

De son côté, le marquis de Denonville ne se sentait pas la conscience tranquille, car il demanda aux autorités de France que les Indiens devenus galériens ne fussent pas enchaînés, qu'on leur donnât des rations supplémentaires et de l'instruction religieuse.

En août 1688, quatorze mois après l'injustice de Frontenac — qui faillit coûter la vie à quelques missionnaires jésuites — le même Denonville écrivit de nouveau à Versailles, conseillant le renvoi des prisonniers au Canada, pour qu'un accord de paix se pût conclure avec les Iroquois.

En octobre 1689, plus de la moitié des galériens à peau rouge avaient péri.

Il n'en revint que seize, qui arrivèrent à Québec en même temps que Frontenac, lequel en était à son second mandat de gouverneur, et le chevalier de Callières, gouverneur de Montréal.

• • •

Cela paraît invraisemblable, mais Louis XIV lui-même porte la première responsabilité de la condamnation d'Iroquois aux galères.

En juillet 1681, dans une lettre au gouverneur de la Barre, il écrivait avec un cynisme Fleurant le génocide:

"Comme il importe au bien de mon service de diminuer autant qu'il se pourra le nombre des Iroquois et d'ailleurs ces sauvages, qui sont forts et robustes, serviraient utilement sur mes galères, je veux que vous fassiez tout ce qu'il sera possible pour en faire un grand nombre de prisonniers de guerre et que vous les fassiez passer en France."

Il arriva que la Barre ne put se rendre à sa demande, parce qu'à l'époque la paix régnait partout au pays.

La Barre retourna en France l'année suivante et il eut comme successeur le marquis de Denonville, plus jeune que lui et moins avisé, désireux aussi de plaire au Roi et d'attirer ses faveurs.

L'homme prit donc sur lui de fournir du bétail humain aux galères, délégua son intendant Champigny au fort Frontenac — aujourd'hui Kingston en Ontario — et prépara avec une hypocrisie consommée la malpropreté que l'on sait.

Cette histoire, assez peu connue du grand public, est contée par Raymond Boyer dans son ouvrage remarquable sur **Les Crimes et châtiments au Canada français.** (1)

L'ILLETTRE.

(1) Au Cercle du Livre de France, Montréal.



Q. — Pourriez-vous me dire où je pourrais faire des études en vue de devenir secrétaire médicale dans un centre de recherche ou dans une grande clinique? Une douzième année suffit-elle pour les entreprendre ou est-il nécessaire d'avoir son baccalauréat? Merci. — **Etudiante.**

R. — Plus votre éducation de base est solide, plus vous serez compétente, alors, puisque vous êtes encore très jeune, je vous conseillerais, si vous en avez les moyens, de poursuivre vos études en choisissant le cours scientifique et d'étudier les sujets qui conviendront à la profession que vous désirez embrasser. A votre place, je consulterais les personnes compétentes, les orienteurs de l'université. Ils sauront vous renseigner pleinement et feront peut-être les contactes nécessaires avec les centres de recherche qui vous intéressent. Si vous réussissez, ce que je souhaite ardemment, vous exercerez une carrière des plus intéressantes et qui vous apportera non seulement des bénéfices financiers considérables, mais une grande satisfaction en sachant que vous participez au progrès. A part vos connaissances scientifiques, vous devrez aussi acquérir celles propres au secrétariat: la sténographie, la dactylographie, etc.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me dire comment je pourrais m'arranger pour rencontrer des acteurs de cinéma? J'ai les moyens de voyager. Merci. — **Cinéaste.**

R. — Si vous êtes cinéaste, vous serez assez facilement reçu aux divers studios, soit à Hollywood ou en Europe. Vous n'avez qu'à écrire à ceux qui vous intéressent et à obtenir un rendez-vous pour visiter et rencontrer les acteurs de votre choix. Si, vous n'êtes qu'amateur de cinéma et que vous cherchiez seulement à voir des vedettes, eh bien rendez-vous sur les lieux et joignez-vous aux groupes qu'on promène à travers les studios à des jours et des heures fixes. Vous verrez certainement certains de vos idoles, soit au travail ou dans les restaurants, etc. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Je voudrais travailler le soir et en fin de semaine pendant l'année scolaire. J'aimerais trouver une situation dans les centres d'achats ou tout autre magasin. Où dois-je m'adresser pour obtenir du travail? J'ai seize ans et je suis grand et fort. Merci. — **Jean.**

R. — Vous devrez vous rendre au bureau de placement de votre ville et vous inscrire. On vous trouvera peut-être quelque chose, mais n'attendez pas à rien faire. Présentez-vous au bureau de placement ou du personnel de chacun des endroits où vous aimeriez travailler. Demandez une situation. Si on n'en a pas à vous offrir, demandez qu'on prenne votre nom, adresse et numéro de téléphone, afin que dès qu'il se présentera quelque chose, on puisse vous atteindre immédiatement. Soyez persistant. Avec les fêtes qui approchent à grands pas, vous trouverez sûrement quelque chose, surtout si vous êtes très propre d'apparence et courtois envers les personnes qui vous recevront. Si, après deux semaines, vous n'avez rien obtenu, recommencez vos démarches et essayez même des endroits qui ne vous intéressaient pas trop d'abord; on ne sait jamais, vous pourriez y trouver un travail qui vous conviendrait mieux qu'ailleurs. N'oubliez pas qu'il n'y a pas de sot métier et puisque vous avez besoin de gagner, acceptez tout travail honnête qui vous sera offert. N'allez pas, cependant, oublier qu'il vous faut garder suffisamment de temps pour faire vos études sérieusement. Il ne vous serait pas avantageux d'avoir de l'argent dans les poches ou de beaux vêtements, si vous manquiez vos examens. N'allez pas travailler tous les soirs: un ou deux par semaine et les fins de semaine suffiront pleinement.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par Doris Faber

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 8

— Une idée! s'écria Yveline rompant finalement un mutisme qui lui coûtait. Appelons au téléphone le journaliste que Tad a amené le premier jour. Peut-être sait-il quelque chose.

Tadao, discret, composa un numéro du Club de la Presse, passa le combiné à Lorraine. Elle demanda Claude Granville. Bientôt, la voix de celui-ci claironna dans l'appareil.

— Ravi de vous entendre! Comment allez-vous? Vous avez repêché Ralph?

— Justement, je voulais savoir si on ne l'avait pas vu au Club.

— Jamais de la vie! Toujours évaporé dans l'atmosphère. Vous avez des indices?

Par prudence instinctive, la jeune fille répondit de façon imprécise:

— Non, rien, mais je trouve cette absence prolongée si bizarre...

— Bizarre surtout quand on fait signe à une personne de votre genre. Fichtre! Il aurait fallu un raz-de-marée ou un typhon, croyez-moi, pour me soustraire à votre présence! Je ne veux pas vous chagriner, mais... enfin, il est très difficile de retrouver dans une ville comme celle-ci les traces d'un attentat. Mieux vaut être en deuil avant qu'après le mariage. Pardonnez-moi, je crains cette issue...

Lorraine pardonnait d'autant plus volontiers qu'elle savait Ralph vivant.

— J'espère encore, dit-elle.

Et, soudain, saisie d'une inspiration:

— Connaissez-vous Philippe Vernin?

— Le peintre? Je l'ai rencontré par çi, par là. Il n'est pas coopérateur avec les journalistes. Il vous intéresse?

— En tant qu'artiste. Où habite-t-il?

— Ça, je l'ignore. Secret comme un coffre-fort! Ralph m'en a précisément fait la remarque, il y a deux ou trois mois. Il ne le connaissait pas beaucoup plus que moi.

En dépit de cette affirmation, véridique en ce qui concernait Granville, Lorraine restait persuadée qu'un lien existait entre le peintre et le fugitif. Elle s'efforça, malgré son désarroi profond, de garder un ton naturel:

— Excusez-moi de vous avoir dérangé, monsieur Granville. Je continue d'attendre.

— J'espère que vous ferez payer cher à Wallers cette attente... s'il reparait. Encore une fois, à votre disposition.

Lorraine se contenta de remercier le garçon bien intentionné mais quelque peu familier. Elle reposa le récepteur et tourna vers ses amis un visage où la détresse se révélait enfin. Yveline, laissant libre cours à sa nature spontanée, explosait:

— Ce Ralph! C'est un peu fort! Quel procédé!

Lorraine, dont les yeux couleur d'améthyste s'assombrissaient comme l'eau d'un lac, sous l'estompe de la nuit, répondit d'un ton ferme, traduisant une obstination farouche:

— J'attendrai, oui, j'attendrai le temps qu'il faut et je finirai bien par apprendre la vérité, dussé-je en souffrir ou courir un danger. Maintenant, allons-nous-en, mes amis: nous n'avons plus rien à faire ici.

CHAPITRE VI

"Pourtant je t'aime..."

Un imprévu entraine presque toujours d'autres surprises. En effet, au cours de la nouvelle semaine, la vie de Lorraine se modifia considérablement. Comme elle abandonnait le piano pour céder la place à Eugène Ivanovitch, le vieux Russe lui confia qu'un client français qui faisait des croquis, peintre sans doute, grand et brun, d'environ trente-cinq ans, avait obtenu, la veille au soir, par le patron, l'adresse de sa jeune compatriote. Lorraine réprima un sursaut. Ainsi Philippe Vernin était revenu en son absence. Il avait eu l'audace de s'enquérir d'elle en péchant par indiscrétion.

— Sans doute un admirateur, dit le vieil homme, philosophe. De toute façon, même si le patron n'avait pas accédé à sa demande, vous n'auriez pas échappé à cette flatteuse attention. Nous sommes dans une ville où tout finit par se savoir: l'habitude des vieilles méthodes policières qui disséminaient les informateurs, les espions dans les milieux les plus divers et aussi une certaine curiosité naturelle. Chaque quartier de Tokyo a son côté provincial.

En dépit de cette explication, Ralph restait insaisissable dans cette ville-gouffre et Lorraine, qui s'abstint de tout commentaire auprès de son collègue pianiste, demeurait sceptique quant au mobile de Philippe Vernin: elle ne le croyait pas inspiré par un romanesque coup de foudre. Depuis trois jours, elle ne cessait d'évoquer Ralph, son regard à la fois stupéfait et effrayé. Que craignait-il pour lui, pour elle? Malgré les apparences, elle devait lui garder sa foi. Il n'avait donné naguère que des preuves d'amour. Peut-être sa fuite en était-elle encore une? Hantée de pensées tumultueuses, Lorraine rejoignit Yveline chez elle et y trouva Tadao fort animé, discourant devant un bol de thé vert. En revanche, la starlette était assez morne.

— Tad me propose un nouveau rôle, dit-elle.

Lorraine s'efforça de refouler généreusement ses propres préoccupations pourtant lancinantes; elle remarqua:

— Je suis contente, Yvy, vous poursuivrez votre carrière; vous ne serez pas en chômage comme vous l'aviez redouté.

Yveline eut une moue d'enfant déçu à qui l'on offre pour son goûter du pain sec au lieu de confitures.

— Oh! une carrière, parlons-en... Il s'agit d'un tout petit rôle.

— Mais très typique, plaida Tadao prennant à témoin Lorraine. Le film historique s'intitulera "Une dame de la Cour". L'action se déroule au Xe siècle; c'est l'histoire d'une femme-écrivain, auteur d'un de nos chefs-d'oeuvre classiques "Notes de chevet", célèbre par son talent, ses amours et ses caprices dans une cour très brillante et frivole, celle de l'empereur nippon d'alors. Je suis l'auteur du scénario. Yvy San incarnerait une suivante de l'héroïne, sorte de soubrette spirituelle et rusée un peu dans le style de certaines de vos comédies françaises...

Il s'interrompit pour passer un doigt dans son col comme si sa cravate l'étranglait. Il paraissait vraiment malheureux.

— Je n'ai pas pu, reprit-il, obtenir à Yvy San le rôle principal: il faut une pure Japonaise et le producteur impose aussi une grande vedette, mais j'ai combattu autant que possible pour "décrocher" cet engagement: j'avais imaginé le personnage de la suivante en pensant à notre amie...

Il commençait à s'empêtrer et son amour-propre masculin autant que nippon était certainement compromis. Lorraine se fit secourable.

— Bravo, Tad! Vous avez trouvé ce qui convient au tempérament d'Yveline. Je suis sûre qu'elle campera à merveille votre "soubrette": il n'y a pas de petits rôles pour un ou une artiste de talent.

Il se rassérénait à la façon d'un chat qui vient de piétiner dans la neige et qu'une main amie mène près d'un bon feu. Ce garçon que Lorraine, elle-même très fière, devinait imbu de dignité, était vraiment amoureux à en "perdre la face" pour affronter sans désarmer l'humeur de son élue. Yveline l'ayant assuré qu'elle acceptait l'engagement, faute de mieux, il se retira avec son habituel sourire de courtoisie plaqué sur ses lèvres au dessin agréable. Un instant, Lorraine hésita. Rapporterait-elle à Yveline sa rencontre avec Philippe Vernin, trois jours plus tôt, lui confierait-elle la curieuse démarche de cet homme si discret pour lui-même et pour les autres, si inquisiteur à l'occasion? La prudence la retint: vive et étourdie, Yveline risquait de commettre quelque bévue. Lorraine éprouva une impression de révolte, presque de colère à l'idée que Philippe pouvait l'épier, contrôler ses actes. Elle n'avait qu'un désir, à présent: le revoir, l'affronter. Elle reconnaissait soudain que depuis ce soir, un seul homme n'occupait plus ses pensées, qu'ils seraient deux désormais à l'intriguer, la harceler. Ralph, Philippe. Son orgueil se rebellait: elle était le jouet de leur volonté, des événements qui les conduisaient et dont elle ignorait le sens.

Yveline se contemplait dans la glace, se livrant à une série de mimiques futées, entrant déjà dans le rôle de la suivante dont elle imaginait les jolies costumes de soie fleurie, à la mode chinoise de cette époque lointaine déjà si policée alors que le Moyen-Age européen était si rude et si grossier. Décidément, Tad n'avait pas trop mal travaillé.

— Quant on n'a pas ce que l'on aime, soupira-t-elle, il faut aimer ce que l'on a. Un ban pour la soubrette! En attendant, Lorraine, je vous propose une visite chez des cousins à moi. Ils m'ont invitée à diner et vous aussi lorsqu'ils ont appris que vous étiez mon amie.

— Des cousins japonais?

— Bien sûr, du côté de maman, les Foki. C'est au moins un nom facile à prononcer: F. o.k.i. Oh! ce n'est pas le "grattin"; ce sont des gens laborieux et accueillants. Ils parlent tous plus ou moins l'anglais; vous vous comprendrez. Dépêchons-nous. Nous allons prendre le métro et il nous restera un trajet à faire à pied. Les Foki habitent un quartier éloigné, plus provincial, moins cosmopolite que le nôtre, à l'est de la rivière Sumida.

Les jeunes filles se mirent en route. Lorraine était loin de prévoir l'influence que sa visite à cette famille nippone exercerait sur son destin. Comprimée sur une banquette de métro, dans une indescriptible cohue, elle dit à Yveline collée à elle hanche à hanche comme une soeur siamoise:

— Ne voyez-vous pas que Tad a... un faible pour vous?

Assourdie par le grondement de la rame, Yveline sembla s'éveiller d'un songe.

— Quoi? fit-elle à l'oreille de sa compagne. Vous dites que Tad est faible. Pas du tout, il est têtu comme un troupeau de mules, il sait ce qu'il veut, je m'en aperçois dans le travail. C'est la main d'acier dans une mouffle.

— Eh bien, vous auriez lieu de vous montrer d'autant plus fière d'avoir conquis son coeur. Je n'ai pas prétendu qu'il était faible de caractère, mais qu'il avait du penchant pour vous.

— Ah! vous croyez ça? C'est possible. Qu'y puis-je? Je répète que je suis vaccinée contre l'amour. Pas un seul jour ne se passe sans que je pense à Alain; il était si charmant, si convaincant.

— Et il vous a trahie...

— Une déception même cruelle suffit-elle pour guérir, pour réveiller, un matin, le coeur tout neuf? Si Ralph vous faisait vraiment du mal, l'effaceriez-vous de votre mémoire comme ça, d'un coup de gomme?

Lorraine eut une brève crispation de ses belles lèvres expressives. Elle protesta:

— Je n'ai aucune raison de prévoir cette éventualité. Je ne dois pas, en toute justice, accuser Ralph d'abandon volontaire tant que je ne connais pas les raisons qui le font agir.

— Vous n'avez pas une nature aussi romanesque que moi.

— Il y a une nuance: je suis romantique tout en m'efforçant de le cacher car la vie est rude et apporte trop de désillusions. Cependant tout prouve que j'aspire à l'amour, sans quoi je ne serais pas ici. Tad est terriblement épris de vous, Yveline. Je trouve cela touchant. Refuseriez-vous d'épouser un demi-compatriote asiatique?

— Comme vous y allez! D'abord, tant pis si je radote, j'ai fini d'aimer... ensuite, la famille de Tad est très différente de la mienne, enfin, ce qui lui reste de famille. Il veut me présenter à sa mère. Je résiste encore. J'imagine d'ici l'ex-baronne Oda: une dame à "fla-fla" qui me regardera de haut.

— Pourquoi "ex-baronne"?

— Parce que les titres de noblesse qui ont été portés par les aristocrates japonais pendant des siècles sont abolis depuis la défaite de 1945. Les Américains ont cru ainsi niveler les classes et je pense qu'ils se sont trompés. Pour en revenir à l'amour, Lorraine, il n'y a rien de mieux au monde quand ça réussit, mais un chagrin d'amour, vous connaissez la romance, peut durer toute la vie.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 28

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

A LOUER — Boul. Provencher. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Usage de réfrigérateur. Près arrêt d'autobus. Pour étudiante ou demoiselle qui travaille. Libre. Signaler: 233-5268. 26-991-28C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée pour 2 demoiselles. Signaler: CEdar 3-4345. 20-898-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 186, rue Notre-Dame. Logis non meublé: 3 pièces. Pour une personne tranquille. $75. Signaler: 233-4757. 27-107-28C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre simple, meublée. Facilités de cuisine, réfrigérateur. AUSSI petit logis meublé avec cuisinette, réfrigérateur et poêle électriques. Conviendrait à 2 hommes qui travaillent ou 2 étudiants. Libres. Signaler: CEdar 3-2027. 27-110-28C.

A LOUER — 351, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces, 3 chambres à coucher. Libre: 1er novembre. $65. AUTRE logis meublé: garçonnière, 606, rue Taché. $45. Signaler: CEdar 3-3766. 28-131-T.F.

A LOUER — Transcona. Possession immédiate. Près église et école. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $125 par mois. Signaler: CEdar 3-5874. 28-132-T.F.

A LOUER — Logis privé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Libre: 15 octobre. Garage si désiré. Signaler: GLobe 2-5246. 28-134-28C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces complètement privé. Place de stationnement. Libre. Signaler: 233-7862 ou CHapel 7-3127. 28-135-28C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

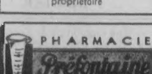
Pas de cheveux gris ...
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

CHAMBRE ET PENSION — Idéal pour deux jeunes filles. Place de stationnement. Signaler: 452-0238. 28-129-28C.

A SOUS-LOUER POUR L'HIVER — Rue Langevin. Logis privé: 3 pièces très moderne. Complètement meublé. Adultes de préférence. Signaler: 233-3673. 28-136-28C.

A LOUER — Rue Masson. Logis: 4 pièces, 1er étage. Sécheuse automatique. Stationnement. Signaler: CEdar 3-5543. 28-128-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 2 pièces, cuisine avec armoires, évier. Bain. $60. Signaler: CEdar 3-5962. 27-108-28C.

A LOUER
Appts. Lonergan — Boul. Provencher. Logis: 3 pièces, poêle, réfrigérateur, lessiveuse, sécheuse, stationnement. Adultes de préférence. $75. Signaler: CHapel 7-3084. 27-100-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 24-947-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 9 pièces près école et autobus. AUSSI autre maison sur même lot. Revenu mensuel: $135. En plus, 5 pièces au 1er étage pour propriétaire. Taxe: $240. Pour renseignements, signaler 233-1316. 28-133-28C.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 26-985-T.F.

A VENDRE — Ameublement complet pour 3 pièces: salon, chambre à coucher, cuisine. Presque neuf, en très bon état. S'adresser à 204, rue Lawndale, Norwood. Téléphone: 452-3828. 26-984-28C.

A VENDRE
Propriétaire transféré
Propriété sur lot de rivière: 200' x 1,400'. Maison: 2 ans, très bien construite. Façade en pierre. Comprend 3 chambres à coucher, salle de bain avec douche, salon, grande cuisine, soubassement fini en partie.
Pour plus d'informations, appelez P. Prince, représentant français pour compagnie Simonite Ltd., téléphones: jour 942-8261; soir 233-3134. 27-119-30C.

A VENDRE — Aubaine. Rue Balmoral. Maison annoncée pour $12,900, maintenant réduite à $10,900 pour vente rapide. Possession immédiate. Signaler: WHitehall 2-3924 ou CHapel 7-3566. 10-675-T.F.

Revêtement en aluminium de couleur
30% de rabais sur prix régulier. Estimation gratuite. Aussi, porte en aluminium, fenêtres, auvents et toiture. Rénovations complètes de l'extérieur.
N. J. Choiselat & Sons,
702, rue Garfield, Winnipeg, Man.
Téléphone: 775-0525

Vente de Bétail
250 taures Hereford seront vendues aux enchères au ranch situé 4 milles à l'est de Wawanesa, le 22 octobre, à midi et demi. Ces taures remarquables du sud de l'Alberta ont été croisées avec des taureaux Angus.
JOHN R. MOORS,
Wawanesa, Manitoba

Corsetière Spencer
Corsets gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, supports chirurgicaux pour femmes et enfants.
Pour rendez-vous appeler
Mme Alice Gousseau,
Sanford 322 — Sonnez 2

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton,
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

OCCASION EXCEPTIONNELLE
On demande homme pour vendre produits Rawleigh dans St-Boniface. Ni expérience ni capital requis. Appeler M. F. T. McCluskey, SP 4-2481. 26-990-29C.

DEUX ETUDIANTS DEMANDENT. Logis: 3 pièces meublées. Entrée privée. Stationnement de préférence. Signaler: 489-8887. 26-986-T.F.

ON DEMANDE — Couple ou personnes respectables pour partager logis meublé. $40 par mois. Signaler: 247-3627. 27-113-T.F.

A VENDRE — Centre canadien-français. Hôtel. Gros chiffre d'affaires. Première fois sur le marché. Vente pour cause de santé. S'adresser à Boîte 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 24-964-T.F.

A VENDRE — Encyclopédie "Britannica". Jupon de dame "Kaybar" blanc, tout neuf, grandeur 48. Aussi, plantes de maison. Dame ferait aussi repassage chez elle. Signaler: 253-9969. 27-118-28C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces avec garage double. S'adresser après 7 h. du soir à 262, rue Hamel. 27-122-28P.

A VENDRE — St-Boniface, 502, rue St-Jean-Baptiste. Immeuble-appartements: 6 logis. Pas de commission à payer. Signaler: 233-2585. 25-972-T.F.

A VENDRE — Avenue Ferndale. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 50' x 135'. Chauffage: gaz. Prix: $8,500; $1,500 comptant. Signaler: GRover 5-0012. 28-138-31C.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Dans le village. Maison: 3 pièces avec eau courante. 2 acres de terrain. Signaler: GArden 2-5324. 28-131-32C.

A VENDRE — Accordéon "Titano", 3 clefs, 120 basses. Excellent état. $125. S'adresser à 396, rue Desautels. Téléphone: CEdar 3-1837. 28-130-28C.

A VENDRE — Propriété: 2.6 acres avec école: 2 pièces. Toutes facilités modernes, sur route bonne en tout temps. Ecole facilement convertie en résidence. Appeler: 878-2722. 28-126-29C.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
St-Pierre — Très belle terre: 485 acres. Machines aratoires. Contrat de lait: 8,000 livres. 36 têtes de bêtes à cornes. Toute la récolte. Puits artésien. Maison neuve, moderne: 6 pièces. $115,000.
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
27-123-28C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
A VENDRE
Transcona — Bungalow presque neuf, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Entrée en béton. Près de toutes commodités. Hypothèque C.M.-H.C. à 6½%. $118: principal intérêt et taxe.
Parc Windsor — Jolie maison: 5 pièces. Planchers: bois dur, comme neufs. Belle cuisine très claire. Armoires en acajou. Soubassement complet tout peinturé. Cuves pour lessive. Lot paysagé et clôturé. Patio à l'arrière. Seulement $104: principal, intérêt et taxe. Hypothèque à 6%.
St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. Salon, salle à manger, cuisine, soubassement complet. Beau lot paysagé. Propriétaire transféré.
St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. Garage attenant. Grand lot paysagé. Près église et écoles.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
27-114-28C.

A VENDRE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.
ISLE-DE-CHENES
Dans village. Grand lot bien situé Prix raisonnable.
LORETTE
Dans village. Maison: 4 pièces sur grand lot. Prix: $1,800 avec $300 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
27-121-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

KENWARD'S FURNITURE
Hargrave et Ellice
Présentez cette annonce pour un rabais de 15% à 25%.
Voyez
L. CHOUINARD
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. p.m.

Le président du Canadien National prendra sa retraite en décembre

OTTAWA — M. Donald Gordon, qui est le fonctionnaire fédéral le mieux rémunéré du pays, prendra sa retraite le 31 décembre après 17 années de service comme président du Canadien National et comme président du conseil d'administration de cette société de la Couronne.

Lui succèdera à ces deux postes le vice-président administratif de la société, M. Norman J. MacMillan, âgé de 57 ans, avocat à l'emploi du Canadien National depuis 1937.

La retraite de M. Gordon, et son remplacement, ont été annoncés par le bureau du premier ministre M. Lester B. Pearson. Le conseil des ministres du gouvernement fédéral a établi à $75,000 par année la rémunération de M. MacMillan, soit celle que touche M. Gordon. Elle dépasse de $30,000 le traitement annuel du premier ministre du pays.

M. Gordon, reconnu par son verbe franc et administrateur imaginatif qui a réorganisé de fond en comble les chemins de fer nationaux, aura 65 ans le 11 décembre, qui est l'âge de la retraite au CN.

Son dernier mandat de trois ans prenait fin vendredi dernier et le gouvernement l'a prolongé jusqu'à la fin de l'année. Un règlement au CN prévoit d'ailleurs que ses employés prennent leur retraite à la fin du mois durant lequel ils ont eu 65 ans.

M. MacMillan, originaire de Bracebridge, Ont., a reçu son éducation à Winnipeg où il obtenait en 1934 une licence en droit de l'Université de Manitoba.

Après trois années de pratique du droit, à titre privé, il est entré au Canadien National à Winnipeg comme conseiller juridique, étant transféré à Montréal en 1943 pour occuper le poste d'avocat en chef adjoint de la société. Il accédait au poste d'avocat en chef deux ans après. En 1949 M. MacMillan est devenu vice-président du CN et vice-président administratif en 1956.

Durant la deuxième guerre mondiale, il est passé de façon temporaire au service du gouvernement fédéral dans le programme d'entraînement des aviateurs du Commonwealth.

Durant les dix dernières années, M. MacMillan a été responsable de l'exécution quotidienne des opérations du CN. Durant cette période le personnel de la société a été réduit de 135,000 à environ 90,000 par la modernisation des services et les mises à la retraite ordinaires.

Ancien camelot

M. Gordon est né à Old Meldrum, Ecosse, en 1901, et sa famille immigra à Toronto en 1914.

Il a commencé de gagner sa vie comme vendeur de journaux et comme employé d'une usine de carton à un salaire de $1 par jour. Ensuite il entra au service de la banque de Nouvelle-Ecosse, où il connut de nombreuses promotions. C'est à cette période qu'il suivit par correspondance un cours de sciences économiques.

Lors de la création de la Banque du Canada en 1935, il en fut nommé secrétaire, accédant au poste de gouverneur adjoint trois ans plus tard.

A la déclaration de la guerre en 1939, il a contribué à l'établissement de la commission des devises étrangères et peu de temps après, il a travaillé à l'établissement de la commission des prix et du commerce du temps de guerre. Comme président de cette dernière commission de 1943 à 1947, il a imposé des normes rigoureuses sur les prix et les loyers et dans les foyers à travers le Canada son nom était connu. Il a repris son poste à la Banque du Canada en 1947 et il a pris en main la présidence du Canadien National et de son conseil d'administration le 1er janvier 1950, au traitement de $25,000 par année.

CHANTS ET DISQUES POUR ENFANTS
Instruments rythmiques — Flûtes — Mélodicas. Feuilles de musique. Autoharpes. MUSIC CENTRE, 121, rue York, Ottawa. (Ecrivez-nous ou commandez) 27-106-29C.

A VENDRE
St-Claude — Ferme: culture mixte, 960 acres; 760 en grain et foin, 200 en pâturage et boisé. Toute clôturée. 140 têtes de bêtes à cornes, 25 vaches à lait, 2 grandes étables (avec eau), 16,000 balles de foin. Maison: 3 chambres à coucher. Chemin gravelé. Autobus scolaire. $99 l'acre, animaux et foin inclus ou vendrait sans animaux. Propriétaire malade.
S'adresser à
VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
28-127-28C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Marion. $9,500 avec poêle et réfrigérateur si désiré: $9,800. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage double. Grand terrain de valeur. Idéale pour investissement. $1,000 comptant. Balance à intérêt à 7% portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Duplex: 5 et 3. Entrées privées. Soubassement complet. Incluse, autre petite maison: 3 pièces, située près ruelle. Bon revenu. Toute information à votre disposition si désiré. Prix très attrayant.
St-Boniface — Rue Masson. Doit être vendue pour régler succession. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz. Prix raisonnable pour comptant ou considérerait porter hypothèque si nécessaire.
Norwood — Duplex ultra moderne: 3 ans. Logis de 3 et 2 chambres à coucher. 2 systèmes de chauffage. Garage double. $6,000 comptant. Balance termes.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
27-109-28C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Joli petit bungalow: 3 pièces. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Prix très intéressant: $5,900.
ST-BONIFACE
Pour placement rapportant 12%. Quadriplex bien central. Jamais de logis libres dans cet arrondissement. Prix très attrayant.
ST-BONIFACE
Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.
RUE RITCHOT
Près école Provencher. Maison toute récente: 6 pièces, belle cuisine, salle à manger, chambre supplémentaire au soubassement. Lot très attrayant. Prix raisonnable.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
27-120-28C.

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR PROLONGEMENT DES SERVICES ET SYSTEME DE TUNNELS AU PENITENCIER DE STONY MOUNTAIN, STONY MOUNTAIN (MANITOBA)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 2 NOVEMBRE 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1 (Man.); et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), au bureau de poste à Stony Mountain, ainsi qu'au bureau du "Builders' Exchange à Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-ARCH-66-104

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR TERAIN D'EXERCICES ET MAGASINS, PENITENCIER DE SASKATCHEWAN, PRINCE-ALBERT (SASK.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCDEDI 9 NOVEMBRE 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $125.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENRAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Man.); Gérant de district (Gestion des Immeubles), case postale 1208, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.); Directeur régional, case postale 488, 10225, 100e avenue, Edmonton (Alta); et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), et à pièce 325, édifice Motherwell, Regina (Sask.), ainsi qu'aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Winnipeg, Edmonton, Regina et Prince-Albert, et "The Construction Association" à Saskatoon (Sask.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-entrepreneurs pour les corps de métier électricité, plomberie, chauffage et ventilation présenteront leurs soumissions par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions dit "Prince Albert Bid Depository", a/s "Prince Albert Chamber of Commerce", 111, 11e rue ouest, Prince-Albert (Sask.), au plus tard à deux heures de l'après-midi (HEURE DE PRINCE-ALBERT), LE MERCREDI 2 NOVEMBRE 1966, conformément au document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-ARCH-66-101

De l'argent à louer

Pourquoi ne pas régler et oublier toutes ces factures dès maintenant? Appelez Crescent et dites le montant que vous désirez. Puis venez le chercher. C'est aussi simple que ça. Vous pouvez même louer l'argent nécessaire en dix minutes seulement ... chez Crescent.

Voici quelques-unes des facilités que vous propose Crescent:

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour aussi longtemps que	et rembourser par petites mensualités de
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.88	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Transigez à la moderne chez ...
Crescent Finance
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST
AAA
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cousine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière-Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français pour la compagnie C. E. Simonite Ltd.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Gratis Gratis Gratis Gratis
Un livre gratuit sur la perte de l'ouïe "Espoir des recherches"
Publié par le Service Public de Santé des Etats-Unis, ce livre contient des chapitres fascinants au sujet des miracles de l'audition et de la compréhension de la complexité du problème de l'ouïe. Ce livre ouvrira les portes à un nouveau et merveilleux mode de vie. Tout ce que nous demandons de votre part: d'écrire pour obtenir une copie gratuite.
Professional Hearing Consultants,
203-310, rue Donald, Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 943-6561

En lettres moulées, s'il vous plaît
NOM ....
ADRESSE ....
VILLE ....

Bazar et thé annuel

Le Chown Guild de l'hôpital des enfants de Winnipeg tiendra son bazar et son thé anuels le samedi 15 octobre à la résidence des infirmières de l'hôpital, de 1 h. à 4 h. p.m. Cette organisation célèbre son 30e anniversaire en même temps.

On offrira à vendre des mets français, japonais et juifs. Les invités pourront visiter l'hôpital à 2 h. et à 3 h. p.m.

Recevront avec la présidente, Mme H. C. Nanton: Mme P. Bourdon, épouse du Consul de France à Winnipeg, Mme K. Okasaki, épouse du Consul du Japon, et Mme M. Blankstein, présidente du National Council of Jewish Women.

Les argents réalisés par ce thé-bazar sont destinés au département de recherche de l'hôpital.

Une librairie bilingue d'Edmonton, Alberta, desservant l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, est à la recherche d'un employé (homme ou femme) comme assistant du gérant, dans le domaine des achats et des ventes.

Cette personne doit être parfaitement bilingue, avoir complétée sa douzième année ou plus, connaître la dactylographie et avoir une certaine expérience de bureau.

Préférence sera accordée au candidat possédant expérience dans le commerce du livre. Excellent salaire offert, proportionné aux aptitudes.

S'adresser à Boîte 125, La Liberté et le Patriote.

ON DEMANDE MÉCANICIENS DE CAMION
diplômés
Salaires maximums
★ Bénéfices supplémentaires
★ Conditions de travail agréables
Toute réponse strictement confidentielle
Contactez Mel McKenzie
Chef de service
582-2381
STERN TRUCKS LTD.
"Centre de camions G.M.C. exclusif à Winnipeg"
1276, RUE MAIN

On demande
Homme de 22 à 45 ans pour emploi de vente et service dans district de St-Boniface. Salaire initial: $100.00 par semaine, entraînement inclus. Belle occasion d'avancement. S'adresser à Boîte 999, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

CHICKEN FRY
Ouvert le dimanche de 8 h. a.m. à minuit et demi
Spécialité
Southern Fried Chicken
Comprend soupe, pommes de terre, salade, dessert et breuvage. Portion pour enfant.
$1.50 Dîner complet
Tous les jours, de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.
Faites lire votre bonne aventure dans votre tasse de thé.
RESTAURANT MARDI GRAS
287, avenue Portage Tél.: WH 3-3774

Paroisse du Sacré-Coeur
Winnipeg, Manitoba
offre
Un souper-rencontre
le 29 octobre 1966
dans
l'Auditorium de l'école
Lydia et McDermot
Rafraîchissements à 6 h. p.m.
Souper à 6 h. 30 p.m.
L'orchestre "Tempo" à 8 h. p.m.
Entrée: $2.00



PERRIN DU MANITOBA
159, boulevard Provencher
St-Boniface, Man.
Bureau: 233-1310
Résidence: 256-0203

Souvenez-vous



Des années d'enfance, de plus grands changements — six mois, un an, deux, quatre, sept, douze et seize ans.* Seulement des portraits professionnels peuvent les conserver à jamais, et seulement des portraits des Sept Ages Magiques peuvent garder un souvenir très vivant des années d'enfance.

* Recommandé par les Photographes Professionnels d'Amérique, Inc.

CHEZ
Clara's Hair Styling
396, avenue Taché Tél.: 233-4808
vis-à-vis l'hôpital



Permanentes

Rég. $15.00	Spécial $10.00
Rég. $10.00	Spécial $ 7.50
Rég. $ 7.50	Spécial $ 5.95

Spécial durant toute l'année
les lundis, mardis et mercredis
Coupe, mise en plis et modelage
$2.75
Ces prix sont aussi en vigueur au salon de St-Norbert.
Au salon de St-Boniface nous possédons le
COLORMASTER
Réduit le temps de décoloration et de coloration de 80% et donne de meilleurs résultats.

Chaque mardi soir à 8 h. commençant le 18 octobre
COURS DU SOIR POUR LES LAÏCS
"L'homme moderne d'après l'esprit du Concile"
au Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask.